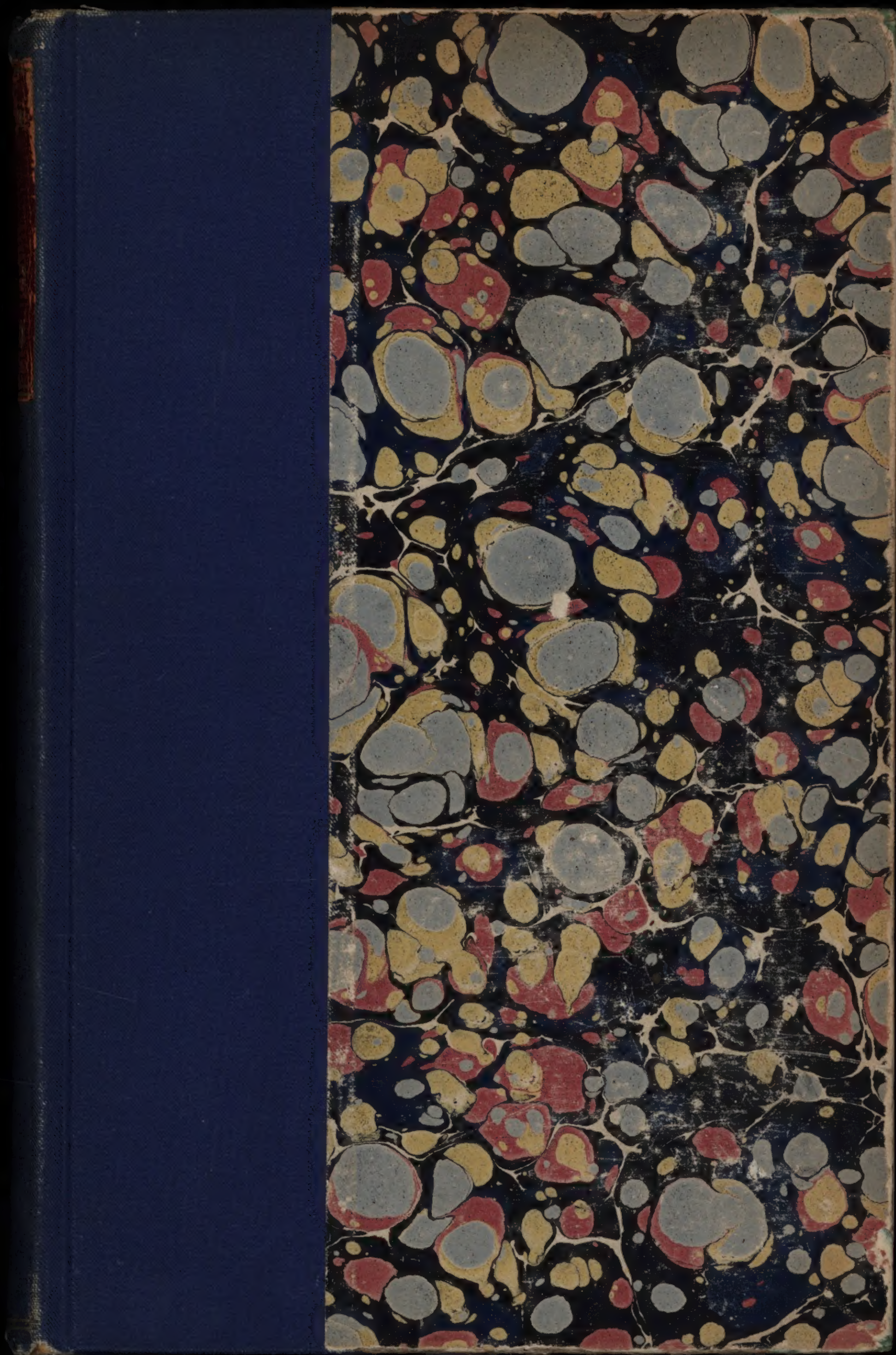


+25

[illegible]

GROSCLAUDE

LES GAIETÉS DE L'ANNÉE

CARAN D'ACHE

DEUXIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE MODERNE

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

1887

LES GAIETÉS DE L'ANNÉE

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

Sur papier impérial du Japon, 20 exemplaires numérotés

GROSCLAUDE

LES GAIETÉS
DE L'ANNÉE

(DEUXIÈME ANNÉE)

Illustrations

DE

CARAN D'ACHE

PARIS
LIBRAIRIE MODERNE
7, RUE SAINT-BENOIT 7.

Tous droits réservés.

A

TATIHOU

LES
GAIETÉS DE L'ANNÉE

I

Le jour des Rois à l'Élysée.
Nous avons un ministère. — Étrange disparition d'une fève.
Le borborygme révélateur.

[Janvier 1886.]

La première quinzaine de janvier marque une époque où les amateurs de pâtisserie sont journellement exposés à se casser les dents contre des poupées en porcelaine, dont la présence dans les arcanes d'une pâte feuilletée constitue la solennité du tirage des Rois, que le calendrier persiste à intituler *Épiphanie*.

On se perd en conjectures sur la signification originelle de ce vocable ; tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il n'y a rien

de sérieux dans l'anecdote bien connue d'après laquelle cette fête aurait été instituée par une reine nommée Fanny, qui avait la réputation



d'avaler chaque fois sa fève pour ne pas être obligée de payer une tournée, en conséquence de quoi chaque convive disait à son voisin au moment psychologique : « Épie

Fanny ! » Nous croyons inutile d'insister sur les raisons qui démontrent comme quoi cette version est aussi sotte que grenue, — et c'est pourtant la meilleure que la science possède jusqu'à ce jour.

L'usage de tirer les Rois semblait complètement tombé en désuétude, quand l'avènement de la République est venu fort à propos le remettre en vogue, de telle sorte qu'il fait actuellement fureur ; jamais, à aucune époque, même dans les plus mauvais jours de notre histoire, on n'avait tiré autant de rois qu'en cette année de grâce 1886 ; les cabinets particuliers de nos cabarets à la mode en retentissent encore, ainsi que les maisons privées où nombre de familles ont fortement tapé sur le gâteau traditionnel ; même dans nos grands cercles on a, pendant quelques heures, remplacé le tirage à cinq par le tirage des rois et la fête s'est propagée jusqu'aux environs du pont Neuf déliquescent, où Henri IV a été acclamé par une foule en délire aux cris mille fois répétés de : « Le Roi boit ! »

Nous avons pensé qu'il serait intéressant pour nos lecteurs de savoir comment la fête de l'Épiphanie avait été célébrée chez le président de la République, et c'est pourquoi nous avons envoyé à l'Élysée un excellent reporter, grâce auquel nous sommes en mesure de publier les curieux détails qui suivent :

On sait quelle vie simple et familiale mène M. Grévy dans le confortable appartement meublé dont la nation française vient de lui renouveler le bail pour sept ans ; personne n'ignore, en effet, que le président a horreur du luxe et de l'apparat, et que c'est bien malgré lui que, de loin en loin, il se laisse entraîner à donner une fête ; il en est une cependant qui bénéficie de toutes ses sympathies et c'est la fête des rois, sans doute à cause de son gâteau traditionnel, car le bon président manifeste pour la galette une affection proverbiale.

Aussi sa grande préoccupation pendant toute la journée a-t-elle été de constituer un ministère assez tôt pour le réunir dans la soirée

autour d'une table munie de tout ce qu'il faut pour procéder au tirage des odieux tyrans.

Grâce à la bonne volonté et à la diligence de MM. de Freycinet, Sarrien, Demôle, Goblet, Baïhaut, Develle, Sadi Carnot, Boulanger, Aube, Granet, — et même de M. Lockroy,



qui s'est brusquement décidé au moment où l'on se mettait à table — la petite fête a pu avoir lieu en temps utile ; disons tout de suite qu'elle a été charmante et que la plus franche cordialité n'a cessé d'y régner. On déplorait seulement l'absence des sous-secrétaires d'État, qui ne devaient être nommés que le

lendemain dans l'après-midi; — mais le président de la République avait tenu à avoir M. Turquet, dont le nom en anglais signifie « dindon », et qui avait été bourré de truffes pour la circonstance.

A part cette pièce de luxe, le menu était des plus simples, et, contrairement à l'attente générale, il n'y avait même pas l'ombre d'un pudding de cabinet; — mais cela tenait sans doute à ce que le précédent cabinet n'avait guère confectionné en fait de pudding que de la bouillie pour les chats.

Dès le commencement du souper, la conversation a pris un tour enjoué qu'elle n'a plus quitté jusqu'au triste moment de la séparation. Cela a commencé par quelques plaisanteries faciles et innocentes sur les noms des nouveaux ministres, aimable passe-temps qui fait habituellement l'objet de la première réunion d'un conseil de cabinet.

« Voilà une galette qui ne vient pas de chez ce Boulanger! » s'écria tout d'abord M. Grévy en désignant avec un bon sourire le ministre de la guerre, qui riposta aussitôt : « Monsieur le président, je vous demande la permission de vider à votre santé M. Goblet, en l'honneur de cet heureux jour. » — On a ri et l'entrain est devenu général; il a même été un moment question de lui pour le sous-secrétariat d'État à la guerre.

Seul, M. de Freycinet conservait cette gravité qu'il apporte aux choses même les plus sérieuses; ce que voyant, M. Sadi Carnot, qui est, comme chacun sait, un de nos meilleurs boute-en-train, se mit joyeusement à lui chatouiller la plante du portefeuille, en lui disant : « Souris, blanche! » A cet innocent jeu de mots, M. de Freycinet répondit par un éclat de rire qui n'est pas encore complètement terminé à l'heure où nous parviennent les détails de la fête.

Plusieurs toasts ont été portés : « Je bois à l'agriculture, s'est écrié M. Develle; il

m'aurait été doux de trinquer avec elle, mais son manque de bras lui interdit tout exercice de ce genre. » Et comme plusieurs de ses collègues paraissaient avoir quelque peine à saisir cette allusion, M. Develle ajouta : « Vous ignorez sans doute que notre chère agriculture est épaule-de-jatte ! » et il se rassit avec la satisfaction du discours accompli.

Citons aussi cette courte allocution de M. Demôle, garde des sceaux : « Je me garderai bien, messieurs... (violentes interruptions), je me garderai bien d'abuser de votre attention ; je veux seulement au nom de la magistrature protester contre la pornographie envahissante ; tous les genres sont bons, hors le genre sadique... »

— Sadi Carnot ! » fit M. Wilson, qui n'avait encore rien dit.

Enfin arriva l'heure solennelle du tirage de la fève ; chacun se recueillit un instant avant de présenter son assiette pour recevoir une part du gâteau, puis l'on se mit à manger en silence.

— Scrongnieugnieu ! s'écria tout à coup le ministre de la guerre : la bougresse a failli me casser une dent ! — mais c'était une fausse alerte, le général avait mordu sur un simple cancrelat que la négligence d'un de ses homonymes avait laissé pénétrer dans la galette.



L'angoisse individuelle, un instant apaisée, reprit alors de plus belle. On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux, que le bruit des mangeurs qui mâchaient en silence.

Tout à coup, M. Wilson eut un soubresaut convulsif, il pâlit affreusement, et quelque Allan Kardec, doué de spiritisme, aurait pu voir une fève de forte taille descendre

automatiquement le long de son œsophage semi-officiel jusqu'à l'orifice du cardia, le franchir insidieusement et se diriger avec une lenteur majestueuse dans la direction du pylore!... *O horror! horror! horror!*

Un faible borborygme provenant du lieu du sinistre pouvait seul révéler à une oreille exercée l'horrible drame qui était en train de s'accomplir; mais, avec l'autorité d'un homme du monde habitué dès l'enfance à ne point laisser paraître au dehors ses émotions intimes, M. Wilson eut vite étouffé ce sanglot.

Cependant tous les convives avaient achevé la mastication de leur part de galette, et il ne restait plus une miette du gâteau des Rois. « Où donc est-elle ? » se demandait-on de toutes parts.

Alors, M. Wilson, du ton le plus naturel : « Messieurs, fit-il, nous sommes sans doute victimes d'une coupable négligence : le pâtis-



sier de la présidence nous a fait tort d une fève; ce serviteur infidèle sera traité

comme il convient ! » Et se tournant vers son auguste beau-père, M. Wilson ajouta : « Pour cette fois, bon papa, je vous prierai de ne point accorder de grâce. »

Les convives se retirèrent alors péniblement impressionnés.

Et la fève descendait toujours !



II

Le feuilleton ecclésiastique.
L'Éden-Renan. — On s'amuse aux « Débats ».

La presse départementale vient de s'enrichir d'un nouveau critique influent; il se nomme le cardinal Caverot et exerce à ses moments perdus la profession d'archevêque dans les églises de Lyon.

Cet émule de Sarcey a débuté l'autre semaine dans une gazette locale par un article à sensation sur l'*Hérodiade* que Massenet venait de faire représenter devant les Lyonnais ; pour son premier feuilleton, le critique Caverot a eu l'habileté de comprendre qu'il fallait frapper fort afin d'attirer l'attention, et il s'est

carrément livré à un éreintement en règle qui ne conclut à rien moins que l'excommunication de l'auteur.

Jamais Francisque Sarcey, ni Léon Bernard-Derosne, même dans leurs plus mauvais jours, n'avaient été aussi loin.

Au lieu de s'en tenir suivant l'usage à des appréciations sur le caractère musical de l'œuvre, ses qualités de composition ou d'orchestration et la facture du livret, notre confrère Caverot se complaît à des épithètes qui nous semblent dépasser les bornes de la critique permise : il qualifie « d'odieux travestissement » l'opéra de Massenet et déclare que « les pages du saint Évangile y sont indignement profanées ». Puis, il termine par un avis au lecteur qui est, croyons-nous, sans exemple dans les annales du journalisme théâtral :

Vous aurez rendu service aux catholiques en signalant à leur attention le vrai caractère de l'œuvre que nous déplorons et en les invitant à lui refuser, de près ou de loin, tout suffrage et tout concours. Si quelques-uns étaient tentés de

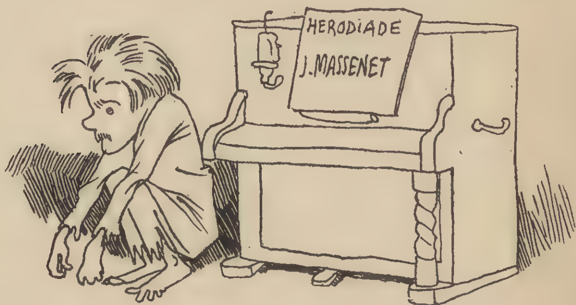
céder à l'influence de formes plus ou moins attrayantes, ils voudront bien se rappeler qu'il y a des cas où la logique et l'honneur de notre foi nous imposent de rigoureux sacrifices. Une coupe a beau être d'or, si on la sait empoisonnée, on l'écarte de ses lèvres à tout prix ; de même, c'est en vain que l'art ferait étalage de ses séductions : s'il est destiné à venir en aide à l'impiété, le devoir du chrétien est d'y demeurer obstinément étranger.

Pour infiniment moins que cela, M. Koning aurait sans aucun doute supprimé « les entrées » de ce critique et interdit la vente du journal dans l'intérieur du Gymnase. Nous ignorons ce que compte faire à cet égard le directeur du Grand-Théâtre de Lyon ; mais on peut hautement affirmer qu'il serait fondé en droit à réclamer des dommages-intérêts pour le préjudice que Mgr Caverot s'efforce de porter à son industrie.

Quant à M. Massenet, sa situation est autrement grave, car ce n'est pas seulement dans ses intérêts temporels qu'il est lésé par ce feuilleton archiépiscopal, lequel le menace

jusque dans le domaine spirituel où plane son âme immortelle de chrétien.

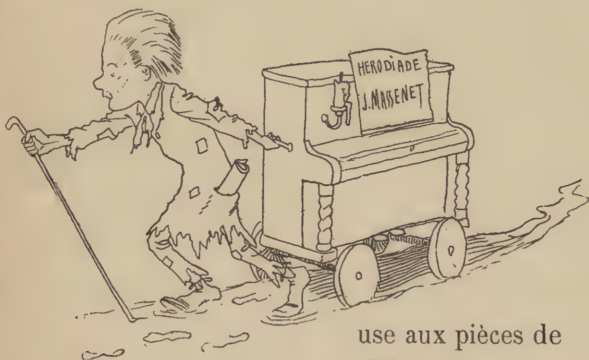
En effet, le petit travail de Mgr Caverot désigne clairement l'auteur d'*Hérodiade* à la sollicitude du Saint-Père pour l'excommuni-



cation majeure, dont la moindre conséquence serait de frapper d'une opposition à perpétuité les droits de Massenet sur la vie éternelle ; elle aurait aussi pour inconvénient de retirer à ce compositeur en vogue la permission d'assister aux offices, de recevoir les sacrements et d'être inhumé dans un cimetière, — ce qui lui préparerait évidemment

une vieillesse malheureuse, sans autre issue que la crémation.

Nous croyons inutile de faire remarquer quelle exagération il y aurait à requérir l'application de toutes ces peines contre un malheureux auteur dont la seule faute est d'avoir déplu à un ou plusieurs spectateurs, auxquels il suffisait largement d'exprimer leur désapprobation par des sifflets comme on en



use aux pièces de MM. tel ou tel.

Il y a là une question de principe sur laquelle nous croyons nécessaire d'appeler l'attention de la Société des auteurs et com-

positeurs, dont le premier devoir est de protéger ses adhérents. Au lieu de dépenser le temps en de stériles discussions sur les billets de faveur, la Commission ne ferait pas mal de prendre les mesures nécessaires pour garantir les auteurs contre les excommunications auxquelles ils sont en butte. Faute de quoi la carrière dramatique deviendrait tout à fait impraticable pour les âmes délicates.

*
* *

C'est avec la plus vive impatience que le monde des lettres attend le second feuilleton de Mgr Caverot ; on pense, en effet, que l'éminent critique consacrera son prochain lundi à l'examen de la petite revue de fin d'année que M. Ernest Renan vient de faire représenter dans le *Journal des Débats*, sous ce titre bien parisien : *l'Année 1886, — prologue au ciel.*

On sait avec quelle persistance les hommes qui s'intéressent à l'avenir de la scène française réclament une idée neuve pour servir

de point de départ à la revue ; c'est à M. Renan qu'il était réservé de découvrir cette idée neuve et, dès son premier essai, il a fait l'admiration de tous les maîtres du genre : Blum et Toché, Montréal et Blondeau se sont inclinés avec toutes les marques de la considération, et Buguet s'est écrié : « Voilà un garçon qui ira loin ! »



La saynète de M. Renan se passe, dit le livret, « dans le réduit le plus impénétrable de l'empyrée, où l'Éternel se repose durant les moments d'intermittence de son autorité », — pour dire la chose, en un mot, nous sommes dans les coulisses du Grand-Tout :

Dieu, le compère Éternel, se livre à un dialogue vif et animé avec une commère en tra-



vesti, intitulée l'ange Gabriel, qui, à un certain moment de la pièce, « offre son front de jeune fille aux baisers de l'Éternel ». On affirme que ce passage avait été supprimé par la censure, et qu'il a fallu, pour le rétablir, une intervention d'En-Haut.

Grâce à la vivacité du dialogue et à l'originalité des situations, ces deux personnages suffisent pour mener la revue à bonne fin,

et l'on ne saurait trop louer M. Renan d'avoir radicalement rompu avec la tradition des rôles de petites femmes qui, sous prétexte d'exposition du travail, de piscine Rochechouart, de laiteries ou de porte Saint-Denis, encombrent habituellement les œuvres de ses confrères.

Une autre chose nous a frappé dans la pièce de M. Renan — et c'est ce dont Francisque Sarcey lui saura certainement le plus de gré, — la simplicité de sa mise en scène; — le décor est élémentaire : un petit empyrée confortable avec porte au fond, fenêtre côté cour et cheminée côté jardin; — toilettes sans prétention : un modeste complet en ailes blanches pour l'ange Gabriel, et l'Éternel en costume du temps; quant aux accessoires, il suffit d'un seul, l'Hippogriffe « plein d'yeux et de roues enchevêtrées que monte l'Éternel quand il veut s'informer par lui-même de la réalité »; c'est, on le voit, une sorte de perfectionnement du ballon dirigeable qu'on a vu cette année dans diverses revues, et notamment dans celle des Variétés où l'absence

de M. Renan s'est fait si vivement sentir.

Le dialogue abonde en mots dits « de situation », qui prouvent de la façon la plus définitive que M. Renan est bien « un homme de théâtre » ; il voit dramatiquement et « la scène à faire » n'a point de secrets pour lui ; avec de pareils dons, c'est un véritable malheur qu'il ne sache point trousser le couplet de facture et qu'il soit inhabile aux calembours. — Une ou deux collaborations avec M. Paul Burani pourraient en faire un excellent vaudevilliste.

En attendant, voilà un « jeune » qui doit plaire à M. Francisque Sarcey, et je ne serais point surpris que le critique du *Temps* fît sommation à la Comédie française d'avoir à représenter dans les vingt-quatre heures *l'Année* 1886 ; — à défaut de la Comédie, cette agréable saynète pourrait faire assez bonne figure au Palais-Royal.



III

L'État mastroquet. — Le budget équilibré sur le zinc.
Lichons pour la République !

Le budget de la République est depuis fort longtemps dans une situation voisine de la misère et c'est en vain que de nombreux financiers parlementaires se battent les flancs pour le faire sortir de cet état de gêne, — « avec défense de porter le nom de Pietro », comme on disait dans un vieux mélo du boulevard.

Voici maintenant les professeurs d'économie politique qui s'en mêlent et l'un d'eux, M. Émile Alglave, de la Faculté de droit, prêche à travers la France entière une croisade

en faveur de la monopolisation des alcools : M. Alglave veut confier à l'État le droit exclusif de fabriquer, ou tout au moins de faire fabriquer, les boissons alcooliques, sous la surveillance d'une régie comme celle que l'Europe nous envie.

Ce dessein grandiose a immédiatement obtenu l'approbation du député Jules Roche, qui s'est empressé de le transformer en un projet de loi dont le dépôt sur le bureau de la Chambre est annoncé comme prochain, et, en attendant la discussion, M. Roche se propose de faire un petit voyage économique autant que politique à travers l'Allemagne pour étudier la question telle qu'elle est envisagée par nos voisins ; on sait, en effet, que M. de Bismarck s'est déclaré partisan du monopole ; mais c'est une raison de plus pour que Mme Adam et la Ligue des patriotes repoussent ce système, en le conspuant comme un vulgaire *Lohengrin*.

Que la proposition de loi soit votée ou non, il n'en restera pas moins à l'actif de M. Jules

Roche une petite excursion d'agrément sur les bords du Rhin, et ce sera toujours cela de gagné ; aussi bien, nous ferons remarquer en passant que les opportunistes sont depuis quelque temps atteints d'une monomanie ambulatoire qui dénote des perturbations célébrales assez inquiétantes.



Pour peu que cette émigration continue, il ne restera bientôt plus un seul opportuniste dans la mère patrie ; mais pourquoi diable se mettent-ils tous à voyager de la sorte? - - Sans doute pour oublier !

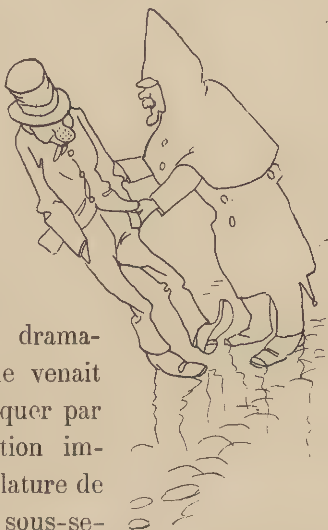
L'adoption du projet Jules Roche entraînerait évidemment des conséquences économiques d'une telle gravité que nous croyons devoir réserver le soin de les

discuter aux personnalités compétentes, s'il en existe, et nous nous contenterons modestement d'envisager les petits côtés de la question.

Une observation se présente d'abord et frappe tous les bons esprits, c'est que la loi nouvelle ne tiendrait à rien moins qu'à la réhabilitation officielle des pochards poursuivis jusqu'à ce jour par la rigueur des tribunaux correctionnels; en effet, au lieu de continuer à sévir én vertu de la fameuse *loi tendant à réprimer l'ivresse publique et les progrès de l'alcoolisme,* le gouvernement se verrait obligé par la logique la plus élémentaire d'encourager ces gros consommateurs dont les habitudes intempérantes



constitueraient une source de revenus énormes pour les finances de l'État ; on ne pourrait même pas faire moins que d'instituer en l'honneur de ces citoyens utiles et de bon exemple une distinction honorifique, — la croix du Mérite vinicole, caractérisée par un bout de ruban rouge lie de vin, comme qui dirait la Légion d'honneur des trognes.



Et si quelque jour un artiste dramatique ou lyrique venait à se faire remarquer par une consommation immodérée d'alcoolature de phosphore, le sous-secrétaire d'État aux beaux-arts aurait l'impérieux devoir d'attacher sur sa poitrine une de ces décorations dont les comédiens ainsi

que les comédiennes se montrent toujours si friands.



Enfin le *Chat noir*, le *Divan japonais*, le *Bagne* et les principaux établissements où l'on boit seraient aussitôt reconnus d'utilité publique et placés sous le patronage de M. le ministre des finances, qui porterait le titre de « premier mastroquet de France » ; — on songe dès maintenant, pour cette haute dignité, à l'éminent M. Allain-Targé, dont l'expérience en la matière ne sera contestée par personne.



Une fois admis le monopole des alcools, il est infiniment probable que l'État ne s'arrêtera pas en si beau chemin et, puisqu'il s'agit de gagner de l'argent par l'exploitation des passions humaines, on ne pourra mieux faire que de rétablir les jeux publics, qui assureront au

budget un revenu considérable. Ce serait peut-être même la seule façon pratique de trancher la question du bonneteau, qui passionne en ce moment toutes les intelligences, car, promptement terrassés par la concurrence du gouvernement, les bonneteurs seraient bientôt réduits à abandonner le métier, quitte à entrer en qualité de surnuméraires au ministère des finances, dont l'accès leur serait facile grâce aux protections dont ils disposent.



Après avoir ainsi tiré tout le parti désirable de l'ivrognerie et de la passion du jeu, on pourrait facilement créer de nouvelles ressources budgétaires avec le monopole de la prostitution ; aucun moyen n'est immoral quand il y va des finances de la République, et je n'hésite pas à croire que le gouvernement sera soutenu par l'approba-

tion des honnêtes gens de tous les partis le jour où il en viendra à se réserver l'exploitation des horizontales de diverses marques.

Ce jour-là, le directeur général des contributions, promu à la dignité de grand souteneur de la République, agrémentera son uniforme de quelques accroche-cœurs et d'une casquette à trois ponts fortement galonnée ; il distribuera en guise de bureaux de tabac, aux personnes méritantes, des maisons ornées de lanternes rouges, où la régie viendra périodiquement estampiller ses produits, et les agents subalternes, vulgairement désignés sous le nom de rats-de-cave, parcourront les localités en quête de la contrebande, qu'ils n'hésiteront pas à confisquer quand ils auront la chance de mettre la main dessus.

Grâce à cette réforme qui s'impose, les nombreux débauchés auxquels on reproche de dissiper leur patrimoine en de folles orgies pourraient désormais aller au plaisir sans remords, et plus d'un, dans ces instants où l'homme fait un retour sur soi-même, s'é-

crierait, avec la satisfaction du devoir accompli : « Je viens de combler le déficit ! »



IV

Les ombres chinoises de M. Renan,
Un Molière nature. — Claretie réaliste.

Le nouvel administrateur de la Comédie française, M. Jules Claretie, est, comme chacun sait, un homme d'initiative et qui s'est donné la mission de faire place aux jeunes. Aussi ne s'est-on point étonné d'apprendre qu'il venait de commander une pièce à M. Ernest Renan, — une pièce de circonstance, un de ces petits à-propos qui servent habituellement d'entrée aux débutants.

Peu de gens ignorent que M. Renan, de l'Académie française, est un homme d'un certain âge et qui a déjà son petit bagage litté-

raire ; il n'en est pas moins vrai qu'au point de vue du théâtre, c'est un « jeune », c'est-à-



dire un auteur qui ne s'est encore fait jouer sur aucune scène.

Il a bien fait paraître deci delà quelques essais qui témoignaient d'une irrécusable propension à l'art dramatique : le *Prêtre de*

Némi et la revue de fin d'année publiée à l'occasion du jour de l'an dans le feuilleton des *Débats* se recommandaient par une certaine facilité dans le dialogue; quant à la partie technique, il n'y avait pas à s'en inquiéter, car M. d'Ennery se fait un véritable plaisir de mettre à la disposition de quiconque entre dans la carrière son génie dramatique et son expérience de la scène à faire. Les critiques autorisés s'accordaient donc à penser que l'auteur de l'*Antechrist* pourrait faire de l'argent sur une de nos premières scènes, tout aussi bien que MM. Busnach ou Paul Ferrier.

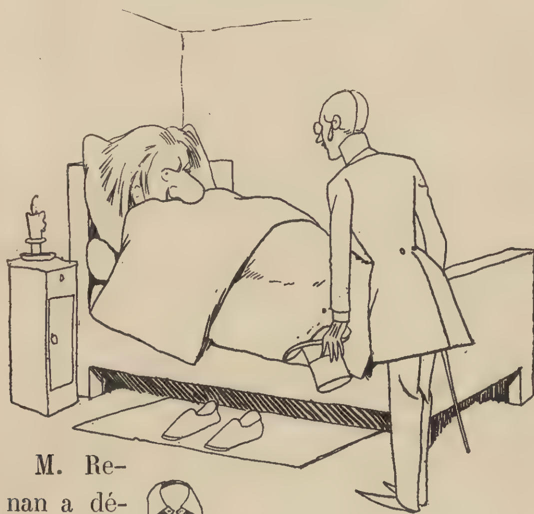
Toutefois, avant d'affronter le feu de la rampe avec une œuvre importante comme un vaudeville, une opérette ou un drame en dix-huit tableaux, M. Renan, qui est un modeste et un timide, exprima le désir de s'essayer tout d'abord par une saynète sans prétention; il avait même songé à un monologue; mais Coquelin, dont il a toujours respectueusement écouté les conseils, le détourna du monologue,

en lui faisant remarquer que ce genre littéraire était complètement tombé en désuétude.

Ce fut alors que M. Jules Claretie eut l'ingénieuse idée de faire la commande d'un à-propos pour l'anniversaire de Victor Hugo; la Comédie française eût désiré un à-propos en vers, et Francisque Sarcey, consulté, inclinait pour une pièce à couplets dans la manière de Bayard et Mélesville ou de Duvert et Lausanne; mais M. Renan objecta que, pour un premier essai, ce serait déjà fort joli de dialoguer en prose, et il laissa seulement espérer qu'à la prochaine occasion il se lancerait dans le couplet de facture.

A peine annoncée, la pièce de M. Renan fut en butte aux indiscrétions des courriéristes : c'est ainsi qu'un reporter du *Gaulois* s'est introduit chez l'auteur et lui a pris une conversation, grâce à laquelle nous savons que l'action se passe dans les Champs-Élysées : n'allez pas en conclure qu'il s'agit d'une pièce bien parisienne, où l'on verra sur la scène le retour du Bois, la voiture aux

chèvres, et quelques cafés-concerts en plein vent. Les Champs-Élysées de M. Renan sont ceux de l'étage au-dessous, en la région souterraine que nous ont déjà montrée Meilhac et Halévy dans *Orphée aux enfers*.





M. Renan a déclaré qu'il attachait une grande importance à l'exactitude de la mise en scène : « Je voudrais, a-t-il dit, que les Champs-Élysées fussent

représentés avec une fidélité absolue » ; faute de quoi il menace de retirer sa pièce ; aussi M. Claretie se donne-t-il un mal énorme pour réunir les documents à l'aide desquels il sera possible de reconstituer, sur la scène, des Champs-Élysées vraiment dignes de ce nom ; enfin toutes les personnes qui possèdent des gravures, estampes, vignettes ou photographies de l'endroit, sont instamment priées de les mettre pour quelques jours à la disposition de M. l'administrateur général de la Comédie française.

Jusqu'à présent, les décorateurs n'ont guère entre les mains que la description donnée par Homère ; mais la science de la mise en scène a fait de tels progrès en ces dernières années qu'on peut s'attendre à des merveilles. Ce ne sera pourtant pas chose facile que de contenter l'auteur, dont les exigences vont jusqu'à réclamer « une lumière douce, tamisée, un mélange de bleu tendre et de gris mélancolique ».

Quant aux personnages, il faudrait qu'on

les reconnût tout de suite, dit M. Renan : « La gravure et la sculpture ont popularisé les traits de Molière. Eh bien, je désirerais que l'acteur chargé de représenter l'ombre de Molière fût costumé de telle façon, se composât une telle physionomie, prît un tel *habitus*, que toute la salle le reconnût à son entrée. Et de même des autres. »

Il n'y a pas à se dissimuler que cela va créer de grosses difficultés dans la pratique : quelles que soient leur souplesse et leur habileté en l'art délicat de se faire une tête, les comédiens des Français auront bien de la peine à réaliser de semblables transformations et je n'en vois aucun qui soit de force à nous donner en entrant sur la scène l'illusion d'une ombre vaine, qu'elle soit de Molière ou de Racine. On frémit en songeant au régime de privations auquel il va leur falloir se soumettre pour interpréter l'œuvre de M. Renan d'une façon à peu près convenable ; — mais, en revanche, voilà pour Sarah Bernhardt une occasion unique de faire sa rentrée sur

la grande scène d'où elle n'aurait jamais dû sortir.

Comme Sarah Bernhardt ne se décidera sans doute pas à quitter la Porte-Saint-Martin et que la troupe des Français ne parviendra vraisemblablement point à se réduire en ombres avant le 26 février, date fixée pour la première représentation, il est infiniment probable que l'on sera obligé de recourir au truc bien connu dont on se sert au théâtre pour représenter les spectres, comme celui de Banco.

Il suffira pour cela que les divers personnages dialoguent à la cantonade, tandis que leurs fantômes arpenteront la scène en y faisant les gestes ; cela serait d'un effet à la fois saisissant et grandiose, mais il est douteux que les sociétaires de la Comédie française veuillent bien consentir à rester dans la coulisse.

Or M. Renan a déclaré que si la première représentation ne le satisfaisait pas, il retire-

rait sa pièce ; et ce serait grand dommage.

Je n'ai pas de conseil à donner à un écrivain de cette valeur, sans quoi je n'hésiterais pas à lui suggérer l'idée de porter sa pièce dans un de ces théâtres de second ordre où l'on représente des ombres chinoises : c'est là seulement qu'il trouvera une interprétation à la hauteur de ses désirs.

Il est donc bien possible que, faute d'une entente avec la Comédie française, M. Ernest Renan finisse par donner son à-propos à Guignol, — le Guignol des Champs-Élysées.



V

Le lapin reconstituant. — Plus de myopes.
Avis aux gardiens du sérail.

La science est actuellement en train de procéder à une réhabilitation éclatante du lapin, ce quadrupède sans prestige qui jouissait jusqu'à ce jour d'une réputation déplorable dans le monde où il a contracté l'habitude de se « poser » en animal à bonnes fortunes.

Un médecin de Clermont-Ferrand vient, en effet, de découvrir que ce rongeur tant calomnié était tout bonnement capable des plus sublimes dévouements ; je n'en veux d'autre preuve qu'une touchante anecdote citée par

le *Figaro :* « Il s'agit de la transplantation d'un œil de lapin dans l'orbite d'un être humain... Cette opération a été pratiquée par le docteur Chibret sur l'œil d'une jeune fille de dix-sept ans qui se porte fort bien et qui a toujours l'œil de lapin dans son orbite, détérioré à vrai dire, mais *soudé*, parfaitement adapté aux nerfs de l'œil qu'on lui avait enlevé, ce qui est le point capital de cette découverte. » — Voilà donc un lapin qui a sauvé une jeune fille — et à l'œil, — ce qui est l'indice d'un désintéressement rare !

Le *Figaro* néglige de publier le nom de la jeune personne sur lequel ce lapin a daigné jeter l'œil ; — mais on ne peut pas faire moins que de la baptiser *Mlle Œil-de-Gibelotte*, en souvenir de son noble bienfaiteur.

*
* *

Cette découverte scientifique a fait grand bruit à l'Académie de médecine, où, après avoir pendant quelque temps affecté de traiter le lapin comme un vulgaire canard, on a fini

par le couronner... dans la personne du docteur Chibret. *Sic vos non vobis!*.

Il est à remarquer, en effet, que le praticien a seul bénéficié de cette récompense honorifique dont une bonne part devait équitablement revenir au modeste léporide qui avait si généreusement sacrifié la prunelle de ses yeux en faveur d'une jeune personne avec laquelle il n'était même pas en relations. Et l'on frémit en songeant que ce héros obscur en est peut-être actuellement réduit à jouer de la clarinette sur un pont, derrière une pancarte ornée de cette inscription laconique : *Aveugle par suite de dévouement à la science.*

Vous m'objecterez peut-être que, s'il faut en croire les classiques de la cuisine, « le lapin aime à être écorché vif », tandis que le lièvre « préfère attendre ». C'est, en effet, sans doute pour cela que le docteur Chibret s'est adressé à un lapin, car il est infiniment probable que la plupart des lièvres auxquels

il a proposé cette affaire ont répondu sans détour qu'ils préféraient patienter jusqu'à une autre occasion. Mais cela ne me paraît diminuer en rien le mérite du lapin, auquel il eût été juste de décerner pour le moins quelques palmes d'officier d'académie, qui eussent été d'un excellent effet sur sa robe d'hermine, — car j'oubliais d'ajouter qu'il s'agit d'un lapin blanc; — c'est vous dire que la jeune fille a maintenant des yeux rouges.

A part ce léger détail, l'opération a parfaitement réussi, en sorte qu'après avoir été quelque temps méconnu, comme tous les inventeurs, — voire même traité de « poseur de lapins » par des confrères jaloux, — le docteur Chibret triomphe aujourd'hui et trouve partout des imitateurs : MM. Rohmer (de Nancy), Bradfort (de Boston), et Terrier, l'un de nos meilleurs chirurgiens des hôpitaux, se livrent couramment à la transplantation des yeux de lapins dans des orbites humains. On cite même quelques officiers de santé qui pratiquent déjà le même genre d'opération avec

du chat de gouttière, et nous nous faisons un devoir de signaler au laboratoire de la préfecture cette sophistication dangereuse pour la santé publique.

Il est fort probable qu'avant peu la précieuse invention du docteur Chibret sera tout à fait entrée dans les mœurs, et que tous les opticiens bien achalandés tiendront à la disposition de leur clientèle un assortiment complet d'yeux frais provenant des différentes espèces animales ; en un mot, la vulgarisation de cette découverte nous paraît appelée à rendre de très grands services aux myopes, chaque jour plus nombreux dans nos grandes cités : lunettes, binocles et jumelles seront utilement remplacés par des paires d'yeux empruntés aux bêtes les plus clairvoyantes ; les personnes que la nature de leurs occupations oblige à employer la longue-vue trouveront un grand avantage à se faire introduire une fois pour toutes un œil de lynx dans la

cavité orbitaire ; — quant aux aimables gommeux qui considèrent le monocle comme un objet indispensable, ils ne tarderont pas à suivre le mouvement général, et le jour est peut-être proche où il sera tout à fait *bécarre* de porter un œil de lapin sous l'arcade sourcilière gauche.

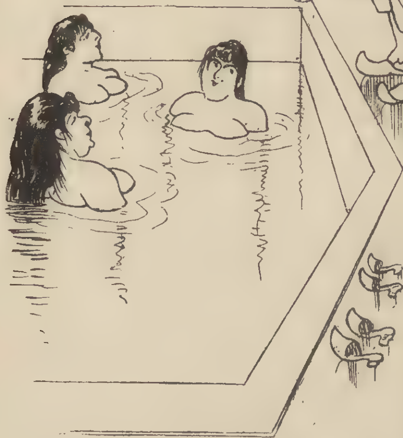
A ce propos, une question se pose et qui soulève l'un des plus graves problèmes de la physiologie : les yeux d'animaux transplantés dans des visages humains auront-ils besoin d'une éducation spéciale pour participer aux connaissances acquises par leurs porteurs, ou bien s'y accommoderont-ils tout naturellement et sans aucun effort ?

Si, par exemple, M. Francisque Sarcey, dont la myopie est proverbiale, se décidait à jeter au rancart ses vieux globes oculaires pour les remplacer par ceux d'un léporide en bas âge, on se demande anxieusement s'il conserverait après cette opération la faculté de reconnaître à première vue le jeune Fernand Samuel et de lire couramment les œuvres

d'Eschyle dans le texte grec? — C'est un point discutable et sur lequel les physiologistes controversent passionnément; M. Sarcey fera donc bien d'attendre qu'ils soient d'accord, car ce serait pour l'éminent critique une épreuve bien pénible que d'avoir à réapprendre l'alphabet et à se faire présenter de nouveau toutes les personnes de sa connaissance pour mettre à la portée de ses occupations des organes accoutumés seulement à distinguer le thym du serpolet et le braconnier du garde champêtre.

Le jour où cet important problème physiologique sera définitivement résolu, la prothèse oculaire prendra rapidement une grande extension et l'usage des yeux de lapins sera bientôt aussi répandu que celui des fausses dents ou des chignons postiches; — d'ailleurs, tout porte à croire que la science ne s'arrêtera pas en si beau chemin : « Qui nous dit, observe le *Figaro*, que demain on ne pourra pas transplanter d'autres organes, comme l'estomac, par exemple, etc., etc.? »

Cette riante perspective ouvre des horizons pleins de promesses à tous les déshérités que la nature marâtre a incomplètement pourvus pour le *struggle for life*, et je laisse à pen-



ser quelle vivifiante émotion la bonne nouvelle va répandre dans le cœur des gardiens du sérail, pour lesquels le mot « impossible » va bientôt cesser d'être turc.



Rien ne manquera plus à leur bonheur, et, quand l'un d'eux se retirera des affaires après fortune faite, il lui sera loisible, moyennant une modique rétribution, d'acquérir tout ce qu'il faut pour faire bonne figure dans les salons où l'on cause.

Et nous nous plaisons à croire qu'aussitôt rassortis ces messieurs considèreront comme leur premier devoir d'ériger une statue de leur bienfaisant libérateur, ce vaillant Chibret, dont le nom plein de promesses est pour eux synonyme de régénération.



VI

Les grèves de la Comédie française.
Un jury d'honneur.
Nouveau dialogue des morts.

Il n'y a pas moyen de se dissimuler que la Comédie française traverse une crise dans le genre de celles qui révolutionnent périodiquement le bassin houiller de Decazeville.

Les sociétaires se mutinent, les membres du comité sont en grève et l'on craint d'un instant à l'autre des actes de violence ; nous ne serions même pas étonné d'apprendre dans le courant de la soirée que l'impopulaire M. Goblet vient d'être horriblement mutilé, comme le fut naguère l'infortuné Watrin. Ce serait la vengeance de *Germinal*.

Toutes les mesures sont prises pour éviter

d'aussi regrettables désordres, et la troupe de l'Odéon se tient prête à marcher, au premier signal, sur la Comédie française ; les principaux meneurs sont activement surveillés et l'ingénieur Claretie fait les plus louables efforts pour rétablir le calme dans les esprits ; Dieu veuille qu'il ne paye pas de sa tête cette généreuse tentative de conciliation !

La situation est devenue tellement grave que l'administrateur général de la Comédie a jugé indispensable de faire appel à la vieille expérience de M. Ernest Renan ; l'illustre académicien a donné le conseil de réunir immédiatement un jury d'honneur composé des principales notabilités du théâtre français : MM. Corneille, Racine, Boileau-Despréaux, Voltaire et Diderot se sont empressés de répondre à cette convocation d'urgence ; Molière, empêché par un rendez-vous avec Lambert, avait délégué ses pouvoirs à la charmante Mlle Reichemberg, qui s'est présentée sous le pseudonyme du génie Camillus, le petit messager des Enfers (de la compagnie Camille).

La réunion s'est tenue aux Champs-Élysées,



sur un banc ; elle a été des plus courtoises, mais on s'y est occupé d'une foule de choses étrangères au motif de la convocation ; c'est seulement lorsque tous les autres sujets de conversation ont été épuisés que l'on s'est décidé à

dire quelques mots de l'affaire Dudlay ; hâtons-nous d'ajouter que ces messieurs ne sont point arrivés à une solution et que la séance s'est terminée par un procès-verbal d'incompétence.

Nous avons toutefois jugé intéressant de placer sous les yeux de nos lecteurs quelques propos dont nous sommes redevables à l'indiscrétion de ce petit farceur de Camillus :

. . . .

RACINE.

Mais, au fait, mes chers amis, si nous causions un peu de ce qui se passe dans la maison de Poquelin.

BOILEAU, finement.

Coquelin, voulez-vous dire !

CORNEILLE.

Voyons, voyons, Despréaux : vous savez bien que j'ai horreur des à peu près ; je ne les pardonne qu'à Shakespeare, parce qu'il les fait en anglais.

RACINE, reprenant.

Pourquoi donc celui-là m'a-t-il interrompu! — Je disais donc que la Comédie française est en train de nous la faire à l'oseille.

CORNEILLE.

Si — ou — plaît?

RACINE.

Je veux dire que les comédiens ordinaires de M. Grévy me font l'effet de manquer à tous les égards qui nous sont dus.

DIDEROT.

J' t'écoute!

RACINE.

Vous n'ignorez point que la Tragédie manque de bras; elle n'avait plus à compter que sur ceux de Mlle Dudlay.

VOLTAIRE, avec un hideux sourire.

On les dit fort agréables.

RACINE.

N'empêche que la Comédie les veut arracher de son sein.

CORNEILLE, dont le visage ne trahit aucune émotion.

Attachez-vous une grande importance à cet événement?

RACINE.

Énorme, mon cher, énorme : je ne vois plus personne pour me jouer Athalie.

DIDEROT, imitant la voix de Baron.

Oh! que c'est grave!

BOILEAU.

Mais ne vous reste-t-il pas cette dame Sarah Bernhardt dont on a dit si grand bien?

VOLTAIRE, ricanant.

Eh! non, mon brave; elle nous a quittés pour un jeune homme qui s'appelle Cressonnois!

CORNEILLE, visiblement impressionné.

Mais alors, il n'y a plus de Tragédie possible, c'en est fait de nos droits d'auteurs !

RACINE, sèchement.

Quant à vous, mon bon, vous n'avez vraiment pas le droit de vous plaindre : cet excellent d'Ennery vous a fait un sort, et le *Cid* à musique rapporte assez d'argent pour assurer le pain de vos vieux jours. Mais qu'allons-nous devenir, nous autres pauvres bougres, à qui l'auteur de la *Grâce de Dieu* n'a jamais proposé la moindre collaboration ? — Mon vieux Voltaire, je crois que nous sommes f...ichus !

VOLTAIRE.

Oui, si nous n'avions pas des juges à Berlin...

CAMILLUS, entrant.

Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude, messieurs ; remettez-vous d'une alarme aussi chaude ! J'arrive du ministère : Son Ex-

cellence M. Goblet, homme sévère, mais juste, a exprimé le d'sir que votre jeune tragédienne fît sa rentrée dans le plus bref Dudlay.

RACINE.

Nous ne l'ignorons point, mais on affirme que les comédiens refusent d'obtempérer.

CAMILLUS.

Ils refusent, en effet, et c'est pourquoi la jeune Dudlay va être réintégrée par ordre, *etiam manu militari*.

CORNEILLE, anxieux.

Mais, alors, que va faire le comité ?

DIDEROT.

Se soumettre ou se démettre, comme disait le maréchal de Saxe, aux plus mauvais jours de notre histoire.

CAMILLUS.

C'est à vous, messieurs, qu'il appartient de

trancher ce regrettable conflit. Qu'en pense M. de Voltaire?

VOLTAIRE, *distrait.*

Moi! — je m'en frictionne le cristallin avec un tibia de langouste.

DIDEROT, *respectueusement.*

Mon cher maître, vous allez peut-être un peu loin.

BOILEAU, *poussant un petit cri.*

Tiens! — il me vient une idée.

TOUS.

Pas possible!

BOILEAU.

Laissons partir Mlle Dudlay.

RACINE.

Et par qui la remplacerez-vous?

BOILEAU, *avec conviction.*

Un homme s'est rencontré qui, depuis

quelque temps, manifeste d'étonnantes dispositions pour le théâtre : j'ai nommé M. Renan. Ne croyez-vous pas qu'on pourrait avantageusement lui confier les rôles de Mlle Dudlay ; il en serait quitte pour les jouer en travesti ce qui ne manquerait pas d'une certaine grâce.

DIDEROT.

M. Renan ne consentira jamais.

BOILEAU.

Qu'en savez-vous? la vocation est souvent plus forte que tous les raisonnements ; voyez plutôt Poquelin et Shakespeare, que leur mérite littéraire n'a point empêché de paraître sur les planches.

. . . .

Malgré cette argumentation spécieuse, la proposition Boileau-Despréaux a été rejetée à l'unanimité, et le jury d'honneur s'est dissous sans avoir rendu de verdict.

L'affaire en est là.



VII

L'affaire Barrême et M. de Pontmartin.
N'insultons pas
les critiques! — Un bœuf piqué.

En même temps que Cora Pearl, M. A. de Pontmartin publie ses *Mémoires*. Cet âge est sans pitié ! L'illustre critique de la *Gazette* et la grande hétaïre en non-activité se disputent actuellement la clientèle des badauds, affamés de commérages, et ces deux vieux débris rivalisent entre eux. La plus portière des deux n'est pas celle qu'on pense, et je serais bien embarrassé de dire à laquelle il convient de décerner le grand cordon.

Si j'avais une situation de fortune qui me permît de recevoir, je m'offrirais de temps à

autre la satisfaction de réunir ces deux écrivains sur le pas de ma porte, et je passerais



de bien douces soirées à les entendre échanger leurs souvenirs sur l'époque lointaine où

florissaient la regrettée Mme Pochet et son amie Mme Gibou. Ah ! ma bonne ma chère, ma bonne ma chère, je vous assure qu'il n'y aurait pas moyen de s'ennuyer une minute dans ce petit cénacle !

Pour le moment, M. de Pontmartin potine entre les colonnes du *Correspondant* ; le dernier numéro se recommande à l'attention par une actualité saisissante : une anecdote grosse de révélations et qui nous paraît venir fort à propos pour éclairer la Justice sur les assassins du préfet Barrême.

Il s'agit d'un dîner chez Mme Chauffard, en 1854 ; le critique des *Samedis* y assistait en compagnie de diverses notabilités, quand se produisit un incident dont la gravité n'échappera à personne :

Je connaissais, dit M. de Pontmartin, je connaissais tous les convives, excepté un jeune homme de vingt-cinq ans environ, vêtu de noir, d'une tenue très correcte, d'une figure régulière et doucereuse.

Après le potage, dans ce moment de silence qui prélude au premier service, ce jeune homme, qui était pourtant chaussé d'escarpins, s'écria à propos de bottes : « Vous savez? on n'achète plus « la *Gazette de France* que le vendredi soir, à cause « de l'article hebdomadaire d'Arthur de Boissieu. » Là-dessus un tel froid que la remoulade du turbot se changea immédiatement en glace pistache et vanille. J'allais répondre : « L'on a bien raison ! » Joseph Autran ne m'en laissa pas le temps. Il se leva, se redressa de toute sa taille et, courroucé, frémissant, superbe : « Eh bien! moi, monsieur, « dit-il, j'ai bien mauvais goût : je ne l'achète que « le samedi soir pour la causerie littéraire de M. de « Pontmartin! »... Jusqu'à la fin du dîner on resta sous l'impression d'un insupportable malaise.

« Et maintenant, ajoute l'auteur des *Mémoires*, voulez-vous savoir le nom de ce convive intempestif qui mettait ainsi les pieds dans le plat, au risque de me faire sortir de mon assiette? — C'était M. Jules Barrème, alors avocat à la Cour de cassation, depuis lors préfet des Deux-Sèvres, puis préfet de l'Eure, puis victime du mystérieux assassinat du pont de Maisons. »

Voilà un document judiciaire dont l'adjonc-

tion au dossier de l'affaire Barrême nous paraît inévitable, et l'on verra peut-être dans un avenir peu éloigné le numéro du *Correspondant* figurer sur la table de la cour d'assises parmi les pièces à conviction.

Néanmoins, tout en constatant l'importance de cette pièce, nous n'aurions garde d'en tirer à la légère des conclusions offensantes pour le caractère universellement respecté de M. de Pontmartin : loin de nous la pensée d'insinuer que cet écrivain célèbre soit l'auteur de l'horrible assassinat auquel a succombé l'ancien convive de Mme Chauffard !

Quelle que soit, en effet, la persistance des ressentiments occasionnés par les blessures de l'amour-propre littéraire, nous nous refusons à croire que M. de Pontmartin ait pu se laisser aveugler par une vieille rancune au point de faire périr de ses propres mains un homme qui, somme toute, ne s'était rendu coupable d'aucun tort grave à son endroit, depuis l'année 1854.

Toutefois, il n'y a guère moyen de se dissimuler que la publication de la pièce compromettante, insérée dans le dernier numéro du *Correspondant*, impose à la Justice le devoir impérieux de porter de ce côté ses investigations.

Nous tiendrons soigneusement nos lecteurs au courant des résultats de l'enquête.

*
* *

J'espère que le respectable M. de Pontmartin ne se méprendra pas sur le sentiment auquel j'ai obéi en écrivant ces lignes, et j'aime à croire qu'il ne me fera pas l'injure de me considérer comme un vulgaire dénonciateur ; en tout cas, je suis bien certain que cet homme de lettres, qui a su conserver les traditions de la vieille courtoisie française, n'aura pas le mauvais goût de m'écrire une de ces épîtres comme notre grande tragédienne en adresse aux critiques dont les articles ont cessé de lui plaire.

Sans vouloir attacher aux écrits de Mme Sa-

rah Bernhardt une importance qu'ils ne comportent pas, nous sommes cependant obligés de constater qu'en obéissant au mouvement de mauvaise humeur que lui a dicté sa lettre d'injures au critique Bernard-Derosne, la douce Ophélie a créé un précédent des plus graves.



Comme on devait s'y attendre, cet exemple venu de haut a promptement porté ses fruits, et nous avons encore aujourd'hui à enregistrer un incident du même genre.

Dans un intéressant article sur le concours des animaux gras, le critique agricole du *Gil Blas*, notre excellent confrère M. Yorick, for-

mulait récemment, au sujet du prix d'honneur, quelques appréciations d'une sévérité atténuée par la courtoisie de la forme.

« C'est incroyable, disait notre confrère, c'est incroyable combien se répand et tend à devenir dangereuse la tendance du croisement anglais. Si l'on n'y prend pas garde, le durham, par exemple, finira par altérer nos races sans aucun résultat pratique.

. . . .

« Ainsi le prix d'honneur, intitulé Durham-Nivernais par son propriétaire (poids 1,050 kilogrammes), n'est autre chose qu'un auvergnat croisé Durham : l'animal n'est pas irréprochable; mais le fait seul de sa double origine, qui ne saurait échapper à aucun œil de connaisseur, était de nature à éveiller les susceptibilités du jury. »

Je vous laisse à juger si quoi que ce soit dans ces lignes outrepassait les droits de la critique; il n'en est pas moins vrai que la personnalité considérable à qui elles étaient adressées s'en est vivement émue et que

M. Yorick a reçu dans la matinée un billet ainsi conçu :

Abattoirs de la Villette.
Paris, le 3 mars 1886.

Votre article est de mauvaise foi. Vous êtes un malhonnête homme, doublé d'un imbécile.

Anatole,
Bœuf d'honneur,
Membre correspondant
de la race bovine de Durham.

Une rencontre paraît inévitable entre notre confrère Yorick et M. Anatole ; ce dernier ayant le choix des armes, en qualité d'offensé, demandera probablement la corne de combat.

Nous ne reculerons devant aucune tentative pour arranger cette malencontreuse affaire.



VIII

Plus d'avocats. — La crèdulopathie.
Conseils aux âmes affaiblies.

Deux des classes les plus importantes de la société française sont gravement compromises, — l'Ordre des avocats, en butte aux menaces de la politique, et la Faculté de médecine, en proie aux empiétements de la religion. La Chambre des députés va prochainement discuter, sur l'initiative de M. Michelin, une proposition tendant à abolir le monopole des avocats ; quant aux médecins, il est fortement question de les remplacer par les apôtres d'une secte qui s'épanouit actuellement dans la Suisse protestante.

La suppression du monopole de l'avocasserie ne présente, au premier abord, rien



de bien inquiétant ; il ne s'agit pas, en effet, d'une de ces institutions nécessaires sans lesquelles il n'y a plus de société possible, et l'on a tout lieu de penser que notre chère humanité se passerait facilement de ces orateurs patentés dont le verbiage a valu à leur corporation le nom de Barreau, qui évoque

immédiatement l'image des perroquets vociférant sur leurs perchoirs.

Aussi bien le pauvre monde serait médiocrement éprouvé par la perte de ces défenseurs, qui mettent beaucoup plus souvent



leur éloquence au service du bonneteur et de l'escarpe que de la veuve et l'orphelin.

D'autre part, leurs longues robes noires et

les sombres cartonnages dont ils s'affublent en manière de toques sont des déguisements indignes de notre civilisation et dont la présence ne saurait plus devoir être tolérée qu'au bal des Incohérents, où tout appelle ces clodoches accoutumés à faire des cavaliers seuls oratoires en dansant devant un buffet — sur lequel il n'y a généralement pas d'autres consommations que les têtes assoupies des juges et du président.

Enfin, ne l'oublions pas, c'est à ces toquards que nous devons la conférence Molé-Tocqueville, ainsi nommée sans doute parce que des bons jeunes gens passent leurs soirées à y faire du parlementarisme en toc et en ville.

Pour toutes ces causes et bien d'autres, il est infiniment probable que l'opinion publique se fera un véritable plaisir d'abandonner le Barreau au zèle exterminateur de l'insatiable Michelin. Il est donc fort possible que l'Ordre des avocats soit prochainement dépourvu du

privilège auquel il doit ses moyens d'existence, et ce n'est pas sans une certaine angoisse qu'on se demande ce qu'il adviendra de cette multitude de citoyens dans la force de l'âge brusquement jetés sur le pavé.



Chercheront-ils du travail dans l'agriculture qui manque de bras, ou dans la littérature qui manque de têtes? Ou bien s'offriront-ils en masse pour remplacer les grévistes de Decazeville au fond de leurs puits, dans lesquels ils auront, pour la première fois peut-être, une chance de rencontrer la Vérité?

Il y a là un péril social, malheureusement incontestable pour quiconque se souvient que les insurrections de 1848 furent occasionnées

par le licenciement des ateliers nationaux, de même que la Commune eut pour point de départ la brusque suppression des trente sous quotidiens de la garde nationale.

Dieu veuille que l'abolition du monopole des avocats n'ait point d'aussi désastreuses conséquences pour notre pauvre pays !

La crise qui menace la médecine est d'un tout autre caractère ; il s'agit d'une nouvelle doctrine religieuse, la secte de la *Guérison par la foi*, qui possède déjà un organe important, publié à Genève sous ce titre à sensation : *le Dieu qui te guérit*.

La *Semaine religieuse de Genève* publie, à ce sujet, dans son numéro du 30 janvier, d'intéressants détails sur cette école nouvelle, dont elle repousse les principes tout en admettant la « réalité d'un certain nombre de ces guérisons extraordinaires, avec le vague, mais consolant espoir qu'elles rentrent dans la catégorie des œuvres divines ». Nous nous plaisons également à l'espérer.

La doctrine de la *Guérison par la foi* repose tout entière sur le principe fondamental que voici :

« La maladie ne rentrant pas dans l'ordre naturel de la création, mais étant la conséquence fatale des péchés de l'Humanité, doit être détruite par le Sauveur comme toutes les œuvres du diable. Jésus-Christ est, en effet, venu délivrer les siens, non seulement du mal social, mais encore de son châtiment physique : il est le médecin du corps et de l'âme. »

Nous nous permettrons simplement de faire observer qu'aux termes de la législation actuelle, le Sauveur serait impitoyablement poursuivi pour exercice illégal de la médecine.

Autre dogme :

« 2° Dieu destinait à ses enfants une plénitude de vie, de santé et de force, en vue de la carrière qu'ils ont à fournir ici-bas, et il entend les garantir par la sanctification de tous les résultats du péché originel ou actuel. Dieu ne veut donc jamais que le chrétien fidèle

meure autrement que par accident ou de vieillesse, ni qu'il souffre des infirmités corporelles qui atteignent les inconvertis et les croyants imparfaitement sanctifiés. Si le chrétien tombe malade, c'est donc une preuve qu'il n'est point encore entièrement purifié, c'est-à-dire qu'il n'est point arrivé à cet état supérieur où l'on s'abstient absolument de toute violation consciente d'un devoir connu. « Je rougirais de honte, a dit, dans une assem-
« blée publique, le Rév. John Allen, si je me
« sentais une infirmité corporelle quelconque ! »

Le fait est qu'il y a de certaines infirmités dont on est exposé à rougir devant le monde, en dehors de toute espèce de préoccupation religieuse ; nous sommes heureux de penser que le Rév. John Allen en est exempt et nous n'insisterons pas sur cette thèse sublime que nous ne saurions trop recommander aux méditations de notre spirituel confrère Armand Silvestre.

Passons au troisième verset :

« 3° Aussitôt que, par un acte décisif de

renonciation absolue au péché et de consécration de son être tout entier à Dieu et à Christ, le chrétien malade se confie et s'abandonne au Seigneur pour son corps comme pour son âme, la vie d'En-Haut devient sa vie, la vertu physique pénètre son corps, et il peut et doit se considérer comme guéri. »

Traitement facile à suivre en secret, même en voyage.

Cet article important, qui résume en quelques lignes toute la thérapeutique de la guérison par la foi, est utilement complété par un paragraphe additionnel :

« 5° Une fois cet acte décisif accompli, le chrétien doit croire, d'après la promesse du Seigneur, que sa maladie est vaincue et qu'il est en voie de guérison, quelles que puissent être d'ailleurs les apparences contraires, et dût la manifestation sensible de cette guérison se faire attendre des années. »

On peut seulement reprocher à ce précepte d'être d'une application difficile pour certains

valétudinaires parmi lesquels il nous suffira de citer les personnes atteintes du rhume de cerveau, les chauves et les culs-de-jatte.

Nous arrivons enfin au dernier chapitre du formulaire de la *Guérison par la Foi*, — c'est celui qui menace le plus directement la Faculté de médecine :

« 7° Recourir, pour la guérison de ses propres maladies ou des maladies de ses proches, aux médecins humains et aux remèdes naturels, c'est faire preuve d'une insuffisance de foi. De la part d'un chrétien éclairé, qui aspire à la perfection, une faiblesse, une infériorité de ce genre doit être envisagée comme une véritable infidélité, comme le fruit d'une tentation de Satan. »

Nous avons pensé que nos lecteurs nous sauraient gré de mettre à leur portée ces quelques conseils d'hygiène pratique qui nous paraissent de nature à rendre les plus grands services.

Il est du reste infiniment probable que la

Guérison par la Foi ne tardera guère à se vulgariser par une publicité bien comprise à la quatrième page des journaux, et nous lirons avant peu, sur toutes les feuilles en vogue, une petite réclame dans le goût de celle-ci :

CABINET JÉHOVAH Guérison radicale et prompte de toutes les affections récentes ou invétérées, sans médecins ni pharmaciens.

ECZÉMA, VICES DU SANG, FIÈVRES, CALVITIE, GOUTTE, OEILS-DE-PERDRIX

Consultations de midi à minuit et de minuit à midi. Nombreux certificats.

ON TRAITE PAR CORRESPONDANCE.

N.-B. — *Exiger le véritable nom.*

La voilà bien, la médecine de l'avenir !



IX

Nous marions Bragance.
Le parlement portugais lésine sur la dot.
Tout s'arrange au dénouement.

Les Portugais sont toujours gais : ils viennent de représenter, sur le théâtre de leur parlement, une opérette à laquelle il manque seulement un peu de musique de Lecocq pour être reçue chez Brasseur. L'intrigue est mouvementée, les situations sont piquantes et cela finit par un mariage; voilà du théâtre et du bon théâtre; on y trouve même la scène à faire, avec tout ce qu'il faut pour réjouir le cœur de Francisque Sarcey.

Le premier acte se passe en France, de nos jours; une ambassade, dans le genre de celle qui fait la joie et l'ornement des *Brigands* d'Offenbach, vient à Paris demander au comte de ce nom la main de la jeune princesse

Amélie pour le duc de Bragance, héritier présomptif du trône de Portugal.

Le père de la jeune fille accueille l'ambassade avec une grande bienveillance et se déclare



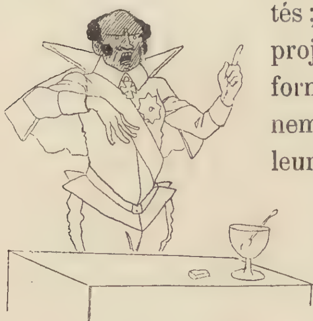
extrêmement flatté de sa démarche; il demande seulement quelques jours de réflexion, — histoire d'aller aux renseignements; — les notes sont excellentes : au bout d'une semaine ou deux, grâce à la célérité des agences, on

apprend que le futur est un excellent sujet, qui ne doit rien dans son quartier et appartient à une excellente famille, dont le chef exerce une souveraineté absolue sur les terres et les eaux de Portugal.

Il ne reste plus, dès lors, à s'entendre que sur la dot; les ambassadeurs proposent un chiffre que la famille d'Orléans discute uniquement pour la forme : après s'être tenu quelque temps à une cinquantaine de mille francs d'écart, on finit par trancher la poire en deux et le président de la délégation portugaise tope dans l'auguste main du comte de Paris, le mariage est décidé ; — duo des fiancés, chœur des nations amies et de la presse européenne. Rideau.



Au deuxième acte, nous sommes transportés en Portugal, dans l'hémicycle des délibérations parlementaires : le baryton, ministre des finances, ouvre la scène par une cavatine à l'adresse des députés ; il leur annonce les projets matrimoniaux formés par le gouvernement et fait chaleureusement applaudir le couplet patriotique où il démontre que la prospérité de la nation portugaise est intimement liée au succès de cette alliance. (Bis, rappels, bouquets et reprise par les chœurs.)



C'est alors qu'apparaît le traître : el senor député Pedroso, basse chantante, s'avance vers la rampe, au milieu de l'émotion générale ; il débute par un récitatif dans lequel

il affirme ne voir aucun inconvénient à ce que le duc de Bragance épouse la fiancée de son choix, si cette union convient aux deux familles. Puis, sur quelques notes de contrebasse, il entonne d'une voix sombre le grand morceau budgétaire, dont voici le thème : la situation est grave, les finances périclitent, le peuple murmure et les huîtrières sont dans le marasme ; refrain : C'en est fait du Portugal, si la Chambre vote les crédits demandés pour la dotation. (L'orchestre joue le mélodrame.)



Vive agitation dans les chœurs ; des groupes

se forment et discutent *con furore*; septuor



du conseil des ministres; la toile tombe sur un finale très mouvementé.

Le dernier acte nous ramène à Paris, dans les appartements du comte de Paris : intérieur

moderne, d'une mise en scène simple, mais de bon goût, comme dans les comédies de M. Legouvé : porte au fond; fenêtres au côté cour; côté jardin, une cheminée surmontée d'une pendule en aluminium représentant la *Prise de la Smala*; sous des globes, un parapluie et le sabre d'Adb-el-Kader. Trône, fauteuils, chaises; une table et tout ce qu'il faut pour régner.

LE COMTE DE PARIS, dans un soupir.

Sans dot!

M. BOCHER.

Plaît-il? monseigneur.

LE COMTE DE PARIS.

Je dis : sans dot!... Monsieur Bocher, avez-vous vu jouer les *Brigands?*

MONSIEUR BOCHER.

J'ose l'affirmer, monseigneur. (Fredonnant, avec un laisser aller qui n'exclut pas le respect) : J'en-

tends un bruit de bottes, de bottes, de bottes. de bottes, de bottes...



LE COMTE DE PARIS.

Fort bien, mais ce que je voudrais entendre, c'est un bruit de dot, de dot, de dot..., et, comme dans les *Brigands*, le gouvernement portugais fait quelques difficultés à verser les trois millions!

M. BOCHER, inquiet.

Est-ce que par hasard il aurait M. Léonce pour ministre des finances?

LE COMTE DE PARIS.

Non; mais c'est plus grave encore : le parlement menace de refuser la dotation. — Cette union est impossible!

M. BOCHER, imitant la voix de Baron.

Oh! que c'est grave!

LE COMTE DE PARIS.

Bocher, veuillez prendre la plume et expédier à S. A. R. le duc de Bragance une dépêche chiffrée ainsi conçue : « Paris, 25 mars. — Tout est rompu, mon gendre! »

ENTRÉE DES CHŒURS.

Infortuné duc de Bragance,
Malgré toute ton élégance,
Jamais, jamais, jamais en France,
Tu ne pourras entrer dedanssse
La famille des d'Orléanssse,
Si ton ministre des finances
N'a son vote de confiance.

Rumeurs au fond de la scène ; des servi-



teurs amènent un postillon qui se débat en chantant, air connu : *C'est un*

courrier de cabinet. Il apporte dans sa giberne un télégramme de l'Agence Havas, contenant les résultats du vote de la Chambre



portugaise : après une discussion qui n'a pas pris moins de trois séances, la dotation a été votée par 70 voix contre 14.

LE COMTE DE PARIS.

Bocher, veuillez prendre la plume et adres-

ser à S. A. R. le duc de Bragance une dépêche chiffrée ainsi conçue : « Tout est rabi-Bocher, mon gendre ! »

M. BOCHER, imitant la poésie d'Émile Augier.

O père de famille, ô poète, je t'aime !

(Applaudissements sur plusieurs trônes.)

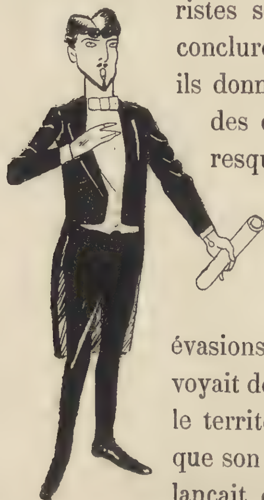


X

On a perdu Gayarré.
Talazac à l'assaut de Saint-François-de-Sales.
Miousic.

Il y a eu beaucoup de musique dans l'air et beaucoup de musiciens dans les chroniques pendant le carême ; ces messieurs ont fait du bruit jusqu'au fond des édifices les plus sacrés : tandis que Listz emplissait les voûtes de Saint-Eustache des sons harmonieux de sa *messe de Gran*, qui n'a rien de commun qu'une apparence de nom avec la grand'-messe, Talazac ébranlait aux accents de sa colère les arcades de Saint-François-de-Sales et, profitant du tumulte, Gayarré s'en allait à l'anglaise vers les pays du soleil.

L'illustre ténor a brusquement disparu au moment même où il devait débuter à l'Opéra lundi dernier, et quelques courriéristes se sont empressés d'en conclure qu'il avait pris la fuite : ils donnaient même à ce sujet des détails tellement pittoresques que le public se croyait en présence d'un récit appelé à figurer honorablement dans l'histoire des évasions célèbres : on entrevoyait déjà le ténor réfugié sur le territoire de Monaco, tandis que son directeur, M. Gailhard, lançait dans toutes les directions des télégrammes avec le signalement du fugitif, et quelques esprits timorés semblaient déjà redouter un conflit franco-monégasque, dans le cas où le gouvernement de Monte-Carlo viendrait à refuser l'extradition du coupable.



Grâce au ciel cette émotion a été de courte durée, et le *Figaro* a fait renaître le calme dans l'opinion publique en annonçant que Gayarré était tout bonnement parti pour Arcachon, en vertu d'une ordonnance médicale et non seulement avec l'autorisation de son directeur, mais encore avec ce directeur lui-même. Ils reposaient tranquillement au sein de la belle nature et tout faisait espérer que l'Académie nationale de musique reverrait sous peu de jours le pensionnaire et son directeur que les Espagnols appellent Gailhardo, pour le distinguer de Gailharré.

On frémit en songeant que si ce dernier avait un frère aussi ténor que lui, nous serions obligés de l'intituler Gayarré-Dièze pour éviter toute confusion ; il est vrai que cela ne saurait aucunement l'empêcher d'être un garçon « bécarre » si la fantaisie lui en prenait.

*
* *

L'affaire de Talazac est d'une bien autre gravité ; notre grand poète Boileau serait seul

capable de chanter dignement cette épopée dont les principaux traits évoquent nécessairement le souvenir du *Lutrin*.

Il s'agit, en effet, du siège d'un orgue, dans lequel Talazac a tenté de s'introduire par la violence : après un assaut en règle, l'assiégeant a été repoussé avec pertes et obligé de se replier devant la supériorité numérique de l'ennemi.

Le *casus belli* était des plus minces, comme cela se produit si souvent à l'origine des guerres les plus désastreuses : sollicité de chanter au mariage de Mlle Gounod, l'excellent ténor de l'Opéra-Comique gravissait péniblement les degrés qui conduisent à l'orgue de Saint-François-de-Sales, quand il fut arrêté brusquement par un homme d'église, qui lui barra la porte en disant : « Il y a quelqu'un ! »

Le sympathique artiste pensa qu'il suffirait de décliner son nom pour obtenir l'entrée du sanctuaire ; c'est alors que s'engagea entre Talazac et l'homme noir un dialogue dont voici les grandes lignes, sinon le texte précis :

— Je suis Talazac.

— Qu'est-ce que vous me chantez ?

— L'*Ave Maria* de Gounod !

— Faites-moi voir votre laissez-passer, si vous l'*ave*.

Talazac ne voulut pas en entendre davantage ; il répondit simplement par un de ces *zut* de poitrine dont il a le privilège et courut avertir Gounod, lequel dépêcha son jeune fils ; inutile démarche ! Impatienté par tant de négociations vaines, le ténor finit par se décider à ouvrir les hostilités : en quelques coups d'é-



paule, il ébranla la porte qui ne tarda pas à céder sous ce bombardement ; les assiégés



comprirent alors que le moment était venu de faire une sortie en masse, et, accablé par le nombre, l'assaillant, mal défendu par un parapluie de petit calibre, fut violemment culbuté du haut de l'escalier.

Il n'y avait plus rien à attendre que d'un blocus, mais Talazac n'était pas suffisamment en nombre pour investir la place à lui tout seul ; force lui fut donc de lever le siège et de rentrer dans ses foyers.

Cet épisode des guerres de religion nous ramène aux plus mauvais jours de notre histoire, et je crains d'y voir le prodrome inquiétant d'une Saint-Barthélemy qui se trame dans l'ombre ; demain, aujourd'hui peut-être, la cloche de Saint-François-de-Sales va donner au dernier coup de minuit le signal d'un épouvantable massacre qui remplira la Seine de cadavres ; aussi bien, dans le *Benedictus* chanté par la maîtrise au mariage Gounod, j'ai cru reconnaître les accents farouches de cette *Bénédiction des Poignards* qui, le même soir, retentissait si douloureusement aux oreilles des spectateurs du théâtre Cluny.

Toujours est-il que voici la guerre déclarée entre l'Opéra-Comique et l'Église : le chapitre de Saint-François-de-Sales met à prix la tête

de Talazac, accusé de s'être violemment introduit dans le sanctuaire pour y jeter le désorgue ; — d'autre part, le directeur de l'Opéra-Comique vient de lancer un mandement qui met les églises en interdit et menace de l'excommunication majeure quiconque, parmi ses artistes, entrerait en relations avec l'ennemi pour une messe de mariage ou toute autre cérémonie à musique.

Quelle que soit la solution de ce grave différend, il faut espérer du moins que les peuples en tireront un grand enseignement : puissent-ils enfin comprendre que la place des comédiens est sur les planches, et que les sanctuaires du culte ne doivent pas entrer en concurrence avec les salles de spectacles ! Et les choses seront ainsi rétablies en leur place.

Que chacun fasse son métier, les ouailles seront mieux gardées !



XI

Encore Michelin.
La droguerie libre dans l'État libre.
Éloge des huissiers.

La corporation des huissiers, déjà si ébranlée par la main nerveuse de Mlle Thérèse Bréval, est actuellement en péril mortel : un projet de loi suspendu sur le bureau du parlement, où il ne tardera pas à se poser, la menace d'une suppression radicale et prompte.

L'initiative de cette proposition est due à M. Michelin, l'infatigable réformateur dont le silence inquiétait depuis quelques mois le monde politique : M. Michelin se recueillait; au sein d'une profonde solitude, il élaborait les plans d'une réorganisation générale de la

société moderne sur des bases absolument nouvelles ; enfin, sorti de sa retraite, il s'est décidé à parler et un reporter du *Gaulois* a



sténographié ses paroles, dans une de ces *interviews* où excellent les disciples d'Arthur Meyer.

« Vous savez, a dit en substance le législateur, que j'ai déjà déposé une proposition tendant à supprimer l'ordre des avocats ; ce n'est là que le prélude de ma réforme judiciaire : je veux maintenant abolir les huissiers et les avoués; mais ce n'est qu'un commencement; nous supprimerons ensuite le conseil d'État, le conseil de préfecture, les cours d'appel et une partie des tribunaux d'arrondissement. Après quoi nous passerons aux docteurs en médecine. »



Reste à savoir si, après avoir tout aboli conformément au désir de M. Michelin, la Chambre des députés aura enfin la logique de

se supprimer elle-même, — ce qui apporterait, aux yeux de bien des gens, une large compensation à la perte des huissiers, des avocats et même des conseils de préfecture.

Nous arriverons ainsi graduellement et sans secousses à la réalisation du fameux projet de loi imaginé jadis par Henri Rochefort et conçu en ces termes : « Article Ier. Il n'y a rien. — Article 2. Personne n'est chargé de l'exécution du présent décret. » Ce n'est plus maintenant qu'une affaire de temps.

*
* *

Pour ce qui concerne les avocats, M. Michelin estime avec quelque apparence de raison qu'il n'est pas juste de laisser à une catégorie spéciale de citoyens le monopole de la défense des accusés et il ajoute cette réflexion fort sensée : « Si, moi prévenu, il me plaît de me disculper moi-même ou bien de charger de ce soin mon concierge, auquel je reconnais un certain talent oratoire, j'entends

en être libre ! » Voilà certes un argument



après lequel il ne reste plus à dire que : « Parlez, ô concierge ! »

Quant aux huissiers, M. Michelin ne songe pas un seul instant à investir les portiers de leurs délicates fonctions, ce qui offrirait cependant aux créanciers de précieuses garanties ; il se contente d'en charger les greffiers des tribunaux, jusqu'au jour où les greffiers seront eux-mêmes abolis.

Et tout permet d'espérer que, d'ici-là, les créanciers eux-mêmes auront été définitive-

ment supprimés par une bonne loi, ce qui simplifiera notablement la question sociale.

Restent les médecins, dont le privilège choque le libéralisme de M. Michelin, qui revendique le droit de faire appel aux rebouteurs pour les soins de sa santé : grâce à lui, l'exercice de la profession médicale ne tardera pas à devenir aussi libre que l'art du pédicure et tous les garçons de bain seront



autorisés par les lois à pratiquer des amputations et à faire des expériences de thérapeuthique sur le tube digestif de leur clientèle. La pharmacie elle-même verra tomber enfin

les chaînes qui l'entravent et nos grandes épiceries, comme la maison Félix Potin, et même les vastes magasins du *Bon Marché*, ouvriront un rayon spécial de droguerie où seront débitées, aussi librement que la cassonade et le madapolam, les potions arsenicales ou opiacées dont quelques gouttes suffisent pour libérer l'âme d'un citoyen !

Tels sont les vœux de M. Michelin, et c'est à quoi il occupe ses veilles. Je vous demande un peu si cela ne vaut pas mieux que de passer le temps à changer les noms des rues de Paris comme il en usait naguère au conseil municipal.

Du reste, les huissiers peuvent dormir tranquilles, car il passera bien du papier timbré sous leurs yeux avant que les propositions de M. Michelin soient votées par la Chambre; aussi bien la majorité du parlement ne peut guère refuser sa protection à ces estimables officiers qui savent, à l'instar des membres du centre gauche, rester toujours ministériels en dépit des changements de cabinets.

On est, du reste, obligé de reconnaître que les huissiers ont du bon et que leur place est marquée dans toute société bien organisée : ils font marcher le commerce du papier timbré qui est d'une si précieuse ressource pour les finances de l'État, — alimentent les comptoirs de l'hôtel Drouot qui, sans eux, péricliterait promptement faute de denrées; — ils jettent dans la vie des personnes affligées de dettes un imprévu qui tient l'esprit en éveil et fait agréablement diversion à la tristesse des préoccupations pécuniaires. Enfin, le nombre est grand des gens auxquels ils rendent service, en venant



les réveiller le matin à l'heure où les affaires appellent le travailleur au dehors.

Pour ces raisons et pour bien d'autres, il me semble qu'au lieu de déclarer la guerre à ces pauvres huissiers, il serait mieux de faire quelque chose pour leur encouragement : des expositions publiques, des concours, voire des courses plates ou à obstacles, seraient certainement utiles à l'amélioration de cette race, et j'aime à penser que, tôt ou tard, l'un de ces philanthropes qui ne reculent devant aucun sacrifice posthume en faveur de l'humanité prendra le sage parti de créer une fondation annuelle au profit de l'huissier le plus habile en l'art délicat d'opérer la saisie-foraine ou même la saisie-brandon.

Et pourquoi ne créerait-on pas un prix de Rome pour les huissiers qui débutent : il y en a bien un pour les élèves peintres !

En somme, la seule chose que l'on s'accorde à reprocher aux huissiers, c'est l'abondance et la facilité de leurs bénéfices ; il est

malheureusement incontestable que le plus petit acte en prose leur rapporte des droits d'auteur considérables; mais si l'on songe aux recettes produites par une pièce en quatre actes telle que le *Maître de forge*, on est obligé de reconnaître que le tarif des officiers ministériels n'a rien d'exorbitant au prix où sont les choses.

Et puis, c'est une bien douce consolation de penser qu'il y a des gens qui gagnent largement de quoi vivre avec leur plume.



XII

Pourquoi l'on expulse les princes.
Heureuses les familles qui n'ont pas régné sur la France.
Les landaus de l'étranger.

Tous les ans, vers l'époque du Derby de Chantilly, quelques personnes éprouvent un pressant besoin d'expulser les princes.

Peut-être ne faut-il voir là qu'une simple coïncidence ; il est fort possible, en effet, que cette crise annuelle soit uniquement attribuable à des causes climatériques ; j'inclinerais cependant à penser que la présence de divers membres de la famille d'Orléans dans la tribune d'honneur du pesage de Chantilly doit être pour quelque chose, sinon pour tout, dans l'affaire, et que l'apparition de ces

figures princières fait brusquement déborder



les vieilles haines qui bouillonnent dans le sein du public de la pelouse.

Il est bien douloureux pour un vieux démocrate, — fortement culotté par la défaite imprévue de Sakountala, — de penser que le duc de Chartres, grâce aux relations dont il dispose, a vraisemblablement profité du « tuyau » et ponté quelques joyeux louis sur la victorieuse *Presta* dans le *Prix de Diane !*



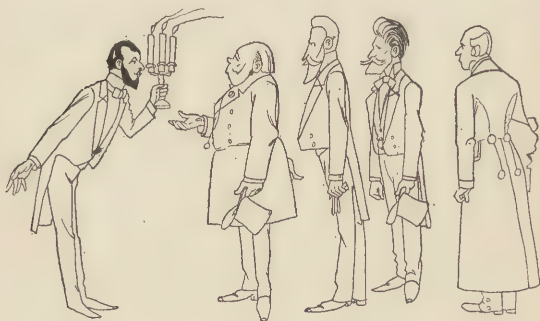
Un tel soupçon suffirait à lui seul pour expliquer le reproche de conspiration à l'intérieur, sur lequel était basée la demande d'expulsion des princes.

Et le fait est qu'il ne paraissait guère y avoir d'autre grief sérieux à invoquer contre leur séjour sur le territoire français ; tout se résumait en cette question dont l'importance n'échappera à personne : « La famille d'Orléans était-elle ou non dans le tuyau de ce *Prix de Diane*, où le Dieu des Hippodromes a si cruellement éprouvé les parieurs en leur posant un Lupin ? »



L'enquête ouverte par les soins de M. de Freycinet n'a pas fait complètement la lumière sur ce point obscur de l'histoire de France, et nous ne savons pas encore à quoi nous en tenir sur les agissements des d'Orléans. En tout cas, on doit reconnaître que les princes n'abusaient pas habituellement des manifestations que leur reprochent M. Germain Casse et les autres expulsionnistes ; le pesage de Chantilly était à peu près le seul

endroit où ils se produisaient quelquefois en public, et tout le monde sait qu'ils s'abstenaient scrupuleusement de paraître dans la



tribune officielle de Longchamps, où M. Grévy se serait pourtant fait un véritable plaisir de les recevoir. On ne les voyait pas davantage aux Suburbains.

Ils ne se montraient jamais aux samedis du Cirque ni aux vendredis de l'Hippodrome, et il n'y a pas d'exemple qu'on les ait vus aux Biberons, chez Larue.

Cette réserve méritoire est en contradiction formelle avec les imputations de la presse

avancée qui, selon le *Matin*, dont l'impartialité n'est un secret pour personne, « se plaignait de n'entendre parler que de *princes* et de *fêtes royales!* »

On reprochait donc aux princes de trop faire parler d'eux — et d'Eu... (font quatre, disait feu Barrême); et si l'on n'allait pas jusqu'à les accuser ouvertement de faire la fête, ce qui ne pouvait entrer dans l'esprit de personne, on se rattrapait en les incriminant pour la réception donnée à l'hôtel Galliera en l'honneur du mariage de la princesse Amélie.

Telle est, en effet, la liberté dont jouissent actuellement les familles, celles du moins qui ont eu la faiblesse de régner sur la France à un moment donné : on ne leur permet même plus de marier leurs filles et de donner à cette occasion une petite sauterie de famille.

Étonnez-vous donc après cela que le pays soit en proie à cette dépopulation croissante dont le recensement nous signale périodiquement les progrès !

« On se plaint, disait le *Matin*, de l'orgueilleuse *joie* où le succès de la réception de l'hôtel Galliera a plongé les feuilles monarchistes. » Et voilà pourquoi les rabat-joie de la démocratie adjuraient M. de Freycinet d'envoyer la princesse Amélie se faire marier ailleurs ; heureux encore qu'ils n'aient point poussé l'indignation jusqu'à exiger qu'on débaptisât, comme une simple rue, la station thermale d'Amélie-les-Bains, dont le nom abhorré eût fait place à la douce appellation de Louise-Michel-les-Eaux.

Il nous semble pourtant qu'on devrait savoir gré au comte de Paris du tact et de la discrétion dont il a fait preuve en mariant sa fille à l'étranger, dans le seul but d'éviter des manifestations qui pouvaient être de nature à troubler l'ordre public.

Ce père de famille s'imposait spontanément l'obligation d'un voyage long et coûteux pour aller célébrer les fêtes du mariage à Lisbonne, dans une contrée en proie aux tremblements

de terre et aux cyclones, lorsque tout semblait indiquer de faire la cérémonie à Paris, la ville du monde la mieux organisée pour les noces et les festins. Qu'auraient dit les expulsionnistes si, au lieu de s'en aller discrètement célébrer au loin le mariage royal, la famille de la fiancée avait tout bonnement choisi l'église de sa paroisse pour la bénédiction nuptiale? A l'issue de la cérémonie, un dejeuner chez Gillet eût réuni les parents, les amis et le corps diplomatique. Puis, après le café, quelques landaus de gala auraient promené la noce autour du lac, ainsi que dans l'allée des Acacias jusqu'à la Cascade, et tout se serait terminé par un dîner monstre au *Salon des Familles* (n'ayant jamais régné sur la France), dans le parc de Saint-Mandé. Il y aurait eu probablement au dessert quelques couplets égrillardo-factieux, où les journaux républicains auraient trouvé matière à faire de la copie ; leurs récriminations sur les « fêtes royales » eussent enfin rencontré quelques apparences d'arguments

et, dès le lendemain, l'expulsion des princes était un fait accompli.

Ce lendemain de noce aurait été totalement dépourvu de gaieté ; le comte de Paris a eu la sagesse de le comprendre et c'est pourquoi il a emmené sa fille se marier chez les Portugais, qui ont, comme chacun sait, le mérite d'être toujours gais, même quand on leur donne des fêtes et qu'elles sont royales.

Cela n'a pas empêché M. de Freycinet d'expulser, comme une vulgaire Mlle de Sombreuil, cette famille d'Orléans qui n'avait pourtant jamais, que je sache, entretenu des relations coupables avec le député Vergoin.

Il est vrai que nous attendons encore les graves révélations de l'enquête ; mais, patience, nous apprendrons peut-être un jour que la disparition du fameux chronomètre anticlérical de M. Francisque Sarcey figure au dossier des agissements de la branche d'Orléans.

XIII

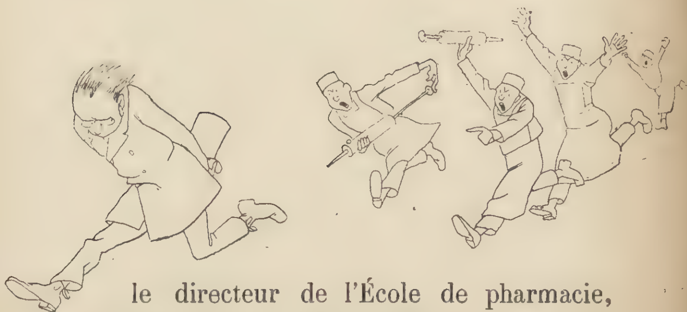
Troubles à l'École de pharmacie.
Chatin s'amuse.
Vive la Pologne, Monsieur !

La pharmacie française est en proie aux luttes intestines : on a dressé des barricades de bocaux dans la cour de l'École, et toute une artillerie de matassins s'est mise en batterie sur les hauteurs du grand amphithéâtre. Les fondements de la société ont été menacés et c'est miracle qu'il n'y ait point eu des bouillons de sang versé ; un seul coup de clysopompe tiré par un fanatique pouvait occasionner d'irréparables malheurs.

Grâce au ciel, tout s'est borné à des cris séditieux et à quelques coups de canne dont

les principaux ont été reçus par un professeur de Montpellier, qui n'avait rien à faire dans cette galère. Ce jeune maître a été cruellement puni dans sa chair d'avoir abandonné celle où devaient le retenir les devoirs de son professorat.

On connaît la cause de tous ces désordres :



le directeur de l'École de pharmacie, M. Chatin, était graduellement arrivé à une telle impopularité que l'indignation des masses réclamait à grands cris sa déchéance ; et comme, avec une obstination rare, il refusait d'abdiquer, on se disposait tranquillement à le Watriniser, conformément aux règles en usage dans les bassins houillers ; poursuivi

par une armée de jeunes apothicaires, il eut toutes les peines du monde à protéger ses derrières contre l'effervescence de la foule qui ne parlait de rien moins que de lui infliger le supplice du pal, ou tout au moins ses horreurs préliminaires, à titre de premier avertissement.

Les choses en vinrent à ce point que le gouvernement fut obligé de reconnaître la nécessité d'une intervention énergique. On songea tout d'abord à envoyer des troupes sur le lieu des désordres, comme à Decazeville, mais les exigences du carrousel en préparation ne permettaient pas de disposer d'un effectif suffisant, et il fallut se contenter de fermer l'École de pharmacie, comme on fait pour les brasseries à femmes où il y a eu du tapage et pour les tripots signalés à l'attention de la police par des tirages excessifs.

Il fut même un instant question d'étendre cette mesure d'ordre à toutes les pharmacies de première classe, sous le prétexte assez

judicieux que la plupart d'entre elles donnent asile à des élèves dont les mauvais sentiments à l'endroit de M. Chatin ne sont un secret pour personne. Mais au dernier moment on recula devant une mesure aussi rigoureuse, qui menaçait de priver pendant de longs jours notre pauvre cité des produits pharmaceutiques auxquels elle a droit ; le président du conseil des ministres est digne des plus grands éloges pour la modération dont il a fait preuve en cette grave occurrence.

Heureux M. Chatin ! la fermeture de l'École lui a permis d'aller savourer en paix sous les ombrages d'une verdoyante campagne les joies si pures de l'impopularité.

Au lieu de s'esquinter le tempérament à débiter d'une voix forte, dans une salle surchauffée, ses leçons de botanique, ou à effectuer avec de la craie sur un tableau noir des dessins que le Salon des Indépendants luimême refuserait sans pitié, il a pu s'abandonner doucement aux saines distractions de

la villégiature, sarcler, biner, ramer ses choux et arroser ses petits pois, loin des tracas des villes et du bruit des écoles.

A l'heure où les professeurs des autres Facultés s'enferment dans des robes noires, par trente-cinq degrés de chaleur, pour interroger des candidats sur des matières dénuées d'agrément, M. Chatin s'abandonnait librement aux caprices de son bon plaisir ; il fréquentait le Bois, suivait les courses suburbaines et autres, accompagnait les spahis dans leur vertigineuse excursion à travers les plaisirs de la capitale et rien ne l'empêchait de s'adonner au délicat passe-temps de traduire en vers libres quelques odes d'Horace. Autant d'agréments qui lui auraient été interdits si les jeunes élèves n'avaient eu la prévenance de faire du bruit à son cours. Ce sont là des considérations que les étudiants ont le tort de ne point envisager quand ils organisent un « chahut » contre leurs professeurs.

Tandis que M. Chatin d'un côté et ses

élèves de l'autre savouraient un repos bien gagné après les luttes ardentes, une commission scolaire, présidée par M. Milne-Edwards, poursuivait laborieusement une enquête et réunissait les éléments d'un volumineux dossier où l'on rencontre diverses anecdotes dignes de figurer avantageusement dans les *Nouvelles à la main;* en voici une poignée :



M. Chatin avait reçu la visite d'un sien ami, israélite, qui désirait marier sa fille à un jeune pharmacien de la même religion.

— J'ai votre affaire! lui dit avec empressement le directeur, et, avisant un petit étudiant dont le nom ne laissait aucun doute

sur son origine sémitique, il le manda à son cabinet et l'invita à s'inscrire pour les examens de sortie. L'élève eut beau se défendre et dire qu'il n'était pas prêt, M. Chatin insista et fit discrètement comprendre à son protégé qu'il assumait toute la responsabilité de cette tentative : effectivement, le jeune homme franchit en quelques semaines les quatre épreuves qui le séparaient du diplôme de pharmacien de première classe.

Quand tout fut arrangé, M. Chatin informa son néophyte des intentions qu'il avait sur lui ; tout alla bien jusqu'au moment où l'on aborda la question religieuse ; le jeune homme était parfaitement disposé à faire un beau mariage, mais, en apprenant que les parents de la jeune fille ambitionnaient un gendre israélite, il se récria vivement :

— Mon nom est juif, exclama-t-il, mais moi je suis catholique et je ne songe point à abjurer ma foi !

En vain M. Chatin fit-il valoir une foule d'arguments : le jeune pharmacien refusa

obstinément de se faire initier par la main d'un rabbin aux mystères de la foi juive.

Il renonça au mariage, mais il garda son... diplôme.

Autre anecdote, à propos d'un examen où M. Chatin est accusé d'avoir refusé un candidat sous un prétexte de la plus aimable fantaisie ; jugez-en :

— N'êtes-vous point Polonais ? aurait-il demandé au candidat.



— Effectivement, monsieur.

— Eh bien, j'ai le regret de vous appren-

dre que vous êtes ajourné : je n'aime pas les Polonais !

La mésaventure de ce Polonais a été l'un des principaux motifs du soulèvement de l'École de pharmacie ; on trouve toujours des Polonais à l'origine de nos guerres civiles !



XIV

La déposition du roi de Bavière.
Ramollissement royal.
Dieu protège M. Grévy !

Le royaume de Bavière vient de donner à la République française une éclatante leçon de sagesse politique, en faisant voir comment une nation libre procède à l'expulsion des princes qui ont cessé de plaire.

A l'heure même où M. Madier de Montjau lançait du haut de la tribune française cette éloquente déclaration de principes : « Il faut vite se débarrasser de ce qui nous gêne, car, ainsi que le dit la grande voix populaire : Ousqu'il y a d' la gêne, y a pas d' plaisir ! » le cabinet bavarois a compris que le moment

était venu d'en finir avec l'auguste gêneur, qui persistait à demeurer sur le trône en dépit des nombreux :

Ugène,
Ugène,
Tu m'fais languir

qu'on lui chantait de toutes parts sur un air connu du *Tannhaüser*.

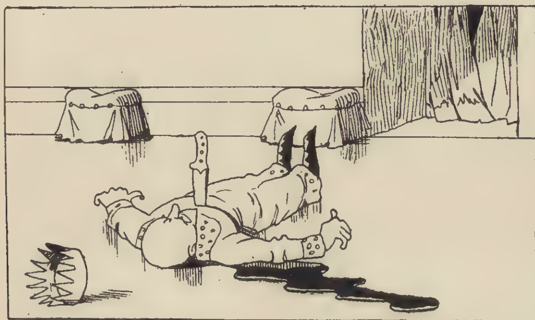
L'histoire ne connaissait jusqu'à présent que trois manières de débarrasser les peuples



des souverains qui les gênent : la prison,



l'exil



et la mort ;
— le génie bavarois vient d'en trouver une

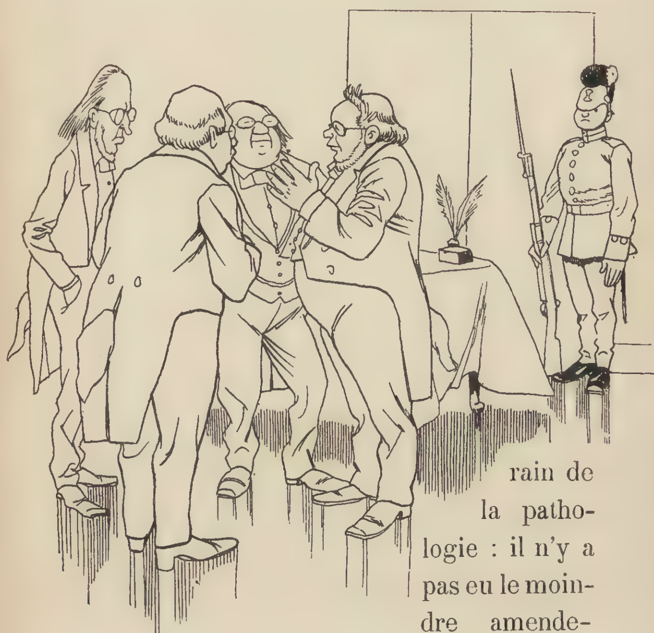


quatrième, qui est la maison de santé.



Au lieu de convoquer les Chambres, qui sont généralement bruyantes et agitées, le conseil des ministres de Munich a simplement réuni quelques médecins, gens habituellement calmes et parlant bas ; on a de la sorte évité un débat parlementaire dont le retentissement pouvait ébranler la tranquillité du pays, et

tout s'est borné à une consultation sur le ter-



rain de la pathologie : il n'y a pas eu le moindre amendement Brousse et le scrutin a été remplacé avantageusement par une petite ordonnance médicale qu'il suffisait ensuite de faire exécuter par

le pharmacien du coin, — lequel joue dans cette affaire un rôle comparable à celui du Sénat dans notre législation.



On a soigneusement laissé à l'écart les questions politiques, qui sont toujours irritantes, et la discussion s'est maintenue dans le domaine pacifique de la science : tandis que le gouvernement français articulait contre nos princes une vague accusation de conspiration à l'intérieur, la Bavière a compris qu'il était à la fois plus digne et plus pratique de formuler contre son souverain le certificat

d'un gâtisme répandu jusqu'à l'extérieur.



Le génie des races du Nord éclate dans cette conception, où l'on voit combien nos Freycinets sont inférieurs aux opportunistes munichois, qui viennent d'opérer le plus tranquillement du monde une révolution dont les conséquences pouvaient être désastreuses si on l'avait tentée de toute autre façon ; la chose s'est faite sans la moindre effusion de sang, car les médecins ont poussé la modération jusqu'à s'abstenir de pratiquer sur leur auguste malade une saignée destinée à lui rendre le calme ; on n'a même pas eu à regretter une seule minute d'agitation dans le pays, car tous les partis se sont inclinés respectueusement devant l'arrêt de la faculté ; bref, au lendemain d'un événement de cette importance, le premier ministre a pu résumer la situation dans cette parole rassurante : « Il n'y

a rien de nouveau en Bavière, il n'y a qu'un gâteux de plus ! »

La grande supériorité du procédé bavarois sur celui de M. Brousse consiste notamment en ceci que, par l'internement dans une maison de santé, il met les princes sous la surveillance directe du gouvernement qui peut, avec quelques douches bien distribuées, couper court à leurs tentatives factieuses ; il n'en est pas de même avec notre loi d'expulsion, qui a pour effet de soustraire les prétendants à l'action de la police : or on ne conspire bien qu'à l'étranger, — l'histoire est là pour l'affirmer.



Les princes expulsés ne vont donc pas tarder à constituer un véritable péril pour la République, et l'on frémit en songeant que, pour prendre en mains le pouvoir, ils tenteront peut-être un jour d'appliquer à notre auguste

Président le procédé gouvernemental qui a transporté tout doucement ce pauvre roi Louis II du trône de Bavière sur un fauteuil mécanique et de là dans le tombeau.

Quelle leçon pour la France si Paris, un de ces matins, se réveillait couvert d'affiches, apposées par les amis des orléanistes de l'intérieur et proclamant la déchéance de M. Jules Grévy, —reconnu atteint de cette folie des grandeurs qui se traduit symptomatiquement par des prodigalités sans nombre.



Aussi bien toutes les apparences se réuniraient pour accabler le vénérable chef de l'État, contre lequel ses ennemis allégueraient inévitablement qu'il passe tout

son temps à faire construire des immeubles ; tel était, en effet, le principal grief invoqué contre S. M. le roi de Bavière, et il n'en a pas fallu davantage pour le précipiter du haut des marches du trône.

Vous m'objecterez que la folie de Louis II s'est surtout manifestée par sa passion désordonnée pour les œuvres de Wagner, mais il serait facile de répondre en alléguant l'intérêt passionné que M. Grévy porte aux pièces de Valabrègue ; on l'a vu récemment encore, lorsque, dans une campagne demeurée célèbre, les journaux de tous les partis ont commenté l'empressement que le président de la République avait mis à louer une loge pour le Gymnase, où l'on représentait le *Bonheur conjugal* ; ce symptôme était d'autant plus significatif que M. Grévy ne se montre jamais dans un théâtre non subventionné. Il est juste d'ajouter que, légitimement ému de tout le bruit fait autour de son nom, M. Grévy s'abstint de paraître à la représentation où l'on avait annoncé sa présence ; mais la véritable

raison de cette abstention n'est plus un secret



pour personne à l'heure où nous écrivons ces lignes : le président de la République venait de se décider à faire construire sur ses plans un immense théâtre destiné à la repré-

sentation pour lui seul des œuvres de Valabrègue.



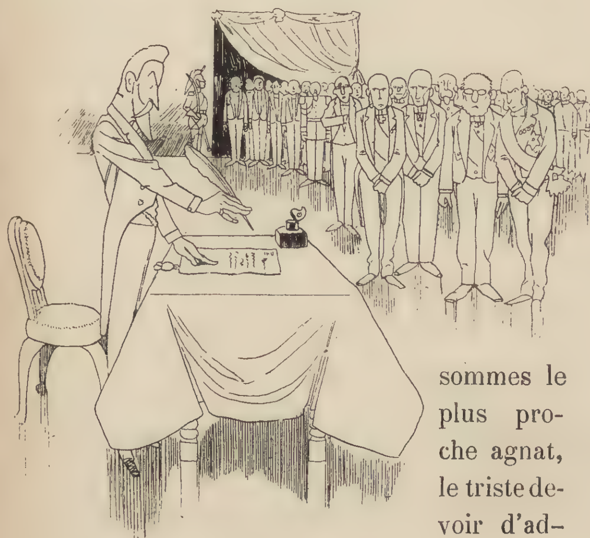
Comment s'étonner après cela si nous voyons un de ces jours sur les murs de la capitale une proclamation ainsi concue :

« Au nom du peuple français,

« Notre maison de l'Élysée — et celle du boulevard Haussmann — viennent d'être frappées par un événement accablant : notre bien-aimé beau-père, M. Jules Grévy, est atteint d'une infirmité pénible qui l'empêche d'exercer le pouvoir aux termes de la Constitution.

« Comme l'auguste malade n'a pas pris lui-même des mesures en prévision de cet événement, et, comme notre bien-aimé collègue M. de Freycinet est atteint depuis longtemps déjà d'un ramollissement qui l'empêche de se charger de la Présidence, les prescriptions de

la Constitution nous imposent, à nous qui



sommes le plus proche agnat, le triste devoir d'administrer les affaires du gouvernement.

« *Signé :* DANIEL WILSON. »

Nous faisons des vœux bien sincères pour qu'une aussi regrettable éventualité ne vienne pas à se produire; cependant, M. Grévy fera

bien d'y méditer et de s'arrêter dès maintenant dans la voie de dépenses où l'a entraîné le fatal exemple de son cousin de Bavière. Puisse-t-il ne pas en être réduit, dans quelques mois, à la maigre consolation de faire incarcérer le colonel Lichtenstein, comme Louis II en a usé avec son grand écuyer, le comte d'Holstein, chargé de lui notifier le décret de déchéance !

Il est vrai que l'intervention de ce grand dignitaire a pu sembler quelque peu déplacée à S. M. le roi de Bavière qui a sans doute considéré comme une humiliation de se voir forcé d'obéir aux injonctions d'un écuyer, ainsi qu'un cheval de cirque; — pauvre cheval couronné !



XV

Les perturbations atmosphériques.
A quoi songe le bon Dieu ?
Jouit-il de la plénitude de ses facultés ?
Qui mettre à sa place ?

Les perturbations atmosphériques dont nous avons été victimes pendant une grande partie de l'année inspirent aux spécialistes les plus vives inquiétudes sur l'état mental de Celui qui règne dans les cieux, du haut desquels il se plaît à vider ses nuages intimes sur la tête des passants.

Le mois de juin a été d'une déliquescence à faire frémir Adoré Floupette lui-même : soixante-dix heures de pluie consécutives ont fait fondre les étrangers attirés au Grand Prix par la réputation européenne dont jouis-

sait jusqu'à ce jour son heureuse influence météorologique ; — la Seine a charrié des glaçons à la Grenouillère, et le bal des Canotiers n'a ouvert ses portes qu'à de joyeux couples d'ours blancs; — les panamas étaient en déconfiture ainsi que tous les autres chapeaux de paille sans distinction de nationalité, les fourrures ont fait prime et les constructeurs de canots n'ont eu sur le chantier que les arches commandées par quelques équipes de canotiers prévoyants, qui se préparaient joyeusement à aller commander une matelote chez le Fournaise ou le Contesenne du mont Ararat.



Les baromètres ne savaient plus où donner de l'aiguille et Paris s'est couvert d'affiches signalant la disparition du sieur Soleil, ancien chef de rayons des magasins du Printemps.

Un pareil état de choses ne pouvait pas se

prolonger sans de graves inconvénients, aussi n'a-t-on guère tardé à voir se constituer, au cœur de la capitale, une Ligue nationale pour la protection du beau temps; les adhésions étaient reçues au Jardin de Paris.

Sur l'initiative du comité de cette ligue, — qui comptait dans son sein les directeurs de nos principaux cafés-concerts et des divers établissements en plein vent, si éprouvés par l'intempérie de la saison, — un groupe d'alié-



nistes a été réuni d'urgence pour formuler une consultation sur les graves symptômes dont le spectacle plonge actuellement dans

l'inquiétude toutes les personnes qui s'intéressent à la santé du Très-Haut.

Les médecins ont été unanimes à se prononcer dans le sens d'un dérangement intellectuel, caractérisé par des troubles atmosphériques du caractère le plus fâcheux : « refroidissement des extrémités, incohérence dans les saisons, vents, incontinence d'averses, pluie sous soi », ainsi se résume le diagnostic de ces princes de la science, qui n'ont reculé devant le diagnostic de gâtisme que par déférence pour l'imposante personnalité du malade.



Cette pénible infirmité n'est cependant point surprenante chez un sujet parvenu à un âge aussi respectable, et l'on aurait mauvaise grâce à la tourner en ridicule; quoi qu'il en soit, il

n'y a plus moyen de se dissimuler que l'auguste valétudinaire est depuis quelque temps en proie à un affaiblissement qui nécessite le remplacement de son trône de nuées par une chaise percée, — précaution devenue indispensable pour la sécurité des nombreux habitants du globe qui se trouvent placés au-dessous de son céleste séant.

L'emploi de cet appareil ne constitue d'ailleurs qu'une médication provisoire destinée seulement à atténuer les effets de la maladie en attendant que les autorités compétentes aient avisé : nous croyons savoir, en effet, que les Chambres, prochainement réunies en congrès à Versailles, vont être appelées à statuer sur cette douloureuse situation, qui n'est prévue par aucune des lois constitutionnelles. On pense généralement en haut lieu que, suivant la procédure employée à l'égard de l'infortuné roi de Bavière, l'affaire sera réglée par un arrêt de déchéance; c'est vraisemblablement au président du conseil, M. de Freycinet,

qu'incombera la délicate mission de la notifier à l'intéressé.

Reste à savoir sur qui se portera le choix du congrès pour la régence : à défaut d'un héritier en ligne directe, — car personne n'ignore que le fils unique de Dieu est mort sans laisser d'enfants, — on va se trouver obligé de faire appel à une branche collatérale : parmi les nombreuses candidatures en présence, nous pouvons dès maintenant citer MM. Allah, Vischnou, Jupiter, Crépitus, Ormuzd, Pan et Don Carlos, — mais ce dernier sera vraisemblablement écarté, car on s'accorde à redouter qu'il ne détrousse les comètes sur les grands chemins du firmament.

S'il est possible de s'en rapporter à des pointages consciencieusement établis, la majorité du Sénat semblerait favorable au principe d'une divinité constitutionnelle, tandis que la Chambre ne dissimulerait pas ses préférences pour une constitution républicaine à l'instar de celle dont nous jouissons : peut-

être ces messieurs espèrent-ils ainsi provoquer la création d'un certain nombre de portefeuilles qui auraient chance d'échoir à quelques-uns d'entre eux ; mais une foule de bons esprits, parmi lesquels je puis dès maintenant citer M. Jules Simon et M. Frédéric Passy, combattront ce projet de République céleste en faisant valoir les périls qui résulteraient de l'instabilité ministérielle pour l'administration des phénomènes météorologiques, dont le fonctionnement régulier est indispensable à notre agriculture, déjà si éprouvée.

Le bon sens de nos législateurs, auquel on ne fait jamais vainement appel, nous est un sûr garant que cet argument plein de sagesse suffira pour mettre en échec les promoteurs de la laïcisation météorologique. Quant au reste, nous jetons sur l'avenir un regard plein d'angoisse, car il est, pour l'instant, impossible de prévoir quel sera le résultat de l'important débat qui va donner un successeur à cet Être suprême, admis à

la retraite après une carrière aussi longue qu'honorablement remplie.

Quelle que soit cependant notre estime pour l'intégrité de sa gestion et le zèle désintéressé dont il a si souvent fait preuve, nous croyons avoir le droit, voire même le devoir, de ne point garder le silence sur les erreurs de ses dernières années, et notamment sur les bizarreries séniles par lesquelles il nous a tous attristés depuis quelques semaines ; aussi bien nous voyons dans ces fautes de vieillesse un précieux enseignement pour nos législateurs, auxquels elles prescrivent impérieusement le devoir de porter leurs suffrages sur un dieu dans la force de l'âge, du talent et de la santé. Place aux jeunes !

Et si quelque jeune dieu ne nous rend le Soleil, odieusement séquestré par son prédécesseur, il n'y aura plus à compter que sur les progrès de l'industrie pour nous protéger contre l'incontinence céleste. Ainsi s'expliquerait peut-être l'utilité de la tour Eiffel, qui ne répond à un besoin que si son con-

structeur nourrit l'arrière-pensée d'en faire le manche d'un gigantesque parapluie destiné à abriter le département de la Seine.



XVI

La fin du monde.
Nous avons failli le perdre. — Ça ne sera rien pour cette fois.

Nous l'avons en dormant, messieurs, échappé belle : le *Petit Journal* affirme qu'il a été fortement question de la fin du monde pour la Fête-Dieu ; je crois inutile d'ajouter qu'au dernier moment l'affaire a été remise à une date ultérieure, mais il ne s'en est fallu que d'un cheveu de comète.

Toutes les personnes tant soit peu versées dans l'astrologie savent, en effet, que ce grave événement était depuis longtemps annoncé pour le jour où la Fête-Dieu coïnciderait avec la Saint-Jean.

La nouvelle émanait du père Nostradamus, ce vieux donneur de pronostics qui s'était ac-



quis quelque réputation sur les champs de courses de son temps, grâce à un certain nombre de « quasi-certitudes » heureusement réalisées ; quoiqu'il ait beaucoup baissé depuis

lors et qu'on puisse notamment lui reprocher de n'avoir point *tipsté* le double « tuyau » d'Upas et de Sycomore, dans notre Derby de cette année, on constate avec stupéfaction qu'un certain public accorde encore quelque créance aux renseignements posthumes de cet ex-vieillard.

Ainsi s'explique l'affolement produit chez un certain nombre des lecteurs du *Petit Journal*, qui n'ont pas hésité à prendre leurs dernières dispositions en s'apercevant un jeudi matin, que le calendrier annonçait pour ce jour même la rencontre si redoutée de la Saint-Jean avec la Fête-Dieu.



Cette coïncidence n'avait pourtant en elle-

même rien de bien inquiétant, et l'on pouvait difficilement y voir une cause de disparition pour l'ensemble des êtres et des choses, à moins de supposer que le Créateur aurait le caractère assez mesquin pour se formaliser des honneurs rendus à saint Jean et pour exprimer sa mauvaise humeur par un de ces gestes qui détruisent un monde ou une porcelaine, selon qu'ils proviennent d'un dieu fort et jaloux ou simplement d'un mortel en colère.

On sait d'ailleurs maintenant que ce soupçon n'était pas justifié : Dieu a eu le bon esprit de comprendre que les honneurs rendus à l'inventeur du baptême n'étaient que de la Saint-Jean à côté des fêtes consacrées à son propre anniversaire, et tout le monde lui saura gré d'avoir maîtrisé un mouvement d'impatience qui pouvait réduire à néant en une minute le travail de tant d'années.

Il n'en est pas moins vrai que l'attente du grand jour avait provoqué dans diverses classes de la société une vive émotion, portée à son comble par les racontars des feuilles à

indiscrétions, dont l'une avait récemment publié un « écho » ainsi conçu :

« Un gros scandale à l'horizon.

« Il n'est question dans le monde des étoiles que de la disparition imminente d'une personnalité en évidence, qui a fait beaucoup parler d'elle depuis fort longtemps (disons tout de suite qu'il ne s'agit pas de Sarah Bernhardt).

« A bientôt les détails. »



Cette information à mots couverts était promptement suivie d'une note plus explicite, où les masques étaient levés :

« *Alas poor Yorick!*

« Après avoir usé la vie par tous les bouts et dispersé son patrimoine aux quatre coins de l'Univers, le Grand-Tout, cet aimable viveur que nous avons si souvent rencontré en compagnie de l'intrépide Vide-Bou-

teilles, vient de se décider brusquement à faire une fin.

« Les uns prétendent que l'aimable décavé va terminer ses jours à la Trappe ; d'autres affirment qu'il s'en ira tout bonnement rejoindre au Texas les nombreuses victimes du krach qui se livrent dans cette région aux joies amères de l'élevage ; on parle aussi d'un mariage avec une jeune et jolie Américaine du Sud, dont la fortune est colossale, et nous penchons pour cette dernière solution qui est sur le point de s'accomplir, en dépit des mots de la fin qu'une telle union menace d'inspirer à notre spirituel et mordant confrère Aurélien Scholl.

« Nos lecteurs seront tenus au courant de cet événement bien parisien. »

Ainsi le Grand-Tout allait donc faire une fin ; aussi bien il n'était que temps et la chose semblait tellement naturelle que personne n'en fut surpris ; on discutait seulement sur la forme de sa retraite : serait-ce l'entrée au cloître, l'émigration ou le mariage ; personne

encore n'avait songé à un suicide quand le *Petit Journal* vint brusquement donner l'alarme ; ce fut alors seulement que l'on comprit l'horrible réalité : le Grand-Tout était sur le point de se faire sauter la cervelle.

Organiser dans le jardin des Tuileries une fête de bienfaisance au profit de ce désespéré, ce ne fut que l'affaire d'un instant pour le Comité de la Presse, dont le zèle n'est jamais en faute quand il s'agit de subvenir aux grandes infortunes. Une délégation fut chargée de porter en toute hâte le produit de la recette au bénéficiaire, dont on eut beaucoup de peine à obtenir l'adresse : le malheureux la cachait pour échapper aux recherches de ses créanciers ; on apprit enfin qu'il occupait une mansarde dans l'Immensité, où d'ailleurs il ne s'était fait connaître que sous le pseudonyme peu transparent de Ballinard.

Les membres de la délégation se rendirent sans aucun retard au domicile indiqué et gravirent quatre à quatre les six étages de l'infortuné ; hélas ! cet empressement n'était que

trop justifié : au moment où ces messieurs franchissaient le seuil de l'humble mansarde, le Grand-Tout était occupé à charger un pis-



tolet de fort calibre avec une attention si absorbée qu'il n'entendit point entrer ; sur son bureau se trouvait un pli cacheté dont les

délégués n'hésitèrent point à rompre le sceau ; il contenait ces simples mots :

« Au Néant,

« *Poste restante, partout.*

« Qu'on n'accuse personne de ma mort : je meurs volontairement ; ce n'est ni de misère, ni d'amour, ni de vieillesse, mais de pessimisme.

« A la suite d'une existence aussi longue que mal remplie, j'ai le regret de constater que j'en suis arrivé à me dégoûter moi-même et c'est pourquoi je me détruis afin de ne plus être exposé à me rencontrer.

« Paris, le 23 juin 1886.

« Le Grand-Tout,
« dit *Ballinard.* »

A la lecture de cette lettre déchirante, les membres de la délégation ne purent retenir leurs sanglots ; au bruit qu'ils firent, le Monde

tressaillit et s'aperçut de leur présence; on s'expliqua. Ces messieurs prodiguèrent au désespéré les bonnes paroles dont on use habituellement pour réconcilier avec la vie les personnes qui l'ont momentanément prise en grippe ; ils lui démontrèrent que sa présence parmi nous était absolument nécessaire et qu'il n'avait pas dans sa situation le droit de s'en aller ; bref, ils lui firent entendre raison et ce pauvre Grand-Tout finit par avoir la faiblesse de consentir à passer encore un certain temps parmi les hommes.



On frémit en songeant que, sans la généreuse intervention des délégués de la Presse,

nous étions exposés à entendre sur les boulevards des vendeurs de journaux crier : « La fin du Monde, — horrible catastrophe, — avec les nombreuses victimes ! »

Il est bien doux de penser que nous voilà rassurés pour quelque temps.



XVII

Bidel mangé par ses fauves.
Édouard Philippe dévoré de la Légion d'honneur.
La géographie en polkas.

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, M. Bidel a fini par avoir le dessous dans cette lutte inégale qu'il soutenait depuis de longues années contre des lions qui n'avaient évidemment pas d'autre idée que de l'utiliser pour leur alimentation; c'est ainsi que se terminent habituellement ces luttes courtoises et il n'y a pas d'exemple que ce soit le lion qui ait été mangé par le dompteur. Telle est l'éternelle infériorité de l'homme sur la bête.

La race féline a eu de tout temps contre

l'espèce humaine une dent, qui finit tôt ou tard par entrer dans les chairs ; — c'est, du reste, le seul moyen que les fauves possèdent pour protester contre l'existence du barreau, dont M. Michelin demande actuellement la suppression par un projet de loi ; nous croyons inutile de faire remarquer que cette dernière façon de procéder est de beaucoup la plus parlementaire.

En présence d'un pareil état de choses, on s'étonne que les dompteurs persistent à introduire entre les mâchoires des lions leurs crânes, fatalement voués à des digestions qui n'ont même pas l'excuse d'être laborieuses, car on sait que le lion assimile la tête d'homme avec autant de facilité que nous en usons pour celle de veau, et sans le secours d'aucune vinaigrette, avec ou sans échalottes.

C'est un *entêtement* dont aucune autre famille zoologique ne nous offre le spectacle, et l'on peut promener ses regards du haut en

bas de l'échelle des êtres sans trouver un autre animal que le dompteur pour offrir spontanément sa viande en consommation aux



appétits d'autrui ; l'oie elle-même, dont la bêtise n'est un secret pour personne, n'a jamais poussé la naïveté jusqu'à introduire dans les bouches affamées ses abatis, qu'elle y laisse parvenir seulement alors qu'une copieuse addition de navets la prive de son libre arbitre.

Aucun directeur de ménagerie ne se fait d'illusions à cet égard : ils savent mieux que

personne qu'il n'y a point à compter sur l'affection de leurs bêtes, car c'est un fait reconnu que lorsque les lions se mettent à aimer leurs maîtres, c'est à la manière dont nous professons notre amour pour le rosbif, — avec cette seule différence qu'ils ont la délicatesse de ne les point enduire de purée de pommes de terre ni d'aucun autre légume, — et ce ne doit pas être une mince consolation dans l'âme d'un dompteur à ses derniers moments de penser qu'il est aimé pour lui-même.

Béranger le disait :

> Aimer, aimer, c'est être utile à soi.
> Se faire aimer, c'est être utile aux autres,

et jamais on n'a mieux défini la nature des sentiments que le directeur de ménagerie provoque généralement chez les bêtes qui l'entourent.

Ce pauvre Bidel, qui vient d'expier si cruel-

lement sa témérité, savait tout cela mieux que vous ou moi, et ce serait une erreur grossière de prétendre qu'il recherchait le commerce des fauves dans la seule intention de se donner un peu d'agré-



ment en leur compagnie pendant les longues soirées d'été, comme d'autres emploient les après-dîner à folâtrer nonchalamment avec leurs chats, leurs chiens ou leurs puces.

Tout autre était son but et ce n'est point un divertissement personnel qu'il recherchait, mais l'amusement du public, tangiblement exprimé par des pièces de cent sous. Il ne viendrait, en effet, à l'idée de personne qu'un homme jouissant de la plénitude de ses facultés puisse concevoir un seul instant la pensée de faire des agaceries à un lion, lorsqu'il n'y a personne pour le regarder et pour applaudir à cet acte de téméraire familiarité.

Parmi tous les dompteurs mentionnés dans l'histoire, on ne cite guère qu'Orphée qui ait su inspirer aux bêtes une passion purement platonique; cela tient sans aucun doute à ce qu'il les charmait avec de la bonne musique, offerte gratuitement à leur dilettantisme.

M. Bidel se trouverait peut-être bien d'essayer l'influence de ce procédé sur ses fauves, et je ne serais aucunement surpris qu'il gagnât toutes les sympathies de ces nobles animaux en leur offrant quelques auditions des œuvres musicales du maestro Édouard Philippe.

Je choisis à dessein le nom du compositeur français le plus fraîchement décoré ; on sait, en effet, que le gouvernement de la République vient d'élever ce charmant jeune homme à la dignité de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au lendemain même du jour où il publiait dans le *Figaro*, sous le titre *Gouffre d'enfer*, une valse caractéristique qui, selon la notice, a été inspirée à l'auteur par « une ressouvenance des Pyrénées ».

Cette œuvre musicale ne figure pas à l'*Officiel* parmi les titres qui ont valu à M. Édouard Philippe la distinction flatteuse dont il a été l'objet.

C'est une lacune ; aussi bien, avec cette composition de caractère, M. Édouard Philippe inaugure une méthode d'enseignement qui nous paraît appelée à rendre les plus grands services au ministère de l'instruction publique ; sous ce titre d'ensemble, la *Géographie en douze polkas*, le jeune compositeur se propose de faire paraître un album

qui ne tardera pas à remplacer sur tous nos pianos les œuvres de Klein, dont l'immense défaut est de ne rien apporter aux personnes qui recherchent dans la valse à trois temps une façon agréable de se familiariser avec la science géographique, si négligée jusqu'à ce jour par le plus grand nombre des compositeurs en vogue : *Tout au mont Blanc*, *Vésuve en feu*, *Fraises au Chimborazo* et *Himalaya au champagne*, tels sont les titres de quelques-unes de ces polkas, où les principaux massifs orographiques des cinq parties du monde sont décrits avec une précision minutieuse.

L'auteur de *Gouffre d'enfer* fera paraître ensuite quelques mazurkas sur les grands fleuves et quatre-vingt-six valses relatives aux départements français ; il prépare également un quadrille à grand orchestre sur les frontières politiques et une gigue consacrée à l'étude comparative de la crâniologie chez les différentes races de l'ancien et du nouveau

continent. C'est l'Élisée Reclus de la chorégraphie.

Nous attendons avec une légitime impatience l'achèvement de cette œuvre considérable que M. Édouard Philippe promet de mener à bonne fin dans le plus bref délai, car le jeune compositeur jouit d'une facilité vraiment extraordinaire pour tout ce qui concerne les « ressouvenances » géographiques : chaque soir, après son dîner, les Pyrénées lui reviennent avec musique le plus naturellement du monde, ainsi que fait parfois le radis noir chez des natures moins brillamment organisées.

En dehors de son caractère didactique, l'œuvre de M. Édouard Philippe se recommande par une tendance politique dont tous les républicains lui sauront gré ; sa valse *Gouffre d'enfer* réfute péremptoirement l'exorbitante affirmation d'un tyran abhorré, selon le dire duquel il n'existerait plus de Pyrénées depuis quelque chose comme deux cents ans.

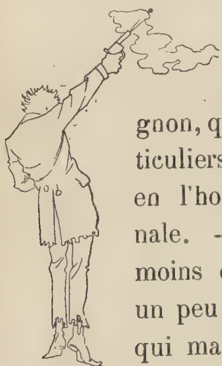
Cette simple indication nous permet d'affirmer que les *Manuels Philippe* ont leur place marquée dans tous les orphéons laïques.



XVIII

Coups de revolver à la Chambre.
Au tir Hovelacque.
Considérations sur les puces laborieuses.

Les réjouissances du 14 juillet ont commencé à la Chambre par un coup de pistolet, malgré l'ordonnane de M. Gragnon, qui interdit aux simples particuliers de faire parler la poudre en l'honneur de la Fête nationale. — Ce petit incident a du moins eu l'avantage de donner un peu d'animation à la séance, qui manquait d'entrain.



De la dépouille de nos lois, la Chambre

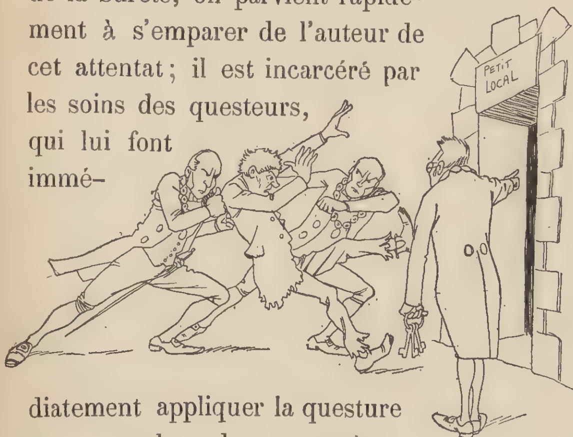
avait jonché la terre ; M. Floquet était sans voix ; personne au banc du ministère ; vif et joyeux, à son aurore, Arène Emmanuel, pimpant, descendait une fois encore de la tribune, lorsque : Pan !... c'est un revolver qu'on décharge et dont la balle, grâce au Ciel, respectueuse, passe au large du chapeau présidentiel !...

Une émotion indescriptible s'empare de toute l'assistance : quelques représentants du peuple se sauvent en poussant des cris de terreur ; le centre gauche s'évanouit. — « On tire sur le peuple ! » crie M. Madier de Montjau. « Mourons pour vingt-cinq francs ! » vocifère Clovis Hugues ! — Au milieu de ce tumulte, un seul homme a gardé son sang-froid, c'est le député Bourgeois (retenez ce nom qui appartient désormais à l'histoire) ; il se précipite dans l'hémicycle avec l'intention bien arrêtée de ramasser le cadavre



d'un de ses collègues ; mais, faute de mieux, il ne relève qu'une enveloppe cachetée à l'adresse de M. Floquet.

Cependant on ne tarde pas à reconnaître que le coup de revolver a été tiré par une main humaine et, grâce à l'absence du service de la Sûreté, on parvient rapidement à s'emparer de l'auteur de cet attentat ; il est incarcéré par les soins des questeurs, qui lui font immé-



diatement appliquer la questure pour arracher des aveux à sa souffrance : le seul spectacle de MM. Margaine, Madier de Montjau et des autres instruments de torture que prépare le bourreau suffit à faire parler le misérable, qui déclare

se nommer Capus et exercer la profession d'ouvrier sans travail.

Cet homme ajoute que, ne disposant pas



des ressources nécessaires pour l'achat d'un timbre-poste, il a pensé pouvoir y suppléer par une balle de revolver, au risque de voir son enveloppe revenir avec la mention : *affranchissement insuffisant.*

Il y a là certainement une idée à creuser et

nous ne doutons pas que M. Granet ne s'empresse de la mettre à l'étude pour en faire profiter le public sous sa forme la plus pratique : après les cartes-télégrammes et les enveloppes timbrées, il est permis d'espérer la création du *revolver postal*, qui nous paraît appelé à rendre les plus grands services pour l'échange des communications entre électeurs et députés.

* * *

Voilà qui va faire réfléchir messieurs les conseillers municipaux et je ne serais point surpris que quelques-uns d'entre eux en fussent déjà à regretter la publicité qu'ils viennent de donner à leurs séances ; c'est un point que M. Hovelacque a complètement laissé de côté dans son discours d'inauguration : parmi les innombrables bienfaits qu'apporte l'admission du public dans les tribunes du conseil, l'honorable président a omis de signaler les avantages que la Société pour la propagation du Tir en France doit nécessai-

rement trouver dans l'ouverture, au cœur de l'Hôtel de Ville, d'un *stand* gratuit dont M. Abel Hovelacque en personne représenterait la cible avec une rare distinction ; — il manque pourtant quelque chose encore à cette œuvre de vulgarisation et, sans craindre d'entraîner le budget du conseil sur la pente savonnée de la prodigalité, nous l'invitons bien respectueusement à voter les crédits nécessaires pour l'achat de quelques douzaines de macarons, destinés à récompenser les tireurs les plus habiles.

*
* *

Ce petit sacrifice apporterait bien vite aux exercices du conseil municipal une vogue comparable à celle qui, de tout temps, honore les séances de la fête de Neuilly, dont la clôture a suivi de près l'inauguration de la foire d'Hovelacque.

A cette occasion, je considère comme un devoir d'adresser quelques mots d'adieux aux vaillants artistes qui ont charmé le Tout-Pa-

ris, ainsi que le Tout-Neuilly, pendant des semaines, et plus spécialement à ces nobles puces savantes, qui font l'admiration de tous les connaisseurs.

Les feuilles de reportage ont publié de curieuses révélations sur la vie privée de ces honorables animaux, mais il est à regretter qu'aucun rédacteur n'ait poussé le sentiment du devoir professionnel jusqu'à les interviewer; on possède néanmoins d'intéressants détails, parmi lesquels je citerai le suivant, que j'emprunte à un journal du matin :



Le barnum a un moyen très simple et très économique de nourrir ses pensionnaires : en bon père de famille, il fait déjeuner et dîner ses artistes de son propre sang, — en les plaçant tantôt sur un bras et tantôt sur l'autre.

On me permettra de faire observer que le pauvre M. Bidel n'en use pas autrement pour ses lions, avec cette seule différence qu'il leur sert en une seule fois la potion que le dompteur de puces fait prendre à ses pensionnaires par doses homéopathiques, conformément aux principes d'une sage économie.

Il ne m'appartient pas de donner des conseils à la Société protectrice des animaux ; je prendrai néanmoins la liberté de lui rappeler que l'Association française pour l'encouragement au bien a récemment décerné l'une de ses plus hautes récompenses à un concierge de la place du Théâtre-Français qui, par sept fois, avait mis son bras robuste à la disposition des médecins pour la transfusion du sang, — ce à quoi il n'était nullement contraint par son mandat de portier.

Ne pensez-vous pas qu'un tel précédent impose à la Société protectrice des animaux le devoir d'accorder tout au moins une médaille au dompteur de puces, qui, tous les

jours de la vie, accomplit, sans ostentation, l'acte de dévouement dont quelques renouvellements ont valu au concierge déjà nommé une haute distinction, mentionnée par toute la presse ?

Et notez bien que je ne dis pas cela pour amoindrir en rien le mérite de ce portier, qui est incontestablement un homme de bien ; je fais, au contraire, des vœux ardents pour qu'il ait un avancement rapide dans l'ordre national de la Légion d'honneur, où je serais même enchanté de le voir quelque jour obtenir le grand cordon, — ce qui doit être particulièrement agréable pour un homme habitué à ce qu'on le lui demande jour et nuit.

Mais revenons à nos puces : le journal précédemment cité ajoute que ces bêtes de luxe proviennent d'un commerçant de la rue d'Allemagne, qui achète, sur présentation, les puces bien conformées à raison d'un franc la douzaine.

Nous tenons son adresse à la disposition

des personnes qui désireraient emporter aux Eaux ou aux Bains de mer quelques puces de combat pour les mettre en rapport avec les punaises des



lits d'hôtel ; c'est une distraction charmante pour les longues nuits sans sommeil.

Un mot encore : à l'issue de la fête de Neuilly, les puces savantes ont manifesté l'intention de quitter la France pour une tournée en Amérique ; elles feront probablement le voyage avec M. Coquelin.

On assure qu'elles ont pris cette détermination à la suite des regrettables dissentiments provoqués au sein de leur comité par l'engagement d'une pensionnaire que patronne un personnage haut placé.

Nos lecteurs doivent comprendre qu'il nous est impossible d'en dire plus sur une affaire de cette gravité.



XIX

**Le 14 juillet aux champs.
Les Andelys en goguette. — Notes vaguement historiques.**

Chacun fête à sa manière la prise de la Bastille. Il y a des gens auxquels ce glorieux anniversaire inspire le besoin irrésistible de tirer des pétards dans les jambes des chevaux et de danser le cancan sur l'asphalte des carrefours ; d'autres, au contraire, plus calmes en la façon de manifester leurs enthousiasmes, vont chercher dans la paix des champs le recueillement nécessaire pour méditer comme il convient sur les bienfaits de la Révolution française.

Moi, qui suis un garçon tranquille, j'ai fait fait comme ces derniers, et je m'en suis allé vers les pays les plus extravagants, dans l'intention chimérique d'échapper aux quinquets et aux feux d'artifice.

Vaine espérance : pendant toute la soirée du 14 juillet, le territoire français n'est qu'un vaste feu de Bengale d'où s'échappent à chaque instant des bruits d'explosions : le pétard tricolore a fait le tour du monde; la fusée nationale est comme le soleil, aveugle qui ne la voit pas!

Où se réfugier? — les grands bois, qui jouissaient jusqu'à présent d'une réputation de tranquillité bien établie, sont aussi tumultueux ce soir-là que les grandes villes : leurs vieux arbres s'agitent avec un bruit de foule, une lune exceptionnelle illumine *a giorno* les feuilles tricolores, et le rossignol ivre hurle *la Marseillaise.*

On n'a pas même la ressource de se jeter à l'eau : les poissons les plus humbles y sont phosphorescents, pour cette fois seulement.

Quant à se sauver par les airs, il n'y faut point songer, l'atmosphère étant encombrée de ballons et de montgolfières, dont le lancement constitue l'une des principales attractions de cette journée de plaisirs !

Reste le suicide. — J'y ai songé, mais c'est une ressource bien aléatoire, car rien ne prouve que ce monde meilleur dont parlent les religions n'ait point aussi sa fête nationale !

Malgré tout, il faut reconnaître que, pendant ces réjouissances publiques, la campagne est, somme toute, moins désagréable que Paris ; et d'abord je n'apprendrai à personne que l'on y jouit du grand air, lequel me semble infiniment préférable à tous ceux qu'un public avide de mélodie vient entendre, par 39° de chaleur, au *gratuit* de l'Opéra.

On y rencontre, en outre, de ci de là quelques paysages, plus agréables à contempler que les magasins de la Ville de Saint-Denis,

couverts de drapeaux-réclames, et je vous assure que le spectacle des bords de la Seine, du côté des Andelys, m'a tout à fait consolé de n'avoir point assisté aux fêtes nautiques qui ont embelli pour quelques heures le bassin de la Villette.

Ces Andelys sont vraiment fort agréables ; vous savez peut-être qu'il y en a deux, ce qui permet de choisir : le Grand-Andely, nonchalamment étendu dans le creux d'une vallée, et le Petit-Andely ,qui court joyeusement le long du fleuve, en face d'un archipel dont les indigènes doivent être ichtyophages, si j'en juge d'après le nombre des pêcheurs à la ligne.

Loin de moi la prétention d'avoir découvert ce pays ! — Je vous avouerai même que, lors de mon arrivée, il existait déjà quelques auberges et même un service régulier d'omnibus en correspondance avec le chemin de fer.

Car, vous l'ignorez peut-être (on sait si mal la géographie en France, malgré Edouard

Philippe !), le chemin de fer ne va pas jusqu'aux Andelys : on descend à Gaillon, une petite ville assez terne dont tout l'intérêt réside dans la présence d'une maison centrale et le voisinage d'un pénitencier modèle pour enfants, l'établissement des Douaires ; — il serait de mauvais goût de risquer à ce sujet



un jeu de mots facile sur les enfants des Douaires ; passons !

De Gaillon l'omnibus vous conduit en trois quarts d'heure au Petit-Andely, lequel doit son nom à une phrase historique de Philippe-Auguste qui, harassé de fatigue, arriva dans le pays à la nuit et se coucha sans manger en

disant : « Le moment est venu de faire un petit temps de lit ! » Reproduit par les chro-



niques du temps, ce mot eut quelque succès, et le nom resta au village où il avait été prononcé.

Je crois devoir ajouter que cette étymologie ne figure dans aucun ouvrage d'histoire, ce qui en augmente le prix.

D'ailleurs les Andelys abondent en souvenirs historiques : à une époque déjà lointaine,

la reine Clotilde y fit construire une abbaye ; la légende raconte que « les ouvriers qui travaillaient au monastère, se trouvant un jour exténués de chaleur et n'ayant aucune boisson pour les réconforter, s'adressèrent à sainte Clotilde, qui se mit en prières et obtint que l'eau d'une fontaine, qui se trouvait à côté, eût pour les ouvriers la force et le goût du vin. » Depuis ce temps, de nombreux « mastroquets » se sont établis dans la région,



et c'est d'autant plus heureux que la source miraculeuse paraît avoir complètement perdu ses propriétés alcooliques, ce que l'on peut attribuer dans une certaine mesure à l'invasion du phylloxera.

En revanche, on la dit infaillible contre certaines infirmités, et tous les ans, à la Sainte-Clotilde, de nombreux pèlerins viennent y plonger les parties les plus diverses de leurs corps; n'allez pas là-dessus prendre les Andelys pour une ville d'eaux : il n'y a pas de casino, et les petits chevaux, ainsi que le baccarat, y sont jusqu'à ce jour absolument inconnus.

Aussi la vie est-elle encore assez à bon marché dans le pays; jugez-en d'après cet extrait du *Journal des Andelys* :

Une fille de douze ans, envoyée par sa mère chez M. Batardy, boucher à Méru, a profité de l'absence du garçon pour enlever 50 francs qui se trouvaient dans le comptoir.

Elle revint chez sa mère, lui donna 30 francs et garda le reste, avec quoi elle acheta une paire de bottines en étoffe, de la toile pour faire un caraco, un saladier, un poêlon, une ombrelle, deux bracelets, une chaîne de montre, des boutons en acier, deux chapeaux de paille, une paire de bas, une paire de chaussettes, un paquet de nonnettes et un bâton de sucre de pomme.

Tout cela pour vingt francs, et je vous jure que je n'invente rien; — allez donc voir ce

qu'on vous donnerait pour le même prix à Dieppe ou à Trouville.

La grande curiosité des Andelys, c'est le Château-Gaillard, que les plaisantins du pays appellent finement Château-Ritt-et-Gaillard, quoique le directeur, fraîchement décoré, de l'Opéra n'ait rien à y voir.

Cette forteresse, dont les ruines sont encore fort présentables, fut construite par Richard Cœur de Lion pour tenir en échec Philippe-Auguste, qui s'en empara pourtant, après un siège de cinq mois ; mais depuis lors, elle retomba plusieurs fois entre les mains des Anglais, qui, à l'heure où nous sommes, paraissent y avoir complètement renoncé.

Les récents débats sur *la Tour de Nesle* donnent une actualité palpitante à ce castel, où la libidineuse Marguerite de Bourgogne expia son inconduite.



C'est en effet dans un noir cachot de Châ-

teau-Gaillard que fut étranglée, par les soins de son époux Louis X dit le Hutin, cette reine qui, s'il faut en croire sa réputation, fut elle-même hutin comme chausson.



XX

L'Académie menacée.
Elle aimait trop d'Aumale, c'est ce qui l'a tuée.
A coups de rubans.

Républicains, mes frères, vous êtes de bien drôles de corps : à peine avez-vous réclamé la suppression de la censure pour les théâtres et les cafés-concerts que vous en demandez le rétablissement pour l'Académie française.

Il vous est agréable que l'on puisse tout dire, tout chanter et tout chahuter sur les planches des bouis-bouis où le peuple se réunit plus souvent que dans « ses comices », mais votre sens délicat des convenances est choqué par les formules de politesse dont les académiciens jugent nécessaire de faire usage à l'endroit d'un confrère brusquement éloigné

d'eux. Et vous sortez bien vite les ciseaux que la commission du budget venait de remettre en l'étui.

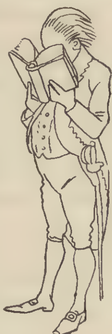
J'en suis personnellement ravi pour les fonctionnaires du bureau de la censure dramatique, qui vont évidemment retrouver dans la censure académique des situations équivalentes à celles dont le gouvernement se dispose à les frustrer aussi tranquillement que s'il s'agissait d'enlever son grade à un officier.

On est, du reste, obligé de reconnaître qu'en se bornant à imposer aux académiciens une censure, le ministère fera preuve d'une louable modération envers cette compagnie, que rien ne l'empêcherait d'expulser comme



appartenant à une famille ayant régné sur la langue française.

Et c'est une consolation de penser que l'Académie ne sera point obligée d'aller chaque semaine tenir ses séances du jeudi sur le rocher de Guernesey, — ce qui compliquerait infiniment la besogne de M. Julia Pingard, un des rares hommes de lettres décorés cette année à l'occasion du 14 juillet.



L'Académie nous reste donc; on l'autorise à continuer ses travaux au cœur de la capitale, mais sous l'œil vigilant d'un groupe de censeurs chargés de pratiquer des coupures intelligentes dans les délibérations de la docte assemblée; cette surveillance s'exercera d'une façon toute spéciale sur le grand Dictionnaire, dont on exclura rigoureusement certains termes considérés comme attentatoires à l'ordre de choses établi : le mot *prince* est particulièrement visé, cela va sans dire, mais ces

messieurs du Dictionnaire s'en consolent en pensant qu'ils verront passer bien des gouvernements sous le pont des Arts avant d'arriver à la lettre *P*.

Signalons aussi le mot *Boulanger*, dont on s'occupe dès maintenant; mais nous croyons savoir que la majorité de la commission propose d'éluder toutes les difficultés en ajournant cet article par un simple renvoi : *Boulanger*, voyez *Pétrin*.

On ne sait pas encore exactement de quelle façon fonctionnera la censure académique : il avait été tout d'abord question d'introduire dans la salle des délibérations un certain nombre de garde-chiourme, qui se seraient promenés entre les fauteuils, prêts à réprimer d'un coup de trique toute parole subversive, comme on en usait jadis sur les galères du roi; mais il s'est trouvé dans le conseil des ministres un ou deux membres qui, par une sentimentalité bizarre, ont cru devoir déclarer que ce moyen de répression leur semblait

contraire aux usages d'un gouvernement républicain et on a eu la faiblesse de se rendre à leur objection.

On avait aussi proposé de confier la police des séances à M. Bidel, qui, aussitôt rétabli,



se serait fait un véritable plaisir de tenir en respect les académiciens, avec une cravache et quelques revolvers, voire même avec une barre de fer rougie au feu quand les circonstances l'auraient exigé; —

c'eût été pour l'éminent dompteur une occasion tout indiquée d'obtenir le ruban d'officier d'académie qui l'attend depuis si longtemps; mais la durée de sa convalescence ne permet pas de compter sur lui pour l'instant.

Faute de mieux on se contentera donc de l'institution d'une censure préventive qui examinera les procès-verbeaux de l'Académie comme le bureau des théâtres faisait jusqu'à présent pour les manuscrits des revues de fin d'année et des chansonnettes de café-concert; en outre, à la veille de chaque séance publique, l'Académie sera tenue de donner une répétition générale en costumes devant les censeurs.

*
* *

Les regrets de l'Académie française pour le duc d'Aumale étaient cependant bien légitimes au lendemain du jour où ce prince venait de se révéler homme de lettres par celle qu'il avait adressée à M. Grévy.

Ce fragment de littérature épistolaire a tellement absorbé les esprits que l'on a prêté peu d'attention à la correspondance échangée dans le même temps entre deux autres gens de lettres, M. Henri Houssaye, de l'*Agence Havas*, et M. Henry Houssaye, de la maison Arsène Houssaye et fils.

A l'occasion d'un décret conférant à M. Henri Houssaye (de l'agence Havas) la croix de la Légion d'honneur, M. Henry Houssaye (*rien des agences*) a jugé nécessaire d'adresser aux journaux un communiqué les informant que, décoré depuis de longues années, il ne songeait pas un seul instant à s'attribuer le ruban accordé cette fois à son homonyme ; en raison de quoi il invitait le public à faire reprendre chez son concierge les cartes de félicitations dont il était encombré et à les reporter aux bureaux de l'agence Havas, où elles seraient favorablement accuillies.

M. Henri Houssaye (*celui qui n'est pas au coin de la* REVUE DES DEUX MONDES) a répliqué par une épître assez verte, où il reprochait à

M. Henry Houssaye (*le vieux médaillé*) de ne pas porter son vrai nom, qui, paraît-il, est Henri Housset, sans l'ombre d'un *y* ; — voyez-donc où peut mener la passion des voyelles exotiques[1] !

Ce débat d'homonymes n'était point pour intéresser le public ; c'est tout au plus s'il a pu l'amuser par son analogie avec les procès en contrefaçon que des chocolatiers ou des dentistes s'intentent de temps à autre.

En se jetant ainsi leurs noms propres à la tête, M. Henri Houssaye (*exiger la véritable marque*) et M. Henry Houssaye (*ruban fondé en 1872*) attirent assez mal à propos l'attention du public, auquel ils risquent fort d'inspirer la désobligeante réflexion que tout cela ne fût point arrivé si l'on s'était abstenu de

1. Une lettre fort courtoise de M. Henry Houssaye m'informe que la diphtongue « *aye* » lui appartient par droit d'acte de naissance ; j'en suis ravi pour cet écrivain de mérite qui est en même temps un très aimable confrère.

donner à chacun de ces messieurs une distinction dont l'urgence ne se faisait pas impérieusement sentir.

Et, pour ma part, j'aurais jugé tout à fait suffisant qu'on leur accordât un ruban pour deux.



XXI

La vente des équipages de Chantilly.
Protestation de la meute.
L'affaire Crawford.

En exécution d'un vote récent de la Chambre, il a été procédé sur la pelouse des grandes écuries de Chantilly à l'expulsion de vingt chevaux de selle et de cinquante-trois chiens de chasse appartenant à des familles ayant régné sur la France.

L'exécution de cette mesure, généralement considérée comme indispensable au salut de la République, était confiée aux soins d'un officier encore plus ministériel que le général Boulanger, Me Hémat, huissier, assisté de

M. Lyon-Chéri, expert. Quant à M. Levaillant, directeur de la sûreté générale, on avait jugé inutile de le déranger pour cette fois; c'est dire qu'il n'y avait pas lieu de s'attendre à des troubles, quoique plusieurs membres du



chenil de Chantilly fussent signalés comme « très criants » sur le catalogue.

Nombre de personnes ignorent qu'au lendemain de cette expulsion arbitraire, les journaux du parti publièrent en tête de leurs colonnes un manifeste portant la signature de Fanfareau, doyen de l'équipage; il nous est

doux de pouvoir en communiquer le texte à nos lecteurs :

CHENIL DE CHANTILLY

« *Tout pour les meutes et par les meutes.* »

Peuple,

On te trompe... de chasse !

Notre Maison est la chenil ouvrière de la société moderne.

Abolition des cerfs dans toutes les classes sociales, — voilà sa devise.

L'heure est proche où nous reviendrons, appelés par la volonté souveraine de la nation, rendre la France Hallaliberté — et nous faire sacrer, nom d'un chien :

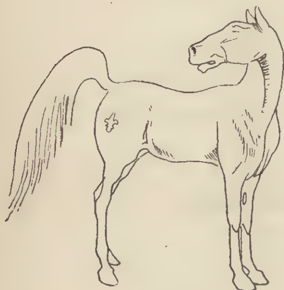
FANFAREAU VII,
doyen de l'équipage.

D'autre part, nous avons eu la bonne fortune de nous procurer le texte d'une lettre adressée au jeune *Bébé*, canard particulier de M. Grévy, par son Altesse Chevaline *Britannicus*, dont le catalogue de vente résumait ainsi

les titres et qualités : « Alezan âgé, bon cheval de chasse et d'armes, monté souvent par une dame. A servi de cheval d'armes au général Henri d'Orléans à Besançon, alors qu'il donnait des ordres au général Boulanger. »

On comprendra qu'il nous soit impossible de publier ce document, dont nous croyons cependant pouvoir reproduire les dernières lignes que voici :

« Allez dire à votre maître qu'à l'instar du naturel nous reviendrons au galop ; les grandes écuries sont une propriété chevaline et nul n'a le droit d'y introduire la politique. C'est pourquoi je reste, malgré vous,



« L'alezan Britannicus,
pour la vie. »

Nous ne serions point surpris que la publication de cette lettre amenât tôt ou tard un échange de témoins entre l'alezan Britannicus et le cheval noir du ministre de la guerre,

dont les caracolements ont conquis l'estime et la sympathie de tous les cœurs vraiment français à la revue du 14 juillet.

Dans le cas où cette regrettable éventualité viendrait à se produire, on ne saurait trop recommander au noble animal l'emploi d'un pistolet dont le chien ne soit pas exposé aux inconvénients du ratage ; à cet effet, il trouvera dans la meute des Grandes écuries un assortiment de chiens d'attaque jeunes et vigoureux. Ils n'ont encore jamais subi cette humiliation.

* * *

Et pourtant il peut y avoir avantage à se servir d'un pistolet qui rate, parce que cela suffit parfois, comme on l'a vu, pour provoquer chez nos compatriotes une ovation enthousiaste.

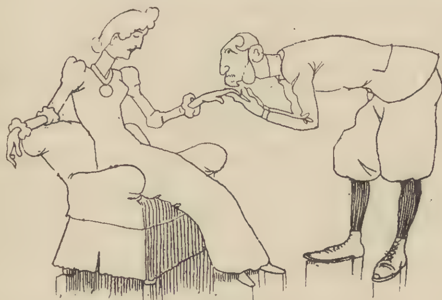
Il en faut moins encore en Angleterre, si j'en juge d'après le cas de cet excellent M. Crawford, que la foule a cru devoir accueillir par une triple acclamation à la suite de l'arrêt

qui proclamait officiellement ses infortunes conjugales ; on parle même d'instituer une petite fête annuelle pour perpétuer le souvenir de cet anniversaire.

Dans le midi de la France, on se contente, en pareil cas, d'un vulgaire charivari à l'adresse du mari trompé, et il ne vient à l'idée de personne de lui élever des arcs de triomphe sous lesquels il aurait, d'ailleurs, bien de la peine à passer.

Toujours est-il, cet heureux coqu...in de Crawford a été l'objet d'une ovation des plus flatteuses, dans laquelle on a seulement eu le tort d'oublier celle à l'initiative de qui revient la plus grande part dans cette situation que l'Angleterre lui envie ; — il est, en effet, incontestable que, sans le généreux concours de sa vaillante petite femme, qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine, M. Crawford ne jouirait pas aujourd'hui de cette réputation européenne qui le place immédiatement à la suite de Ménélas dans l'histoire des maris célèbres.

Et, sous peine de faire preuve de la plus noire ingratitude, il ne doit pas oublier que, s'il est actuellement donné en exemple par tous les pères de famille à leurs fils parvenus



en âge de nubilité, c'est principalement à Mme Crawford qu'il le doit, — car somme toute, M. Charles Dilke ne paraît y être guère pour autre chose que la forte somme dont le voici contraint de se dessaisir entre les mains du mari.

Payez et vous serez considéré, dit la sagesse des nations; il faut croire que cette sagesse n'est pas encore parvenue jusqu'en

Angleterre, car ce pauvre sir Charles Dilke a beau payer l'amende, il n'en est pas moins honni par ses compatriotes, qui lui ont fait entendre, à sa sortie du palais, trois « grognements » des plus significatifs.

On ne peut pourtant pas se dissimuler qu'il est le seul dindon de cette petite farce, dans laquelle les vaudevillistes anglais vont vraisemblablement trouver de quoi s'alimenter pendant quelques années, — ce qui aura du mois l'avantage de protéger notre répertoire contre leurs incursions.

Le fait est qu'il y a de quoi désopiler plusieurs générations de spectateurs avec ce type de Clavaroche en jupons, qui compromet les hommes du monde par le récit de ses bonnes fortunes, alors que le sentiment des convenances les plus élémentaires lui commandait d'imiter la réserve du tendre Fortunio, et de se renfermer vis-à-vis du ministère public dans une déposition conçue à peu près en ces termes :

« Monsieur le coroner,

Si vous croyez que je vais dire
Qui j'ose aimer,
Je ne saurais pour un empire,
Vous le nommer. »

et terminée par cette proposition à laquelle le tribunal ne pouvait que difficilement se soustraire :

«Nous allons chanter tous en rond,
Si vous voulez,
Que je l'adore et qu'il est blond
Comme les blés. »

ce qui n'avait rien de compromettant pour sir Charles Dilke, ni pour le capitaine Forster, — vu la quantité d'albinos dont fourmille la Grande-Bretagne.

En agissant autrement, Mme Crawford a gravement forfait au devoir sacré que toute galante femme contracte vis-à-vis des messieurs qui l'ont honorée de leurs faveurs.

Quel avertissement pour les hommes du monde sur le point de fauter !

XXII

Modernisons le Prix de Rome.
Quelques sujets sans prétention.
Une cure miraculeuse.

M. Francisque Sarcey, qui se consume en louables efforts pour décider Maubant à jouer la tragédie d'une façon un peu plus en rapport avec les progrès de la civilisation, ferait bien d'user de son influence



en vue d'obtenir la modernisation des con-

cours pour le prix de Rome, notamment en ce qui concerne les sculpteurs.



Vous ne devineriez jamais le sujet qu'on a eu l'aplomb de leur imposer cette année ; j'en emprunte le texte à des gazettes graves, incapables de plaisanter avec une chose aussi sérieuse qu'un concours de sculpture ; voici :

Tobie, se lavant les pieds, aperçut un énorme poisson qui le remplit de frayeur. L'ange le rassura et lui ordonna de prendre le poisson par les ouïes.

Un point, c'est tout ; — mais que de choses en si peu de lignes !

Je ne m'imagine pas du tout comment cette petite scène balnéaire a été comprise par les concurrents admis à pénétrer dans les loges où se tire le cordon qui ouvre aux statuaires les portes de l'immortalité, mais je suis intimement persuadé qu'on ne pouvait que gagner à l'interpréter d'une façon conforme aux préoccupations de l'existence actuelle.

Si donc la nature, aidée par l'éducation, m'avait accordé le talent de façonner des petits bonshommes en plâtre, j'aurais saisi avec empressement cette admirable matière à mettre en sculpture française, et j'en aurais tiré une petite scène d'intérieur, sans prétention, dans le goût de ceci :

« M. Tobie, honorable commerçant du Marais, est en train de prendre un bain de pieds au sel de Pennès dans l'intérieur de son cabinet de toilette où s'introduit avec effraction un horrible malfaiteur, facilement reconnais-

sable à la casquette à trois ponts qui surmonte son visage animé des plus coupables desseins. — Un ange apparaît au même instant, sous les traits de M. le chef de la Sûreté, qui ordonne au commerçant de saisir ce récidiviste par les accroche-cœurs. — Obéissant aux ordres du haut fonctionnaire, M. Tobie précipite l'alphonse dans les profondeurs du bain de pieds où celui-ci retrouve son élément naturel. »



Et je n'hésite pas à déclarer que cette œuvre aurait produit sur la foule une impression au

moins égale à celle que ressentent les visiteurs du Louvre devant le célèbre tableau de Prudhon, intitulé : *la Justice poursuivant le Crime.*

Du reste ce sujet est bien tentant et rien ne dit que je ne vais pas consacrer mes prochaines vacances à étudier la sculpture pour le mettre à exécution. — Au cas fort improbable où cette humble tentative serait couronnée de succès, mes lecteurs peuvent compter qu'ils auraient la primeur de cette œuvre de début.

Par malheur, les sujets proposés à l'ardeur sculpturante des candidats au prix de Rome ne se prêtent ordinairement point à d'aussi faciles modernisations, et c'est dommage, car la nécessité d'un art contemporain s'impose de jour en jour.

Il serait temps d'aborder résolument en sculpture, comme on le fait depuis longtemps en peinture, les choses qui se passent sous nos yeux, et je ne verrais aucun inconvénient

à ce que l'on s'élevât jusque dans le domaine de la plus haute actualité.

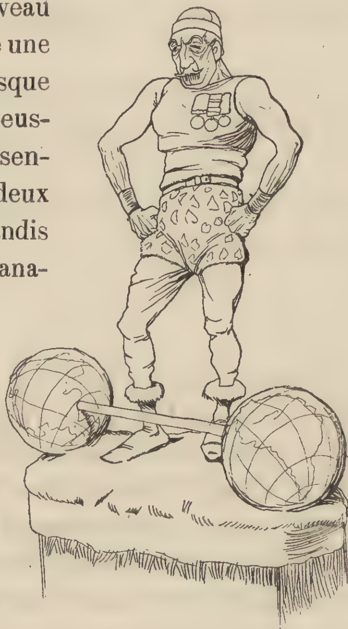
Ne pensez-vous pas en effet que Coquelin, secouant la poussière de ses cothurnes sur le seuil de la maison de Molière, pourrait fournir à nos sculpteurs des inspirations au moins équivalentes à celles qu'ils ont tant de fois été chercher dans les annales de la Grèce ?



On trouverait même avantage à en faire un bas-relief qui aurait les plus grandes chances d'être acheté par l'État, pour le foyer de la Comédie française.

A la veille de l'émission du Panama, M. de Lesseps était tout désigné pour fournir le sujet d'un concours de sculpture : on nous eût montré ce vieux lutteur, sous le costume ha-

bituel des athlètes forains, avec des bottines à revers en poil de lapin, levant à bout de bras le nouveau monde, comme une haltère gigantesque dont les boules eussent été représentées par les deux Amériques, tandis que l'isthme panamique en eût figuré le manche.



Et, sur le socle, on eût gravé cette légende explicative :

— Allons, Messieurs, un peu de courage à la poche!... Encore dix centimes et l'Homme-Catac-lysme va recommencer ses exercices !

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais voir le ministre des beaux-arts proposer à la commission du prix de Rome un sujet comme celui-ci :

« Le général Boulanger, caracolant sur son cheval de gala, préside la distribution des prix aux élèves de Saint-Denis et en profite pour inviter ces jeunes personnes à laisser croître leur barbe. »

*
* *

On pourrait peut-être également immortaliser par la sculpture le curieux incident dont le ci-devant M. le ministre de l'intérieur a été le héros, s'il faut en croire *la France.*

Ce journal, habituellement bien informe, rapporte que M. Sarrien a visité par une belle après-midi l'établissement national des sourds-muets, rue Saint-Jacques, et il croit devoir ajouter que, sur un signal de l'aumônier, les élèves ont salué le ministre du cri de : « Vive la République ! »

Quoique ce dernier détail soit évidemment difficile à reproduire avec du plâtre et même avec du marbre, je crois que l'art moderne pourrait avantageusement s'emparer de ce touchant épisode qui, par plus d'un côté, rappelle les pages les plus curieuses de l'Evangile et de la Vie des Saints, tant de fois mises à contribution par les artistes auxquels nous devons des œuvres de sainteté.



De même que jadis les rois de France avaient la précieuse faculté de guérir les écrouelles à l'aide d'une seule imposition des mains, nos ministres de l'intérieur jouissent actuellement, paraît-il, d'un don mystérieux qui leur permet de rendre la

parole à quelques centaines de sourds-muets par une simple action de présence.



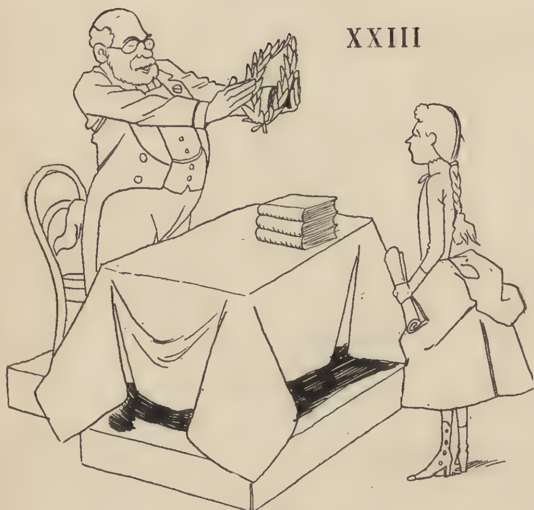
C'est bizarre que notre ministre n'ait point encore songé à exercer cette heureuse influence sur les nombreux députés qui restent des sessions entières au Palais-Bourbon sans desserrer les mâchoires.

Il est vrai d'ajouter qu'Orphée avait besoin

d'une lyre pour donner la parole aux bêtes ; or, M. Sarrien est absolument dénué de cet instrument à cordes, et voilà, sans doute, pourquoi sa puissance, efficace sur les sourds-muets, est sans aucun effet sur la plupart des représentants du peuple.

Car ils sont nombreux à la Chambre, les députés qui semblent absolument privés de l'organe de la parole, quoique ayant obtenu de leurs concitoyens assez de voix pour être régulièrement élus.





XXIII

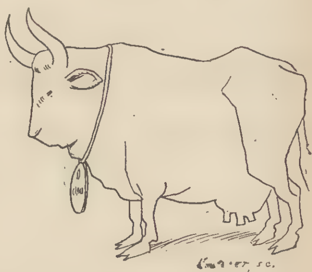
Trop de lauriers!
Le baccalauréat utilitaire de M. Goblet.
Soyons pratiques.

Trop de distributions de prix! — Elles ont envahi toutes les classes de la société, voire même de l'animalité : cela dure toute l'année

en commençant par le concours hippique, puis viennent les animaux gras et le salon de peinture ; ensuite le grand prix de Paris et, bientôt après, les flots de rubans du 14 juillet ; après quoi le Conservatoire, le concours général et les lycées de jeunes hommes, ainsi que ceux de jeunes filles ; enfin le prix Montyon.

Tout le monde en a eu. —





Les peintres, les chevaux, les bêtes à cornes,

Édouard Philippe et les collégiens des deux





sexes ont été récompensés selon leurs mérites respectifs ; seuls, dans l'espèce humaine, les journalistes échappent jusqu'à présent à ce fléau périodique qui exerce ses ravages du haut en bas de l'échelle des êtres, et l'on est fier de tenir une plume en songeant que la presse n'est encore en proie ni à un salon, ni à un jury, ni même à une distribution des récompenses, — car il serait mal-



séant de considérer comme des prix les témoignages de satisfaction accordés par M. de Lesseps à certains publicistes en l'honneur de l'émission du Panama.

Cette introduction progressive du concours dans toutes les carrières dites libérales me semble, quoi que l'on dise, en contradiction formelle avec les mœurs démocratiques, et je m'étonne qu'un réformateur de la trempe de M. Goblet n'ait point déjà reconnu la nécessité d'abolir ce système qui, — par cela même qu'il accorde à quelques élus des distinctions telles que des prix, des rubans, des médailles ou de simples accessits, — choque le grand principe égalitaire sur lequel sont basées nos institutions ; je parle, bien entendu, des institutions républicaines, et non de celles qui fonctionnent sous le titre familier de « boîtes à bachot ».

Il faudrait n'avoir jamais traîné ses fonds de culotte sur les bancs d'un collège ou d'une école primaire pour se dissimuler un seul instant que les distributions de prix ne tendent

à rien moins qu'à créer de bonne heure une véritable aristocratie au sein de la jeunesse des écoles, — l'aristocratie des lauréats, dont les couronnes insultent aux malheurs de ces prolétaires de l'enseignement qui s'appellent les fruits secs. Et, par une étrange ironie du sort, on a choisi, pour célébrer ces solennités antidémocratiques, la date du 4 août, qui évoque le souvenir de cette nuit fameuse où, dans une sublime aspiration vers l'égalité, les titres nobiliaires furent abolis par la noblesse elle-même.



A cela vous objecterez que l'oligarchie des lauréats est l'oligarchie du mérite, fille de ses œuvres et ne devant rien à l'hérédité ni au privilège ; il n'en est pas moins vrai que les

distributions de prix viennent prématurément enlever à notre belle jeunesse les illusions qu'elle pourrait avoir sur la portée de la devise républicaine gravée aux murs des établissements où l'on fait son éducation ; elles lui enseignent de bonne heure que l'égalité n'est pas de ce monde, comme ces murs eux-mêmes lui font connaître les bornes de la liberté et comme les camarades se chargent de lui démontrer, par des arguments contondants, où s'arrête la fraternité.

Le baccalauréat lui-même est-il autre chose que la consécration officielle des privilèges d'une caste bourgeoise devant laquelle toutes les carrières sont ouvertes et à qui appartiennent de droit toutes les fonctions publiques, impitoyablement fermées au citoyen qui n'a pas eu les ressources pécuniaires et intellectuelles nécessaires pour acquérir le diplôme ?

Au lieu d'abolir cette « maîtrise » digne de l'ancien régime, M. Goblet ajoute un nouveau baccalauréat à tous ceux dont nous jouissions

déjà, en sorte que nous allons avoir une caste de plus, — les bacheliers ès Goblet; ce sera l'espèce la plus dangereuse,

Ce baccalauréat, qui a perdu son latin, se recommande par un programme essentiellement pratique: il n'y sera guère question que de langues vivantes, de géographie et des diverses sciences qui rendent journellement des services dans la vie courante.

L'innovation semble excellente à bien des gens qui pensent, avec une certaine apparence de raison, que l'étude approfondie de Xénophon ou de Velleius Paterculus est sans aucune utilité pour les jeunes gens qui se destinent à l'ébénisterie artistique ou au commerce des sardines en gros, et qu'elle est plus inutile encore pour les petits messieurs de bonne maison dont le seul but dans l'existence est de dilapider convenablement



les capitaux amassés par leurs pères ou leurs grands-pères.

Pour ceux-là, le baccalauréat ne saurait jamais être assez pratique et le seul reproche qu'on pourrait adresser à M. Goblet, c'est précisément de n'avoir pas été assez loin dans la voie des réformes nécessaires. Sans doute l'anglais et l'allemand ont du bon, ainsi que la géographie; mais je vous demande, un peu, si cela suffit pour armer convenablement un homme en vue du *struggle for life*?

Il n'y a point à se le dissimuler : le baccalauréat ne sera pas véritablement pratique avant le jour où l'on prendra le parti d'interroger les candidats sur la boxe et le chausson, sur le whist et le canotage, sur le tirage à cinq et l'art de rompre avec les femmes du monde, sur l'escrime et la danse, voire même sur les performances des principaux chevaux de course ; — en fait de géographie, quelques notions usuelles sur les environs de Paris et les principales excursions de bains de mer ; — en

fait de langues vivantes, une teinture d'auvergnat et de bas-breton, sans négliger le volapük : voilà quel serait le complément indispensable d'un examen destiné à rendre de véritables services aux jeunes gens qui font leur entrée dans la vie.

M. Goblet l'a certainement compris, mais il a manqué d'audace et son œuvre est incomplète.

Le baccalauréat ès lettres n'en conserve pas moins de très chauds partisans ; je ne dis pas cela pour le général Boulanger, qui a pris les lettres en horreur depuis qu'on imprime les siennes ; la publication de cette correspondance obtient pourtant un succès dont on n'avait pas d'exemple depuis Xavier Doudan ; on parle même d'en faire un volume, avec quelques croquis de Caran d'Ache représentant le colonel Boulanger saluant le général duc d'Aumale dans des attitudes variées.

« Méfiez-vous des gens polis », dit la sagesse des nations ; c'est un proverbe que

Son ex-Seigneurie le duc d'Aumale a eu bien tort de ne pas prendre au sérieux, lorsqu'il recevait à Besançon les poulets de ce Coislin militaire qui oublie « que la lettre tue ».



XXIV

M. Taylor en voyage. — Puissantes inductions. Trouville-souricière.

On mande de Trouville-Deauville, en date du 12 août :

L'affaire de la femme coupée en morceaux vient d'entrer dans une phase nouvelle : M. Taylor est parti pour Trouville.

Ce serait bien peu connaître le zèle clairvoyant du chef de la sûreté que de partager à son égard la singulière méprise des reporters de faits divers qui ne voient dans ce déplacement qu'un voyage de plaisir. — Quand un homme de l'importance de M. Taylor fait tant que de se porter en personne sur les bords de l'Océan, il obéit généralement à une

préoccupation plus élevée que le simple désir de prendre des bains à la lame ou de taquiner la crevette.

Soyez donc assurés que le chef de la police réserve ses coups de filets pour des crustacés plus dignes de sa haute attention et que le genre de pêche auquel il va se livrer sur les côtes normandes est sans aucun rapport avec le doux passe-temps qui charme le loisir de nos Parisiens en vacances.

Vous devinez dès lors que l'infatigable policier ne vient à Trouville que pour y chercher quelques assassins, et il lui faudrait vraiment avoir la main bien malheureuse pour ne pas en attraper une poignée dans la foule bigarrée qui sillonne les Planches, entre cinq heures et minuit.

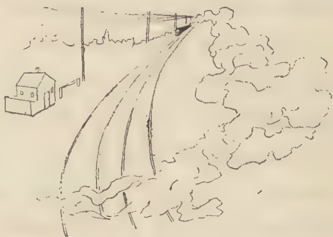
En la saison où nous sommes, il ne reste plus dans la capitale que des malfaiteurs sans importance : vers la fin de juillet tous les assassins vraiment dignes de ce nom bouclent leurs malles et se dispersent sur nos plages ou nos villes d'eaux, et celui qui

se montrerait sur les boulevards après la distribution des prix du Conservatoire perdrait aussitôt son prestige. Ils le savent si bien que ceux-là mêmes qui ont la campagne en horreur sont réduits à se cacher jusqu'à l'automne au fond des plus noirs faubourgs, comme ces villégiateurs « à la manque » qui se gîtent, pour la durée des vacances, dans des pensions de famille à Montsouris ou à la Petite-Villette, et reparaissent vers la fin de novembre, en laissant croire qu'ils arrivent des vallées de l'Engadine ou des fjords de la Norvège.

Ayant donc minutieusement exploré tous les recoins du vieux Paris et du nouveau, le chef de la sûreté en est venu à penser que l'assassin de la rue d'Alésia était sans doute en déplacement et villégiature sur quelque plage normande, où il dissimulait vraisemblablement sa personnalité sous un incognito fait à la fois de prudence et de modestie.

Cette séduisante hypothèse traçait nettement le devoir du chef de la sûreté, qui n'hésita pas

une minute à prendre sur la ligne de l'Ouest un billet circulaire dit de bains de mer, avec arrêt facultatif à toutes les stations du parcours; le



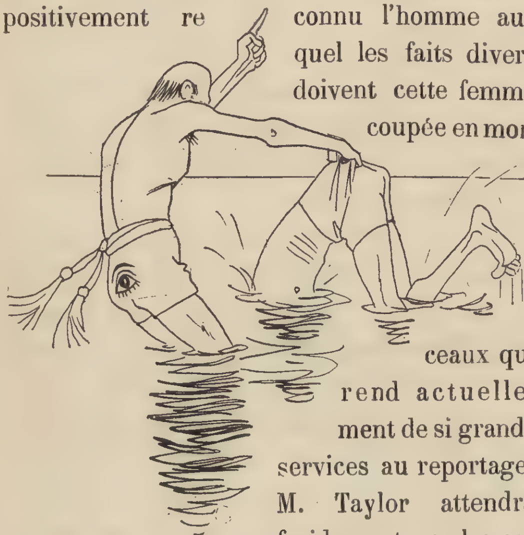
voilà maintenant arrivé à Trouville, après avoir eu le soin de faire annoncer dans les journaux qu'il résidait en ce lieu de plaisirs pour y prendre de l'agrément, — sage formule de précaution destinée à donner le change aux assassins qui, sur la foi de cette insertion, laisseront sans méfiance approcher M. Taylor,



sous le fallacieux prétexte qu'un fonctionnaire qui se respecte ne consentirait pour

rien au monde à travailler en vacances.

On compte beaucoup, à la préfecture, sur l'effet de ce stratagème qui va permettre à l'infatigable policier d'étudier à loisir et de près ceux des baigneurs qui lui paraîtront suspects : lorsque, dans le nombre, il aura positivement re connu l'homme auquel les faits divers doivent cette femme coupée en mor-



ceaux qui rend actuellement de si grands services au reportage, M. Taylor attendra froidement sur les sables l'heure de la marée montante, puis, revêtu de son costume de bains et de l'écharpe

tricolore qui ne le quitte jamais, il s'élancera dans les flots à la poursuite de son homme et lui mettra résolument la main au caleçon en lui faisant observer que dans une pareille tenue, la moindre résistance serait du plus mauvais goût.

*
* *

Mais, me direz-vous, quelles raisons M. Taylor a-t-il de penser que l'assassin est en ce moment à Trouville plutôt qu'à Paramé ou aux Sables-d'Olonne ?

C'est par la force du raisonnement que, de déduction en déduction, le chef de la sûreté est parvenu à cette conclusion, dont la sagacité n'étonnera personne ; avec cette prodigieuse connaissance du cœur humain qui le caractérise, M. Taylor sait, à n'en point douter, que les criminels redoutent la solitude et qu'ils cherchent dans le bruit et le mouvement une diversion au remords qui les accable ; c'est dire qu'aucun d'entre eux ne pourrait passer une seule soirée dans des

déserts comme ceux de Paramé ou des Sables, sous peine de se faire justice à soi-même avant le lever du jour.

Trouville-Deauville, au contraire, abonde en distractions trop connues pour que je m'attarde à en parler : c'est une fête perpétuelle et tellement absorbante qu'après avoir pris un bain le matin, galopé son cob sur la route d'Honfleur, gagné quelques « poneys » aux courses, perdu quelques louis aux pigeons, jeté quelques francs aux petits chevaux et fini la soirée au Casino de Deauville avec Suzanne Reichemberg et Talazac, après avoir savouré toutes ces joies lady Macbeth elle-même oublierait sa tache de sang et dormirait avec le calme d'une conscience pure; — ajoutez à cela les Tziganes, lesquels, du matin au soir, raclent dans le jardin d'un grand hôtel qui, avant leur arrivée, était déjà le plus bruyant du pays : il n'y a rien de tel pour endormir le remords!

Cette lointaine harmonie fait à travers les fenêtres de la vaste salle à manger, un dis-

cret accompagnement aux œuvres d'un chef de cuisine, auprès duquel celui de la sûreté n'est qu'un vulgaire gâte-sauce.



Ceci soit dit sans offenser cet excellent M. Taylor, dont je serais désolé de froisser la susceptibilité légitime au moment même où il fait preuve d'une rare clairvoyance : il donne, en effet, la marque d'une remarquable faculté d'induction en choisissant

pour y chercher des criminels cette plage de Trouville où chacun sait que la cherté des vivres rend l'existence presque impossible aux personnes qui n'ont point assassiné père et mère.

Une autre remarque a puissamment aidé le chef de police dans son raisonnement : vous savez que plusieurs journaux ont fait courir le bruit d'une épidémie de rougeole dans le pays ; ce racontar, dénué de toute exactitude, était généralement attribué à la malveillance des intéressés de quelques plages concurrentes ; mais M. Taylor, mieux avisé, n'a pas tardé à en découvrir la provenance : il sait maintenant, à n'en plus douter, que ce bruit émane d'un criminel installé dans le pays et qui a cru, de bonne foi, constater sur la plage quelques cas de rougeole — avec cette étrange aberration qui fait que la plupart des assassins « voient rouge ». — Mais des goûts et des couleurs, il ne faut pas disputer.



XXV

Arrivage des Cinghalais.
Tout pour les chats. — Déliquescence.
Les morues du général.

Le Jardin d'acclimatation a fait annoncer l'arrivage d'un stock considérable de Cinghalais assortis, pour la demi-saison.

Ce grand déballage ne pouvait manquer d'obtenir auprès de la population parisienne un succès considérable, à en juger d'après l'accueil fait, il y a quelques années, aux Esquimaux, aux Fuégiens et à de précédents Cinghalais exposés dans les mêmes rayons.

Nous profiterons de cette circonstance pour adresser nos plus vives félicitations à M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui ne néglige aucune

17

occasion d'encourager le perfectionnement de la zoologie domestique en acclimatant dans nos régions toutes les espèces utiles : il est en effet de toute évidence que les Cinghalais du Jardin d'acclimatation sont appelés à rendre d'éminents services à l'amélioration de la race parisienne, pour peu que les familles se décident à introduire dans leur sein ces magnifiques représentants de la vieille humanité, — superbes étalons anthropologiques bien désignés pour restituer à notre élevage abâtardi toute la pureté du type primitif.



C'est dans ce but élevé que le directeur du Jardin d'acclimatation met à la disposition de

sa clientèle un grand assortiment de Cinghalais pour les deux sexes; il nous est malheureusement impossible pour l'instant de donner un aperçu du tarif, mais nous croyons savoir que le prix de la paire (mâle et femelle) ne dépassera pas sensiblement celui des dogues d'Ulm, et qu'on pourra se procurer un Cinghalais de forte taille aux mêmes conditions que le zèbre moyen. — *Nota bene :* On ne rend pas l'argent du Cinghalais qui a cessé de plaire.

Mentionnons cependant l'ouverture d'un rayon spécial de location pour bains de mer et villégiatures, au mois, à la journée, voire même à la course; — pour les environs de Paris, on traite de gré à gré.

* * *

En même temps que cette exhibition d'êtres humains, les journaux annoncent l'inauguration prochaine d'une exposition de chats.

Voilà de quoi faire plaisir à une foule de jolies femmes, connues par l'intérêt dont elles

environnent ces petits animaux privés qu'elles ne négligent jamais une occasion de faire admirer.

Aussi bien, c'est un fait indiscutable que le chat est l'animal caractéristique de la femme, tout ainsi que le chien et le cheval sont les bêtes masculines par excellence; il y a certainement des exceptions, mais elles vont en quelque manière contre la nature.

Dans une boutade célèbre, le caricaturiste Cham disait : « Ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est le chien ! » On pourrait ajouter : « Ce qu'il y a de plus charmant dans la femme, c'est le chat ! »

« Qui m'aime aime mon chien, » dit un proverbe bien connu, et vous serez encore plus dans le vrai si vous l'appliquez au chat quand il s'agit d'une femme; c'est là une vérité dont ne sauraient trop se pénétrer les gens qui veulent faire leur chemin à travers le monde. Jeunes hommes qui débutez dans l'existence, méditez bien ce conseil : lorsqu'une femme vous honore d'une intimité suf-

fisante pour vous faire admirer son chat, n'hésitez point à prodiguer vos meilleures caresses à ce doux animal ; on vous en saura gré, et il n'y aurait rien de surprenant à ce que la dame elle-même se laissât toucher par ce procédé gracieux.

C'est d'ailleurs, croyons-nous, la première fois qu'on nous offre une exposition publique en ce genre ; jusqu'à présent, les collectionneurs étaient obligés de courir les maisons spéciales où d'odieuses créatures offrent aux amateurs, contre espèces sonnantes, leurs minets et leurs minettes.

L'exposition des chats, si elle réussit comme on s'y attend, aura du moins l'avantage d'amener toutes ces dames au Salon du palais de l'Industrie.

A propos d'industrie, il convient d'en signaler une bien étrange, qui, à peine créée, fait de si grands progrès qu'elle menace de prendre rapidement la place de notre vieille littérature française, autrefois si estimée.

Je veux parler de la fabrication des phrases par le procédé mécanique de l'ingénieur Stéphane Mallarmé ; grâce à quelques améliorations de détail, ce système de décortication du langage est parvenu à un tel degré de perfectionnement que les gens les plus inexpérimentés peuvent, au bout de quelques jours, se trouver à même de décarcasser un cent de phrases en moins de temps qu'il n'en faudrait pour les écrire ; c'est ainsi que deux jeunes romanciers viennent de manufacturer, à l'aide des nouveaux appareils, un recueil de nouvelles intitulé *le Thé de Miranda*, dont il me paraît suffisant d'échantillonner quelques lambeaux :

N° I à 3 fr. le mètre sur 0^{m},70 de large.

En la profondeur violâtre des tapis, des cycloïdes bigarrures. — En les froncis des tentures, l'inflexion des voix s'apitoie ; en les froncis de tentures lourdes, sombres, à plumetis.

C'est l'hiémale nuit, et ses buées, et leurs doux comas.

Item le : N° VII, à 0^{m},95, grande largeur.

Perse stagne la mare ; les joncs flexueux où des

engoulevents volètent, la ceignent. A gauche des peupliers que le cadre étronçonne (*fi! le vilain mot!*) et tout au fond, par les ciels dégradés, dans la garniture..., etc.

Passons !

Ces petits jeunes gens, quelque petits soient-ils, feront bien de ne jamais voyager du côté de Lilliput, où, si j'en crois Gulliver, leur littérature risquerait bien d'obtenir un fâcheux accueil ; écoutez plutôt ce que dit Swift à ce sujet : « Un auteur qui quitte le style pur, clair et sérieux, pour employer un jargon bizarre et guindé, avec des métaphores recherchées et inaccoutumées, est poursuivi et hué dans les rues comme un masque de carnaval. »

Je ne connais pas assez MM. Jean Moréas et Paul Adam pour leur donner des conseils, sans quoi je les inviterais charitablement à ne pas s'en aller prendre des bains de mer sur les côtes de Lilliput.

A vrai dire, j'aimerais encore mieux le style

épistolaire de ce soldat écrivain qui s'appelle modestement le général Boulanger et qui dans ses armoiries porte une plume et une épée de sable entrecroisées sur champ de gueules rasées.



Les journaux officieux annoncent qu'il a reçu une adresse d'actions de grâce du syndicat des pêcheurs nantais, le remerciant d'avoir autorisé l'introduction dela morue dans l'alimentation des troupes.

Voici ce document dans son élégante concision :

« Excellence,

« C'est à vous que la morue doit son avancement.

« Béni soit le jour où elle a fait son entrée dans l'armée française sous vos ordres! »

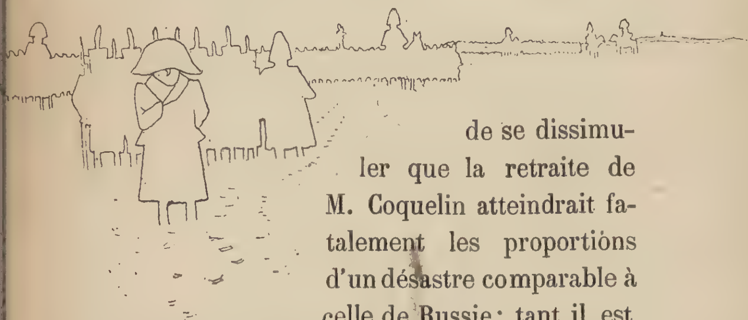
La démarche des pêcheurs nantais a si favorablement impressionné le ministre de la guerre que, si nos informations sont exactes, il se dispose à introduire prochainement la queue de morue dans l'uniforme de nos troupiers.



XXVI

Coquelin part. — Coquelin est parti.
Coquelin dictateur.

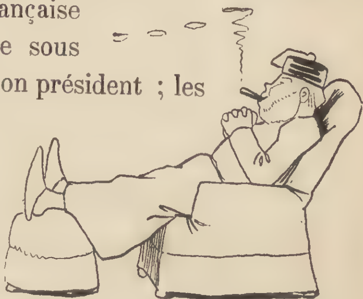
En cette heure grave où l'Europe a le regard fixé sur la Comédie française, il est impossible



de se dissimuler que la retraite de M. Coquelin atteindrait fatalement les proportions d'un désastre comparable à celle de Russie; tant il est vrai que la plus grande faute de Napoléon

fut de se rendre à Moscou, ville fatale où ces deux retraites ont eu leur point de départ, l'une dans un incendie et l'autre dans un décret!

Tel est le destin des peuples : en 1886, la République française était heureuse sous Jules Grévy, son président ; les affaires tendaient à reprendre ; Paul Déroulède se taisait ; l'hydre de l'anarchie somnolait ; Chevreul devenait centenaire du jour au lendemain, et l'acteur Baron acceptait la charge de codirecteur près le théâtre des Variétés.



La confiance renaissait.

Rien ne semblait devoir troubler cette sérénité, quand retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Coquelin s'en va, Coquelin est démissionnaire !

Bientôt après le bruit se répandait, dans les cercles diplomatiques, que l'illustre comédien réclamait impérieusement la liquidation de sa retraite ; on alla même jusqu'à prétendre qu'il l'exigeait aux flambeaux.

Aussitôt une émotion indescriptible a couru,



comme la traînée de poudre, d'un bout à l'autre de l'univers, et c'ést la mort dans l'âme que le prince Karamoko a effectué sa rentrée sous la hutte de ses pères. Du haut en bas de l'échelle des êtres, tout ce qui pense et

tout ce qui respire a douloureusement ressenti l'atteinte d'un coup si cruel et les arbres eux-mêmes en ont perdu leurs feuilles, ainsi qu'il est facile de le constater depuis quelques jours dans l'allée des Acacias.

Il n'y a même point d'exagération à affirmer que le cours de la vie publique en a été momentanément suspendu : malgré l'égoïsme féroce qui caractérise notre époque, personne n'avait plus le cœur de songer à ses propres affaires quand un pareil danger menaçait la patrie, et toutes les préoccupations se tournaient vers le foyer de la maison de Molière :

Ni loups, ni renards n'épiaient
La douce et l'innocente proie ;
Les tourterelles se fuyaient !...

Plus de Coquelin, partant plus de joie !

Abandonnant pour quelque temps les luttes stériles de la politique, la presse concentrait toute son attention sur Celui qui menaçait d'emporter la prospérité du pays dans le sac ridicule où Scapin s'enveloppe.

On l'interviewait de toutes parts ; on le faisait parler au peuple ; des groupes passionnés stationnaient jusqu'à des heures avancées sur les boulevards, discutant avec une animation qui tournait parfois à la rixe les conséquences de l'événement ; les baissiers se réjouissaient, les haussiers grinçaient des dents ; les joueurs des casinos et des clubs abandonnaient les tables de baccarat pour engager des paris sur l'issue du conflit Coquelino-Français ; enfin — par un de ces miracles comme il s'en produit à la veille des grandes catastrophes — la fontaine Molière cessa de couler...

*
* *

Cependant, ainsi qu'il en est presque toujours lorsque l'opinion publique est affolée par la crainte, personne ne connaît encore exactement la vérité sur la question, et aucun journal n'a su jusqu'à présent pénétrer les causes profondes de cette calamité nationale ; c'est pourquoi nous nous faisons un devoir de révéler à la foule le véritable mobile au-

quel obéit notre grand Coquelin, en se déterminant à priver l'art français de sa haute personnalité.

M. Coquelin, nous dit-on, préfère l'argent de l'étranger aux bravos de ses concitoyens, et cela n'est pas d'un bon patriote !... Erreur profonde et cruelle injustice : en abandonnant le Théâtre-Français à un âge où il est encore dans tout l'éclat de ses facultés, M. Coquelin obéit au patriotisme le plus élevé, car, apprends-le donc, peuple ingrat, s'il quitte résolument nos planches nationales, c'est pour prendre pied sur un terrain où il se croit appelé à rendre de plus grands services : j'ai nommé le terrain brûlant de la politique.

M. Coquelin a enfin compris qu'il avait une mission plus haute que de faire rigoler les abonnés du mardi ; ce devoir lui est apparu sous les traits d'un portefeuille ministériel ; il a entendu des voix, parmi les bruits de coulisses, des voix qui lui ordonnaient de

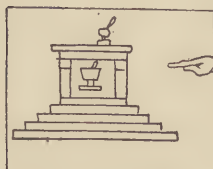
sauver notre pauvre France ; et en voyant le général Boulanger caracoler sur un noir éta-

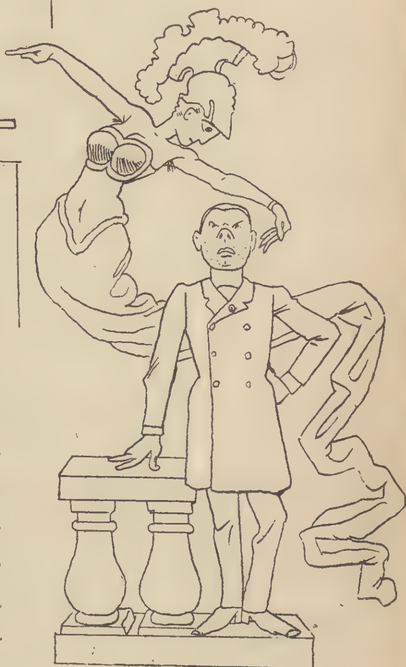


lon, il a senti passer en lui le frisson du Corrège et s'est écrié tout à coup : *Anchio son pittore !* qu'il serait inconvenant de traduire : « Et moi aussi je suis pitre ! »

En voyant manœuvrer l'homme populaire du jour, le premier comique des Français a compris ce qu'il fallait à la France et il a senti qu'il l'avait en soi.

Sa parole chaude et vibrante, illustrée par





la mobilité générale de sa physionomie, lui assurent une autorité qui le rendra facilement maître du public dans les réunions électorales ; la tribune de la Chambre n'aura rien d'inquiétant pour un comédien habitué à jouer les Scapins et les Mascarilles sur une scène

où la critique a de plus sévères exigences — et, de là, à la formation d'un ministère Coquelin, il n'y a que l'espace de quelques monologues parlementaires.

Le pouvoir n'a point de secrets pour un homme dont la poigne s'est imposée longtemps aux sociétaires de la Comédie; le ministre Coquelin saura, soyez-en certain, faire tout ce qu'il faut pour le bonheur d'une nation libre, et je me plais à croire que son premier acte gouvernemental sera d'inviter les comédiens à laisser pousser leur barbe. Je vous dis qu'il y a du Boulanger dans cet homme-là !

Tu Marcellus eris! Oui, vaillant Coquelin ! vous serez — je dis vous, car je ne me crois autorisé à vous tutoyer qu'en latin — oui, grand Coquelin, vous serez un Boulanger en pékin — manutention civile — et il ne vous manquera qu'un étalon noir pour qu'on vous décerne sur la voie publique les honneurs d'un triomphe comme en obtint naguère ce

général, dont on nous fait un émule de Josué, sous le fallacieux prétexte qu'il arrête *le Soleil* — avec des communiqués de l'*Agence Havas.*



XXVII

Louise Michel
au quartier latin. — Les femmes décadentes.
Chantilly académique.

Le quartier latin n'a pas manqué de gaieté, grâce à notre vieille Louise Michel et à son excellent orchestre de petits décadents ; depuis longtemps on n'avait autant ri. Quel dommage que cette merveilleuse artiste s'abandonne à la regrettable monomanie de passer en prison un temps qu'elle pourrait si fructueusement employer sur nos théâtres de genre !

Tout la désigne pour un emploi de commère dans une revue de fin d'année, et je m'étonne que les directeurs du Palais-Royal

n'aient point encore songé à elle : ni l'exubérante Mathilde, ni la troublante Lavigne, ni la piquante Derozer, ni l'affriolante Berthou, ne



possèdent un entrain aussi communicatif, et je garantirais une forte recette à l'impresario qui l'engagerait au poids de l'or pour interpréter devant le grand public les couplets relatifs à la sociologie canaque dans ses rapports avec la littérature décadente, créés par elle l'autre soir, à la salle de la rue des Écoles, sur l'air connu de la Canaque-Anada.

N'allez pas au moins me prendre pour un raseur à froid qui se moque de son monde ; en mon âme et conscience j'estime — et je le

jure sur la tête de Valabrègue — que, depuis de longues années, la littérature française n'a produit aucune œuvre d'une pareille intensité comique. Du reste, on pense bien que je ne me permettrais sous aucun prétexte de blâmer la Grande Citoyenne, même dans ce moment où, parvenue au faîte, elle aspire à décader — ce qui n'est, somme toute, que le synonyme en style noble du verbe neutre et trivial « dégringoler ».

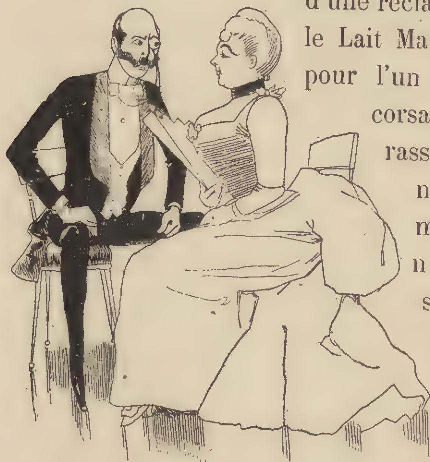
Toutes les opinions sont respectables, même les plus dégringolantes, et je m'écrierais volontiers avec le poète :

Oh ! n'insultez jamais les femmes décadentes !

qui sait sous quel fardeau leurs adjectifs succombent ?

Il me faut cependant avouer la cruelle déception que j'ai ressentie à la lecture du compte rendu publié par tous les journaux bien informés sous ce titre alléchant : *les Femmes décadentes.*

J'avais espéré tout d'abord qu'il s'agissait d'une réclame pour le Lait Mamilla ou pour l'un de ces corsages-cuirasses dont notre armement national s'enrichit chaque année. Les biologistes s'accordent à reconnaître en effet que, chez les femmes, la décadence se porte plus fréquemment à la poitrine qu'à la littérature; ce n'est même pas pour autre chose qu'on a inventé le corset ; mais voici que le mal menace de s'étendre au domaine de la pensée et vient imposer à ces dames la rude obligation de maintenir leur style avec une grammaire, cette ceinture hypostatique du langage.



Il n'est que temps d'aviser, et nous pensons qu'avant peu toutes nos élégantes emporteront un exemplaire de Noël et Chapsal au creux de leur tournure, pour éviter dans celle de leurs phrases une décadence trop accentuée.

N'empêche que le néologisme lancé dans la circulation par notre vaillante Louise Michel constitue un fâcheux abus de langage, et l'on ne m'ôtera pas de la tête qu'il y avait mieux à faire avec cette expression si caractéristique : elle convenait à merveille pour désigner les femmes qui tombent et remplacer cet « horizontalisme » dont on nous rebat les oreilles. Allons, messieurs des échos, il en est temps encore : parlez-nous deux ou trois fois dans vos œuvres de quelques « décadentes » de grande marque ; il n'en faudra pas davantage pour enrichir la langue française.

*
* *

Ce n'est, d'ailleurs, pas seulement dans le monde des belles-lettres et dans celui des

belles-petites que la fâcheuse décadence exerce actuellement ses ravages : elle s'infiltre partout et les arbres de nos bois sont eux-mêmes à tel point infectés par le fléau que les feuilles leur en tombent, comme celles que le décadent Moréas balaye sous le souffle de sa prose autumnale.

Seule notre vieille forêt de Chantilly semble devoir échapper à la loi commune, ce qu'il est permis d'attribuer à ses relations de fraîche date avec l'Institut, et les pronostics des feuilles de sport annoncent aux turfistes qu'il leur sera donné de voir cet après-midi les vieux arbres environnant le champ de courses remplacer leurs feuillages déchus par une verdoyante frondaison de palmes académiques.

Tel est le premier effet de la générosité du duc d'Aumale, qui vient de faire recevoir le plus facilement du monde son domaine à l'Académie, où d'ailleurs il n'a pas rencontré de concurrents sérieux.

Nous croyons savoir, du reste, que la salu-

taire influence des bienfaits de la famille d'Orléans ne s'arrêtera pas en si beau chemin, et l'on parle déjà d'un certain nombre de modifications importantes, conséquences toutes naturelles de la prise de possession de Chantilly par les membres de l'Institut.

Dans cet ordre d'idées, il est dès maintenant arrêté que l'hippodrome de la forêt sera désormais une sorte de sixième académie, qui prendra le titre officiel de « Section sportive de



l'Institut » ; les jockeys admis à y courir seront tenus de remplacer leurs jaquettes bariolées et leurs toques multicolores par des uniformes d'académiciens, avec bicornes assortis, mais on les dispensera du port de

l'épée, qu'il leur sera permis de remplacer par une cravache dans le cas parfaitement admissible où ils tiendraient à faire avancer leurs chevaux.

M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel, donnera les départs, et le directeur en exercice, entouré de deux assesseurs, jugera les arrivées.

Empressons-nous d'ajouter que les chevaux seront vraisemblablement dispensés de la formalité pénible des visites, et que le gagnant ne sera tenu, dans aucun cas, de prononcer un discours de réception. Signalons, en outre, une heureuse innovation : les bookmakers seront autorisés à opérer sur les élections académiques, et, dès le premier dimanche, Jack Moore fera la cote sur la pelouse pour la succession au fauteuil de M. de Falloux.

Voilà pour les courses ; quant aux chasses, MM. les membres des cinq Académies ont été invités à les suivre, à cheval autant que possible ; en prévision de ce sport, la plupart de ces messieurs ont cru devoir prendre leur

douzaine de cachets au manège Duphot; bref, ce ne sera pas un spectacle banal que de voir M. Renan courre le cerf et M. X. Marmier forcer le sanglier... à lire ses œuvres complètes.



L'hallali sera fait, autant que possible, en présence de M. Ernest Legouvé, qui s'est rendu inimitable dans l'art d'hallalire. On espère enfin que M. Emile Ollivier daignera de temps à autre honorer les chasses de sa présence; nous croyons superflu d'ajouter que l'éminent homme d'État est tout désigné à l'avance pour les honneurs du pied... quelque part.



XXVIII

Bon voyage M. Freycinet!
L'Élixir des sous-préfets. — Merlatti et Hawkins.
Constitution opiniâtre.

En l'espace de quelques jours, il est tombé de la neige et un ministère ; la neige est balayée et le ministère remplacé. On ne pourrait, sans contrevenir aux exigences de l'actualité, parler encore de ces oubliés, à moins d'écrire la *Ballade des ministres des temps jadis ;* où sont les ministres d'antan ?

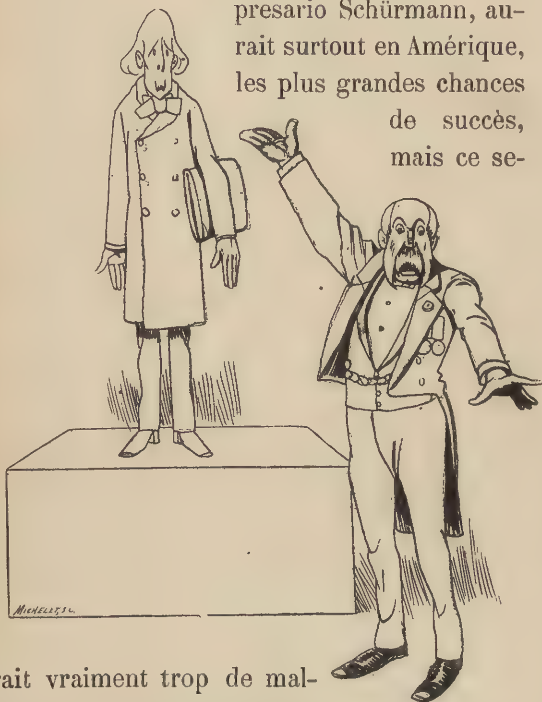
Faute de rimes assez riches, en cette saison de misère, je me contenterai de la prose la plus vulgaire pour traiter ce sujet de dissertation : « Est-il vrai que M. de Freycinet se dispose à franchir les océans dans la mauvaise pensée

de dérober ses cendres à son ingrate patrie? »

Le bruit en a couru dans les contrées perdues où je prends mes quartiers d'hiver : des gens bien informés affirment que le départ de Coquelin pour l'Amérique a été le principal motif de la démission du cabinet ; sans doute il doit y avoir quelque chose d'exagéré dans une telle affirmation, mais on ne peut méconnaître que la disparition d'un artiste dramatique aussi considérable a dû faire réfléchir l'homme qui tenait alors dans sa main les destinées de la France, et il est, après tout, bien naturel que M. de Freycinet soit tombé en proie au plus profond découragement quand il s'est vu abandonné par le premier comique sur lequel l'opportunisme fondait de si grandes espérances. Pauvre Freycinet, malheureuse France!

Puissent les quelques amis demeurés fidèles à l'infortune empêcher l'ex-président du conseil de s'abandonner aux funestes inspirations d'une douleur qui ne le pousse à rien moins qu'à suivre l'illustre fugitif à travers les deux continents, dans l'espoir chimérique de nous

le ramener ! Certes, une tournée Freycinet, sous la direction de l'impresario Schürmann, aurait surtout en Amérique, les plus grandes chances de succès, mais ce se-



rait vraiment trop de malheur pour notre infortuné pays de perdre Freycinet au lendemain du

jour où les impresarii de l'étranger lui ont arraché Coquelin !

*
* *

Soyez d'ailleurs assurés que si un homme politique de la valeur de M. de Freycinet se décide à accepter les propositions lucratives d'un Schürmann quelconque, ce sera seulement dans le but philanthropique d'amasser un pécule suffisant pour mettre à l'abri du besoin les deux ou trois cents sous-préfets que la rigueur des Colfavrus menace de jeter impitoyablement sur un pavé qui, n'étant pas en pain d'épice, leur offrirait assez peu de ressources alimentaires.

La brusque radiation du budget des sous-préfectures est, en effet, d'autant plus grave que les estimables fonctionnaires qui les occupent sont généralement choisis avec un soin tout spécial parmi les jeunes gens dépourvus de moyens d'existence et notoirement incapables de gagner leur vie par un travail quelconque ; la suppression de leur traitement

aurait donc pour conséquence immédiate de faire descendre sur le boulevard, d'où ils sont le plus souvent originaires, une légion d'affamés cent fois plus redoutables pour le paisible promeneur et le consommateur inoffensif que les bandes de grévistes et les meetings d'ouvriers sans travail, dont l'exaltation est toujours plus ou moins tempérée par le vague espoir d'une reprise des affaires, tandis que rien de pareil ne viendrait apaiser les angoisses des sous-préfets licenciés auxquels il resterait tout au plus la perspective d'être quelque jour recueillis dans un des établissements hospitaliers de l'abbé Roussel, — à moins de se faire courtiers d'annonces, députés, racoleurs d'abonnés pour *la Petite France* ou jeûneurs à façon.

Cette dernière profession a, du reste, l'avantage d'être assez peu courue jusqu'à présent, rare privilège en ce temps où toutes les autres carrières libérales sont encombrées : deux concurrents sont seuls à s'y disputer les faveurs

d'une clientèle qui s'annonce fort lucrative, et tout permet d'espérer qu'au bout de quelques années seulement de pratique, il leur sera permis de se retirer des affaires après fortune faite.

Ajoutez à cela que leur petit commerce n'exige qu'une mise de fonds assez minime pour le mettre à la portée de toutes les bourses, et que l'outillage se compose à peu près exclusivement d'un tube digestif dans lequel on est prié de ne rien jeter, ce qui réduit à peu de chose les frais de son entretien.

On ne saurait donc trop vivement appeler l'attention des pères de famille sur ce nouveau débouché, largement ouvert aux jeunes gens, hélas ! trop nombreux qui cherchent à se faire une position sans avoir les capitaux nécessaires pour entrer dans le commerce, ni la tournure d'esprit qui pousse aux belles-lettres, ni la vocation puissante qui porte quelques privilégiés au Conservatoire national de musique et de déclamation.

Un avenir superbe s'offre aux jeunes êtres que des parents prévoyants auront la sagesse

de priver de nourriture dès leur plus tendre enfance, et le jour est peut-être proche où les petits enfants soigneusement élevés seront alimentés à l'aide du biberon Succi.

Quelle fortune il y aurait à faire avec cette liqueur réparatrice qu'une publicité bien comprise aurait peu de peine à « lancer », sous ce titre de circonstance : « *Liqueur des anciens sous-préfets.* »

Quelques esprits chagrins prétendent, il est vrai, que la profession de jeûneur est contraire aux lois de l'hygiène, et il s'est rencontré un groupe de médecins Tant-Pis pour condamner Merlatti par un pronostic inquiétant : le vaillant abstentionniste n'en a pas moins passé outre, et il semble avoir eu raison, car le dernier bulletin de sa santé laissait entrevoir qu'il suffirait de quelques jours de diète pour amener son rétablissement.

Mais la gloire est chose fragile : au moment même où le jeûneur en évidence se prépare à savourer, avec une bien naturelle voracité,

les joies d'une victoire si péniblement conquise, voici qu'apparaît un nouveau prodige dont le rayonnement éclipse l'astre de Merlatti : il s'agit du nègre Joë Hawkins, auquel la *Pathotogical Review* de Chicago attribue l'étrange faculté « de pouvoir se nourrir copieusement tous les jours sans être soumis à aucune excrétion, pendant un laps de temps de plus de trois mois ». En langage vulgaire, ce Joë Hawkins est un heureux vivant pour lequel les chalets ne sont pas de nécessité.

On nous annonce la visite de cet intéressant phénomène, qui ne peut manquer de passionner la curiosité d'une grande ville comme Paris, à laquelle il apporte peut-être la solution du « Tout à l'égout ».

Il arrivera dans quelques mois, et nous le verrons sans doute à la foire au pain d'épice, qui nous semble tout indiquée pour être le théâtre de son exhibition : ce sera un spectacle grandiose que d'assister dans la baraque de Marseille jeune aux luttes émouvantes de

ce Bamboula intestinal contre l'Unyadijanos et les autres agents purgatifs auxquels il jettera le caleçon.



Rectifions en terminant une fausse nouvelle qui a circulé à son égard : on prétend que saisi d'admiration pour un homme qui a su pousser à un tel point la pratique de l'économie, M. Grévy l'aurait sollicité d'accepter un portefeuile, et que Joë Hawkins aurait refusé en alléguant que sa situation lui interdisait formellement d'entrer dans le cabinet.

Nous sommes en mesure d'affirmer que cette assertion était dénuée de tout fondement.



XXIX

Le naufrage du Crocodile. — Sarcey sauveteur.
La vérité sur la Tarasque.

Les derniers télégrammes du *Bureau Veritas* ne laissent aucun doute sur la perte du *Crocodile*, coulé à pic dans l'océan de l'ennui par le travers d'une longitude interminable et de l'attitude somnolente des spectateurs, dont on n'a sauvé qu'un petit nombre.

Cette épouvantable catastrophe plonge dans la désolation le directeur de la Porte-Saint-Martin et un nombre incalculable de familles qui se disposaient à prendre passage sur l'immense bateau monté au public par les forges et chantiers Victorien Sardou.

Grâce à l'émouvant récit de plusieurs « lendemainistes » oculaires et aux précieuses communications de l'agence des « soireux, » nos lecteurs connaissent déjà les principaux dé-



tails de cet horrible drame en mer ; mais ces diverses correspondances, rédigées dans la fièvre de la première minute, ont forcément laissé de côté quelques épisodes de ce sinistre dramatique, et nous sommes heureux de pouvoir compléter leurs informations avec les notes personnelles d'un passager miraculeusement arraché au désastre par le dévouement d'une ouvreuse, qui n'a pas hésité à se jeter toute vêtue dans la salle pour recueillir ce

malheureux sur l'épave de fauteuil d'orchestre à laquelle il se tenait désespérément cramponné depuis cinq mortelles heures.

Nous renonçons à décrire les poignantes sensations du sinistré pendant ces cinq heures d'angoisse par lesquelles il faut avoir passé pour en comprendre toute l'horreur ; nous tenterons seulement d'esquisser, d'une plume rapide, quelques-unes des scènes déchirantes entrevues à la fulgurante clarté des becs de gaz, tandis que l'ouragan s'engouffrait dans les clefs forées, narguant les tentatives des équipages de la *Claque* qui se multipliaient héroïquement sur tous les points où des voies d'eau se faisaient jour.

Inutiles efforts! Il fallut bientôt reconnaître la nécessité de mettre quelques tableaux à la mer, ce qui se fit au sein d'une confusion indescriptible. « Sauve qui peut! » cria Lemaître des *Débats*. Seul, M. Auguste Vitu demeura sur sa passerelle jusqu'à la dernière minute et ne consentit à abandonner *le Crocodile* que

lorsqu'il ne resta plus aucune chance d'en préserver la carcasse.

Croirait-on cependant qu'après cet abandon en plein Océan, il s'est trouvé un navigateur anglais assez hardi pour frapper une amarre sur cette lugubre épave et tenter de la remorquer à travers la tempête jusque dans les eaux britanniques? Cet intrépide marin se nomme le capitaine Tom Taylor, commandant du trois actes l'*Overland-Route*, de Londres.

On se demande vraiment s'il faut le plus admirer la hardiesse de ce commodore ou flétrir sa cupidité.

*
* *

Il nous reste à signaler la conduite inqualifiable du sieur Francisque Sarcey, président de la Société des naufrageurs de France : sorti la plume au vent, à bord de son bateau-pilote, sous le prétexte fallacieux d'aller porter secours au *Crocodile* en détresse, le patron Francisque a parcouru le lieu du sinistre pendant

la durée de six colonnes, en allongeant de formidables coups d'aviron et de gaffe sur tous les naufragés dont les têtes émergeaient à la surface des flots. On a eu tout spécialement à déplorer l'horrible persévérance avec laquelle cet écumeur de mer s'est acharné sur le corps



déjà verdâtre de l'infortuné Sardou qui vainement implorait la clémence de son bourreau, en évoquant l'image de ses petits-enfants.

Tant il est vrai qu'il n'y a aucun sentiment

humain à attendre d'un homme sans religion.

* * *

Et, pendant ce temps-là, les Méridionaux continuaient à nous la faire au soleil ; pour la... première fois, les Latins ont conquis le palais de l'Industrie : le Midi s'est enfin levé, et ce levage est dû à un folliculaire nommé Chincholle, dont les séductions ont entraîné la Tarasque dans le tourbillon des plaisirs parisiens ; heureusement pour l'honneur de la corporation, cette aimable personne est âgée de beaucoup plus de quinze ans, de sorte que M. Chincholle ne sera pas poursuivi pour détournement de mineure ; on assure d'ailleurs qu'il est tout disposé à réparer ses torts par un mariage en bonne et due forme.

Dans l'attente d'un si beau jour, la folichonne Tarasque se livre publiquement à un dévergondage qui laisse bien loin en arrière les plus mauvais jours de la Goulue, — dont elle se distingue seulement en ce qu'il lui faut plusieurs déménageurs de la force du

regretté Charlot pour la mettre en branle, — et cette malheureuse choisit impudemment pour nous donner le spectacle de ses turpitudes l'heure sainte où Grille d'Égout expie ses fautes de jeunesse en se faisant visiter au bénéfice des inondés.

Nous avons tous lu dans des tas de journaux que ces fêtes du Soleil étaient appelées à nous donner une idée assez exacte des coutumes méridionales, mais je me plais à croire que cette affirmation ne doit pas être prise au pied de la lettre, car, s'il nous fallait envisager dans les façons d'agir de la Tarasque une fidèle image de la vie domestique parmi les dames de la société tarasconnaise, nous ne pourrions nous défendre de critiquer en elles une liberté de gestes et un abandon de tenue qui détonneraient dans nos salons parisiens; aussi bien l'exiguïté de nos appartements cadrerait mal avec ces manières exubérantes pour lesquelles le palais de l'Industrie lui-même semble un tant soit peu étriqué.

Du reste, je ne serais aucunement surpris

si quelque compatriote de cette *professionnal beauty* venait m'avouer confidentiellement que, loin d'être un exemple des bonnes mœurs provençales, cette fameuse Tarasque se trouve bel et bien expulsée de sa ville natale où elle scandalisait les mères de famille; il serait de la sorte fort explicable que cette impudique créature fût venue faire la fête du Soleil dans ce satané Paris, asile tutélaire de toutes les jeunes personnes qui ont mal tourné.

Attendons-nous donc à voir dans un avenir peu éloigné cette pauvre Tarasque réduite à chahuter des quadrilles naturalistes sur les planches d'un café-concert et peut-être même, plus tard, à se créer des relations mondaines entre dix et onze, dans le promenoir des Folies-Bergère, — à moins qu'un mariage riche lui vienne assurer du pain pour ses vieux jours et l'oubli de ses fautes.

Puisse la malheureuse enfant rencontrer quelque jour un galant homme assez épris pour lui donner son nom, quand bien même elle devrait pour cela recourir aux annonces

et faire insérer dans les feuilles un avis ainsi conçu :

JEUNE TARASQUE sans fortune, mais d'un physique agréable, épouserait gentleman prêt à fermer les yeux sur le passé.

Pour renseignements, s'adresser à M. Chincholle, au *Figaro*.



TABLE DES MATIÈRES




A. Quantin imprimeur
r. S. Benoit, 7. à Paris

LIBRAIRIE MODERNE

PARIS — 7, RUE SAINT-BENOIT, 7 — PARIS

EN VENTE :

LES

GAIETÉS DE L'ANNÉE

(PREMIÈRE SÉRIE)

PAR GROSCLAUDE

UN VOLUME GRAND IN-18 JÉSUS

Illustré par CARAN D'ACHE

Prix : 3 fr. 50

Paris.— Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

